This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY

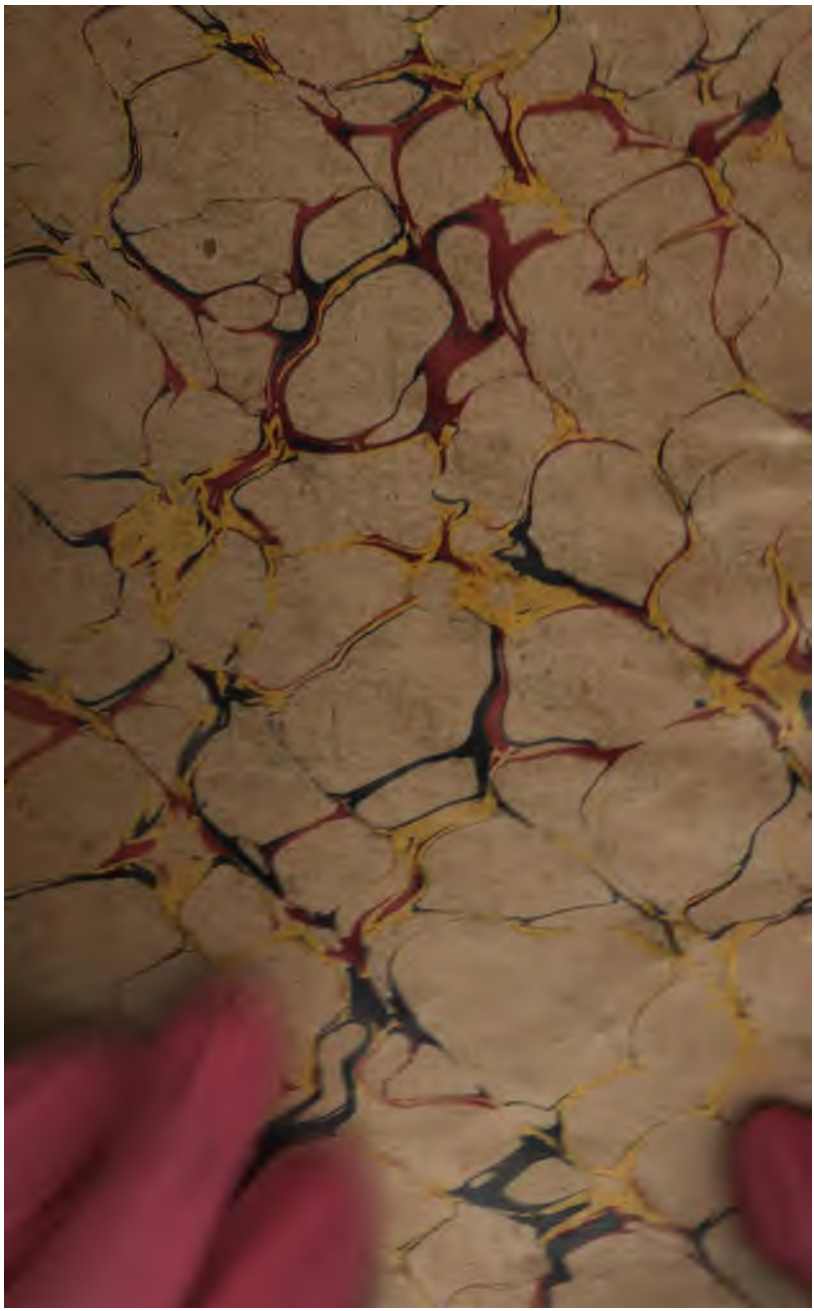

134
V691

OCTAVE DOIN, ÉDITEUR, 8, PLACE DE L'ODÉON, PARIS (6e)

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE
DE
PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE
NORMALE ET PATHOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DU

Dr TOULOUSE

MÉDECIN EN CHEF DE L'ASILE DE VILLEJUIF
DIRECTEUR DU LABORATOIRE DE PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES, PARIS

Secrétaire : N. VASCHIDE
CHEF DES TRAVAUX DU LABORATOIRE DE PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

Le but de cette Bibliothèque est de résumer nos connaissances actuelles en *Psychologie normale* (fonctions intellectuelles), *comparée* (psychologie sociale et animale), *anormale* (génie) et *morbide* (hypnotisme, folie, crime). Plusieurs volumes sont consacrés à l'étude des rapports de la psychologie avec l'anatomie, la zoologie, l'anthropologie, la pédagogie, la sociologie et la psychiatrie.

Le *premier caractère* de cette bibliothèque est d'être internationale et par conséquent éclectique.

Le *second caractère* est que les études publiées seront basées sur l'expérimentation qui a transformé dans ces derniers temps la psychologie et l'a rendue comparable à la physiologie, dont elle n'est d'ailleurs qu'une section. Aussi s'est-on adressé de préférence aux savants qui ont fait des recherches personnelles dans ce sens. Pour bien marquer cette tendance expérimentale, le premier volume de la collection exposera les méthodes et les techniques de l'**Examen des sujets** (anatomique, physiologique et psychologique). Chaque autre livre, qui constituera une mise au point de nos connaissances sur un sujet déterminé, sera une critique des observations et des expérimentations; et un chapitre sera consacré aux méthodes employées dans la recherche des faits. Ces études, qui s'adressent par les théories générales à tous les savants non spécialisés dans ces études, sont destinées à servir de guides aux physiologistes, psychologues, médecins, ainsi qu'aux professeurs et aux élèves de philosophie désireux de s'assimiler les méthodes scientifiques et aux pédago-

gues ayant l'intention de faire des observations psychologiques dans les écoles.

Le *troisième caractère* de la Bibliothèque est qu'elle est limitée à 50 volumes, dont chacun est un chapitre de Psychologie et dont l'ensemble formera un vaste Traité de cette science de près de 20 000 pages. Le lecteur sera de la sorte assuré de posséder une encyclopédie complète, qui sera un résumé de la psychologie expérimentale au commencement du XX^e^ siècle. Cette collection sera tenue au courant des progrès de la science par des éditions successives portant, au fur et à mesure des besoins, sur chacun des volumes.

Chaque auteur a été laissé maître d'exprimer ses idées sur la partie de la psychologie qu'il a été chargé de traiter et qui avait été au préalable déterminée dans ses limites et dans ses relations avec les parties voisines. Comme les questions se pénètrent en réalité, certaines seront traitées d'une manière différente dans plusieurs livres. Une brève coordination de tous ces éléments sera tentée dans le premier volume, l'*Examen des sujets*.

Les volumes sont publiés dans le format in-18 jésus; ils forment chacun de 300 à 400 pages avec ou sans figures dans le texte. Le prix marqué broché de chacun d'eux, quel que soit le nombre de pages, est fixé à 4 francs, *envoi franco*.

Chaque volume se vend séparément.

La Bibliothèque sera complète en trois années environ.

VOLUMES DÉJA PUBLIÉS (JUIN 1904)

P. BONNIER. **L'Audition.** Un volume de 300 pages avec 50 figures
G.-L. DUPRAT. **La Morale.** Un volume de 400 pages.
G. SERGI. **Les Émotions.** Un volume de 460 pages avec figures.
J.-J. VAN BIERVLIET. **La Mémoire.** Un volume de 360 pages.
ÉD. CUYER. **La Mimique.** Un volume de 366 pages avec 75 figures.
P. MALAPERT. **Le Caractère.** Un volume de 300 pages.
A. PITRES et RÉGIS. **Les Obsessions et les Impulsions.** Un volume de 450 pages.
F. PAULHAN. **La Volonté.** Un volume de 325 pages
ÉD. CLAPARÈDE. **L'Association des idées.** Un volume de 425 pages avec figures.
J. GRASSET. **L'Hypnotisme et la Suggestion.** Un volume de 540 pages avec figures. Deuxième édition.
L. DUGAS. **L'Imagination.** Un volume de 350 pages.
L. MARCHAND. **Le Goût.** Un volume de 350 pages avec 33 figures.
R.-S. WOODWORTH. **Le Mouvement.** Un volume de 421 pages avec 15 figures.
J.-P. NUEL. **La Vision.** Un volume de 380 pages avec 22 figures.
Dr TOULOUSE, N. VASCHIDE et H. PIÉRON. **Technique de psychologie expérimentale** (Examen des sujets). Un volume de 350 pages avec 11 fig.
A. VIGOUROUX et JUQUELIER. **La Contagion mentale.** Un volume de 300 pages.

TABLE DES VOLUMES ET LISTE DES COLLABORATEURS

1. **Technique de psychologie expérimentale.** (Examen des sujets.) Dr Toulouse, Médecin en chef de l'asile de Villejuif, Directeur du Laboratoire de Psychologie expérimentale à l'École des Hautes Etudes, Paris, N. Vaschide, chef des travaux, et H. Piéron, préparateur du Laboratoire, Paris.
2. **La Cellule nerveuse.** Dr G. Marinesco, Professeur de clinique des maladies nerveuses à l'Université de Bucarest.
3. **Le Cerveau.** Dr Betchterew, Professeur de psychiatrie à l'Université de Saint-Pétersbourg.
4. **La Moelle.** Dr Betchterew, Professeur de psychiatrie à l'Université de Saint-Pétersbourg.
5. **Physiologie psychologique.** Dr L. Hallion, Chef des travaux au Collège de France, et Ch. Comte, Préparateur au Collège de France, Paris.
6. **Les Sensations internes.** Dr Brissaud, Professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Paris.
7. **La Sensation et la Perception.** Courtier, Chef des travaux à l'Ecole des Hautes Etudes, Paris.
8. **Le Tact.** Dr Vurpas, Paris.
9. **L'Odorat.** N. Vaschide, Chef des travaux du Laboratoire de Psychologie expérimentale de l'Ecole des Hautes Etudes, Paris.
10. **Le Goût.** Dr Marchand, Médecin de l'asile de Blois.
11. **La Vision.** Dr Nuel, Professeur d'ophtalmologie et de physiologie des organes des sens à l'Université de Liége.
12. **L'Audition.** Dr Pierre Bonnier, Paris.
13. **L'Instinct sexuel.** Dr Bajenoff, Moscou.
14. **Le Mouvement.** R. S. Woodworth, « Instructor » de psychologie à l'Université Columbia, New-York-City.
15. **Le Travail et la Fatigue intellectuels.** Dr Ruggero Oddi, Professeur à l'Université de Gênes.
16. **Le Sommeil et les Rêves.** H. Piéron, Préparateur au Laboratoire de Psychologie expérimentale de l'École des Hautes Études, Paris.
17. **L'Inconscient.** Ducasse, Professeur agrégé de philosophie au lycée d'Evreux.
18. **L'Attention.** Pillsbury, Professeur à l'Université de Michigan.
19. **La Mémoire.** J.-J. Van Biervliet, Professeur de psychologie à l'Université de Gand.
20. **La Personnalité.** Dr Pitres, Professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de l'Université de Bordeaux et Dr Régis, chargé du cours de pathologie mentale à la même Université.
21. **L'Association des Idées.** Dr Ed. Claparède, Privat-docent de psychologie à l'Université de Genève.
22. **Le Jugement et la Connaissance.** J. Mark Baldwin, Professeur de psychologie à l'Université de Princeton (N. J.).
23. **L'Imagination.** L. Dugas, Docteur ès lettres, Professeur agrégé de philosophie au lycée de Rennes.
24. **Les Emotions.** Dr G. Sergi, Professeur d'anthropologie et de psychologie expérimentale à l'Université de Rome.

25. **Le Caractère.** MALAPERT, Docteur ès lettres, Professeur agrégé de philosophie au lycée Louis-le-Grand, Paris.
26. **La Volonté.** PAULHAN, Paris.
27. **La Mimique.** CUYER, Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, Paris.
28. **Le Langage.** Dr Maurice DE FLEURY, ancien Interne des hôpitaux, Paris.
29. **L'Ecriture.** Dr G. OBICI, Privat-docent de psychiatrie à l'Université de Padoue.
30. **Psychologie animale.** Edmond PERRIER, Directeur du Muséum membre de l'Académie des Sciences, Paris.
31. **L'Hérédité mentale.** Dr ANTHEAUME, ancien Chef de clinique de Pathologie mentale à l'Université de Paris.
32. **Le Développement intellectuel de l'enfant.** BLUM, Professeur de philosophie au lycée de Montpellier.
33. **Anthropologie psychologique.** Dr MORSELLI, Professeur de clinique des maladies mentales et nerveuses à l'Université de Gênes.
34. **Psychologie sociale.** HAMON, Professeur à l'Université libre de Bruxelles.
35. **Pédagogie expérimentale.** BUISSON, Professeur de la science de l'éducation à l'Université de Paris (Sorbonne).
36. **Logique.** Dr RUGGERO ODDI, Professeur à l'Université de Gênes.
37. **Esthétique.** BASCH, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes.
38. **Morale.** G.-L. DUPRAT, Docteur ès lettres, Professeur de philosophie au lycée de Rochefort-sur-Mer.
39. **Métaphysique.** STOUT, Directeur de « *The Mind* ».
40. **Le Génie.** Dr TOULOUSE, médecin en chef de l'asile de Villejuif, Directeur du Laboratoire de Psychologie expérimentale à l'Ecole des Hautes Etudes, Paris.
41. **La Contagion mentale.** Dr A. VIGOUROUX, Médecin en chef de l'asile de Vaucluse, et Dr JUQUELIER, Interne des asiles de la Seine, Paris.
42. **L'Hypnotisme et la Suggestion.** Dr GRASSET, Professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier.
43. **Les Illusions et les Hallucinations.** Dr A. TAMBURINI, Professeur de clinique des maladies nerveuses et mentales à l'Université de Modène.
44. **La Folie. Classification et Causes.** Dr TOULOUSE, Médecin en chef de l'asile de Villejuif, Directeur du Laboratoire de Psychologie expérimentale à l'Ecole des Hautes Etudes, Paris.
45. **Les Délires.** Dr FERRARI, Médecin de l'asile de San Maurizio.
46. **Les Démences.** Dr A. MARIE, Médecin en chef de l'asile de Villejuif, Paris.
47. **Les Débilités mentales (Idiotie et Dégénérescence mentale).** Dr LEGRAIN, Médecin en chef de l'asile de Ville-Evrard, Paris.
48. **Les Obsessions et les Impulsions.** Dr PITRES, Professeur de clinique médicale à l'Université de Bordeaux, et Dr RÉGIS, Chargé du cours de Pathologie mentale à la même Université.
49. **Le Crime.** Dr COLIN, Médecin en chef de l'asile d'aliénés criminels de Gaillon.
50. **Bibliographie psychologique.** N. VASCHIDE, Chef des travaux du Laboratoire de Psychologie expérimentale à l'Ecole des Hautes Etudes.

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE

DE PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE

NORMALE ET PATHOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

Du Dr TOULOUSE

Médecin en chef de l'Asile de Villejuif,
Directeur du Laboratoire de Psychologie expérimentale
à l'École des Hautes Études.

Secrétaire : N. VASCHIDE

LA CONTAGION MENTALE

LA

CONTAGION MENTALE

PAR

LE Dr A. VIGOUROUX ET LE Dr P. JUQUELIER

Médecin en chef
des Asiles de la Seine.

Chef de clinique
de la Faculté de Médecine de Paris

PARIS
OCTAVE DOIN, ÉDITEUR
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1905

176774

STANFORD LIBRARY

LA CONTAGION MENTALE

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

Sous le titre de contagion mentale, nous nous proposons d'étudier la contagion des actes réflexes, des états émotifs, des sentiments, des perceptions, des mouvements volontaires, des idées, des croyances, c'est-à-dire, de toutes les manifestations de l'activité de l'axe cérébro-spinal.

Si nous prenons ainsi le mot *mentale* dans sa plus large acception, ce n'est point par un choix arbitraire, mais en vertu d'une nécessité méthodologique. En effet, les plus hautes fonctions de l'écorce, celles que nous qualifions proprement de « mentales » se relient par une dégradation insensible aux plus humbles fonctions de la moelle. Physiologiquement, il n'y a pas entre elles de ligne de démarcation bien tranchée, et puisqu'elles sont en réalité inséparables, nous ne devons pas dans notre étude les séparer.

En quel sens peut-on parler d'une *contagion mentale* ?

Étymologiquement, contagion (comme contact) exprime un rapport purement matériel de deux corps dans l'espace. Mais alors que le mot contact conserve un sens très général, l'emploi du terme contagion se restreint le plus souvent aux cas pathologiques. — Lorsqu'on dit d'une maladie qu'elle est contagieuse, on indique ainsi qu'elle a été transmise d'un sujet à un autre, et de plus que cette transmission a été involontaire.

Proprement, sous le nom de contagion, on désigne en pathologie générale le transport, d'un individu contaminé à un individu en état de réceptivité d'un élément pathogène, le plus souvent d'un germe microbien.

Dans les phénomènes purement psychologiques que nous étudions, nous retrouvons cette transmission involontaire, mais il ne peut être question d'agent microbien : Bien plus, il ne peut être question du transport de particules matérielles quelconques. C'est seulement par l'entremise des sensations, le plus souvent par l'intermédiaire des fluides élastiques dont nos sens perçoivent l'ébranlement (air, éther) qu'un esprit peut communiquer avec un autre esprit. En employant le terme de contagion mentale nous nous servons d'une métaphore ; nous voulons dire par là que l'influence morale qui s'exerce d'homme à homme a souvent l'inconscience, l'irrésistibilité, la soudaineté propres aux actions purement physiques. (Notons qu'il s'agit ici d'une influence d'esprit à esprit. De cette soudaineté d'influence, il ne s'ensuit

pas que l'action découlera immédiatement. Il existe des contagions qui se manifestent à longue échéance.)

La contagion mentale implique donc l'existence d'un sujet inerte, apte à subir une influence. Elle implique aussi, et par là même celle d'un sujet actif qui exerce cette influence. Il y a toujours un *contagionneur* s'il y a un contagionné. Mais le premier est inconscient de l'influence qu'il exerce, le second est inconscient de l'influence qu'il subit. La contagion peut donc être considérée comme une variété de l'*imitation* : c'est une imitation involontaire. Elle diffère d'autre part de la *suggestion* par sa spontanéité même. Toutefois, avant de passer en revue les différentes manifestations de l'activité nerveuse communiquées par contagion, nous dirons un mot de l'imitation en général, et de la suggestion, dans leurs rapports avec la contagion mentale.

CHAPITRE II

DE L'IMITATION

M. Le Dantec[1], dans son étude sur le *mimétisme* et l'*imitation*, donne de l'imitation une définition très générale. Ayant montré que les causes déterminantes de l'activité d'un être à un moment donné se résument à deux : 1° l'état de l'être à ce moment précis, 2° l'état du milieu à ce même moment, il conclut : « On dit qu'il y a imitation quand il y a ressemblance entre une des parties de l'acte exécuté par l'individu et une des conditions du milieu extérieur dont l'ensemble a déterminé l'activité de l'organisme à un moment considéré. »

Une chenille, qui éclairée par de la lumière bleue file de la soie bleue, imite le bleu. Le turbot qui devient foncé sur un fond brun imite le brun. La grenouille verte qui devient rousse sur un sol roux imite la couleur rousse. Un être, qui ayant entendu un son d'une certaine hauteur le reproduit, imite ce son. Un homme qui, ayant remarqué un mouvement et l'ayant considéré comme utile, exécute un mouvement analogue, imite ce mouvement.

1. *Revue philosophique*, octobre 1898.

Une telle conception de l'imitation est très étendue et englobe des phénomènes différents les uns des autres. Dans une étude psychologique, il y a lieu de distinguer.

Certes, au point de vue général de la biologie, ces différents actes se ressemblent. Ils constituent des réactions motrices à des impressions sensitives ou sensorielles (arc réflexe), que les fibres nerveuses motrices appartiennent au système de relation ou au système sympathique. Mais les réactions motrices de notre organisme aux excitations sensitivo-sensorielles sont de plusieurs ordres.

A certaines excitations sensitives ou sensorielles, répond simplement le système sympathique. Par exemple, notre pupille se resserre sous l'influence de la lumière, non seulement sans que notre volonté ait eu à intervenir, mais encore, sans que notre conscience ait été avertie de cette modification : c'est sans doute d'une façon analogue que la chenille éclairée par de la lumière bleue reproduit le bleu sur la toile qu'elle file.

Sous l'influence d'autres excitations sensitives, les organes de la vie de relation répondent par des réactions motrices, mais seuls sont excités les centres médullaires et sous-corticaux. Il en résulte un reflexe banal, soit très simple (réflexe tendineux, réflexe peaussier), soit plus compliqué, tels les mouvements expressifs des émotions, le tremblement, etc... Ici, lorsque la réaction motrice se produit, nous avons souvent conscience qu'elle a lieu, mais la conscience n'est qu'un phénomène surajouté, elle n'est pas la cause qu'elle a lieu.

Dans d'autres cas, la réaction motrice, alors que

physiologiquement elle a l'apparence d'un réflexe, nous apparaît subjectivement comme déterminée, par une sensation, une perception ou une idée dont nous avons conscience sans que cependant le « *je veux* » intervienne. La plupart des actes que nous appelons volontaires entrent dans ce groupe ; ils consistent tous dans l'appropriation d'une réaction à la perception d'un objet, sans une délibération expresse. Par exemple, lorsque je me promène et qu'un obstacle se présente sous mes pas, il suffit que je voie l'obstacle pour l'éviter. De même, une sensation douloureuse suffit à me faire déplacer la main sur laquelle j'ai localisé cette sensation. La sensation suffit à provoquer, sans délibération, la série consciente des mouvements réactionnels appropriés.

Enfin, sous l'influence de perceptions actuelles ou de perceptions anciennes emmagasinées dans le cerveau sous forme d'images-souvenirs, apparaissent des réactions motrices, qui mettent en jeu le système nerveux tout entier ; et dans ce cas, il arrive que la réaction motrice s'accompagne non seulement du phénomène conscience, mais encore d'un élément nouveau, le « *Je veux* », l'idée du moi, comme cause de l'acte qui s'exécute.

Dans ces conditions, nous estimons que l'acte ainsi produit a sa cause en nous, qu'il est l'effet de notre détermination interne, *nous jugeons qu'il est volontaire*. Souvent, d'ailleurs, ce jugement est erroné.

Voilà donc quatre catégories de phénomènes réactionnels, dont le mécanisme devient de plus en plus complexe ; à quelque catégorie qu'il appartienne, un phénomène tendant à la réalisation d'une ressem-

blance momentanée ou durable entre l'individu et le milieu est un fait *d'imitation*.

Le territoire de l'imitation est donc plus étendu que ne le pense Durkheim, lorsqu'il dit : « Il y a imitation quand un acte a pour antécédent immédiat la représentation d'un acte semblable antérieurement accompli par autrui, sans qu'entre cette représentation et l'exécution s'intercale aucune opération intellectuelle implicite ou explicite portant sur les caractères *intrinsèques de l'acte reproduit.* »

Pour qu'il y ait imitation, il suffit qu'il y ait réalisation d'une ressemblance, reproduction d'un acte ; or, parmi les nombreux faits d'imitation, il en est pour la production desquels intervient le « Je veux », l'idée de moi comme cause de l'acte qui s'exécute, *ce sont des faits d'imitation volontaire.*

Tous les autres sont des faits *d'imitation involontaire.* Parmi eux, nous négligerons les cas de *mimétisme*, dans lesquels agissent seules des influences purement physiques, et, ne nous occupant que des influences psychiques, nous dirons qu'il y a *contagion* quand le « Je veux » ne paraît pas intervenir dans la réalisation d'une ressemblance. Par exemple, si voyant que tel individu est arrivé à une place enviée, à un honneur désirable par des procédés déterminés, j'emploie après en avoir délibéré avec moi-même des procédés identiques, je fais acte d'imitation volontaire ; c'est ce que traduit parmi nos exemples du début la phrase suivante : Un homme qui, *ayant remarqué* un mouvement et *l'ayant considéré comme utile* exécute un mouvement analogue, imite ce mouvement. Au contraire, j'imite involontairement, ou en d'autres termes je suis sous

l'influence de la contagion, lorsque voyant quelqu'un bâiller devant moi, je bâille moi-même ; non seulement ma volonté n'intervient pas pour l'accomplissement de cet acte, mais encore elle est souvent impuissante à l'empêcher.

Il y a encore contagion chez un individu qui, venu dans une contrée, prend l'accent des indigènes. Là encore, la volonté n'a pas à intervenir, et souvent même le sujet contagionné n'a pas eu conscience de la transformation accomplie dans ses organes vocaux. Enfin, il y a encore contagion lorsque j'adopte la façon de parler, la façon même de penser de tel ou tel individu, sans que j'aie délibéré en moi-même et discuté les raisons qui doivent me faire adopter cette manière d'être ou ces opinions. On sait combien sont nombreuses les opinions toutes faites et même les préjugés acceptés sans discussion par le public[1]. M. Tarde, tout en

1. M. Marion établit entre l'imitation et la contagion une distinction tranchée. Il y aurait imitation des mouvements, contagion des états psychiques. « J'appliquerais le mot *imitation* à la reproduction des actes dont le spectacle est donné soit actuellement à nos sens, soit indirectement à notre imagination excitée. Je réserverais le mot *contagion* pour désigner l'action plus directe du moral sur le moral, c'est-à-dire l'éveil en nous d'émotions et de pensées en harmonie avec celles qu'on éprouve et qu'on manifeste devant nous, avec ou sans reproduction des actes appropriés. » (Marion, *De la solidarité morale*, p. 197 et 198.) M. Marion est trop exclusivement psychologue. Il considère les états psychiques isolés. Mais comment pourraient-ils se transmettre sans une manifestation motrice ? Pour nous, la *contagion du mouvement*, la reproduction automatique du mouvement est la base de toute contagion, même psychique. Nous aurons souvent l'occasion d'insister sur ce fait : l'éveil d'émotions, de pensées en harmonie avec celles qu'on manifeste devant

n'attachant pas une importance capitale à cette distinction de l'imitation proprement volontaire et de l'imitation involontaire ou contagion, la reconnaît, et dit[1] : « Beaucoup d'imitations sont inconscientes et involontaires dès l'origine ; telle est celle de l'accent, des manières, des idées le plus souvent et des sentiments propres au milieu où l'on vit. »

Il remarque ensuite que ces formes involontaires et inconscientes forment bien un groupe à part, car jamais elles ne deviennent volontaires et conscientes, tandis que les formes volontaires et conscientes *tendent* à revêtir les caractères opposés. Pour nous, ce sont les phénomènes de contagion opposés aux phénomènes d'imitation volontaire.

Pour M. Tarde, ce ne sont que des nuances, car outre l'involontaire et le volontaire, il n'y a point de séparation absolue : dans la préface de la seconde édition de son ouvrage, l'auteur justifie la conception étendue qu'il a donnée à l'imitation. Si l'imitation se distingue au point de vue psychologique de la contagion et de la suggestion, sous son aspect social, le phénomène reste le même. « Je sais bien, dit-il, qu'il n'est pas conforme à l'usage ordinaire de dire d'un homme, lorsqu'à son insu et involontairement il reflète une opinion d'autrui, ou se laisse suggérer une action d'autrui, qu'il imite cette idée ou cet acte. Mais si c'est sciemment et délibérément qu'il emprunte à son voisin une façon de penser ou d'agir, on accorde que l'emploi du mot dont il s'agit est ici légitime.

nous, se traduit au dehors par des modifications organiques qui sont les premières *contagieuses*.

1. *Lois de l'imitation*, p. 209.

« Rien cependant n'est moins scientifique que cette séparation absolue, cette discontinuité tranchée établie entre le volontaire et l'involontaire, entre le conscient et l'inconscient. Ne passe-t-on pas par degrés insensibles de la volonté réfléchie à l'habitude à peu près machinale ? et un même acte change-t-il absolument de nature pendant ce passage ? Ce n'est pas que je nie l'importance du changement psychologique produit de la sorte, mais sous son aspect social, le phénomène est resté le même. On n'aurait le droit de critiquer comme abusif l'élargissement de la signification du mot en question que si, en l'étendant, je l'avais déformé et rendu insignifiant. Mais, je lui ai laissé un sens toujours très précis et caractéristique, celui d'une action à distance d'un esprit sur un autre, et d'une action qui consiste dans une reproduction quasi photographique d'un cliché cérébral par la plaque sensible d'un autre cerveau. Est-ce que si à un certain moment la plaque du daguerréotype devenait consciente de ce qui s'accomplit en elle, le phénomène changerait essentiellement de nature ? — J'entends par imitation toute empreinte de photographie inter-spirituelle pour ainsi dire, qu'elle soit voulue ou non, passive ou active. Si l'on observe que partout où il y a un rapport social quelconque entre deux êtres vivants il y a imitation en ce sens (soit de l'un par l'autre, soit d'autres par les deux, comme par exemple, quand on converse avec quelqu'un en parlant la même langue, en tirant de nouvelles épreuves verbales de très anciens clichés) on m'accordera qu'un sociologue était autorisé à mettre en vedette cette notion. »

Certes, il n'y a pas de discontinuité tranchée, de

séparation absolue entre le volontaire et l'involontaire ; mais il est difficile de comparer l'acte d'imitation dans lequel intervient le « Je veux » à la reproduction quasi photographique d'un cliché cérébral. Aussi, conserverons-nous la division que critique M. TARDE en opposant à l'imitation volontaire l'imitation involontaire ou contagion.

Lorsqu'un individu vient d'entendre chanter un morceau de musique, s'il s'efforce de le reproduire et y réussit, il fait acte d'imitateur volontaire. Si, au contraire, l'esprit appliqué ailleurs, il reproduit l'air qu'il vient d'entendre sans pour cela s'interrompre de son travail, il est sous l'influence de la contagion mentale.

Or, si beaucoup de nos actions sont conscientes, coordonnées et appropriées à un but déterminé, il ne s'ensuit pas qu'elles sont volontaires, qu'elles sont accompagnées de l'idée du moi comme cause de l'acte qui s'exécute. Comme l'a dit PASCAL, nous sommes automates autant qu'esprits. Aussi, la plupart de nos imitations sont involontaires, c'est-à-dire sont des faits de contagion mentale.

CHAPITRE III

DE LA SUGGESTION

Bernheim définit la suggestion : la transformation d'une idée imposée en acte. Dans son tout récent ouvrage (*Hypnotisme et suggestion*),[1] M. Grasset s'élève contre la définition trop compréhensive que Bernheim donne au mot suggestion et réserve ce terme aux phénomènes de l'hypnotisme. Il faut convenir qu'il y aurait avantage à distinguer, même dans les mots, les faits normaux des faits exceptionnels sinon morbides ; mais ce n'est pas seulement pendant ou après le sommeil artificiel que certains sujets exécutent des actes dont l'idée leur a été imposée par d'autres sujets. Lorsque par un symbolisme quelconque (parole ou geste) une idée, manifestation de l'activité cérébrale d'un sujet est reproduite et même transformée en acte par un autre sujet, pouvons-nous dire qu'il s'agit d'imitation, et plus exactement de contagion mentale (car il ne saurait être question que d'imitation involontaire)? Certes, il y a réalisation d'une ressemblance partielle et momentanée entre l'individu et le milieu ; et de plus, l'acte ainsi exécuté a bien,

1. Grasset. *Hypnotisme et suggestion*. Paris, Doin, 1903.

en tant que ressemblance, les caractères d'inconscience et d'irrésistibilité qui caractérisent les faits de contagion ; mais la ressemblance réalisée par le suggestionné a été voulue, ou simplement désirée par le suggestionneur, la ressemblance réalisée par le contagionné n'a pas ce caractère.

Lorsqu'un animal de laboratoire, un cobaye, une souris, reçoit dans le péritoine, de la main de l'expérimentateur, la parcelle de matière caséeuse qui va créer chez lui la péritonite tuberculeuse, il nous vient à l'esprit que cet animal a été non pas contagionné, mais inoculé.

De même, agir sous l'influence d'un suggestionneur (nous empruntons ce mot à M. Binet [1] qui s'excuse de l'avoir forgé, très heureusement à notre sens) n'est pas être contagionné. Lorsque usant de toute la force de persuasion dont nous disposons, nous parvenons à faire exécuter à quelqu'un un acte dont nous ne donnons pas l'exemple en l'exécutant nous-même, nous faisons purement et simplement œuvre de suggestionneur. Cela est vrai, quels que soient les procédés employés pour imposer une idée et obtenir la réalisation de l'acte correspondant à cette idée, soit que nous usions de la puissance de raisonnement, soit que conscients de notre influence nous affirmions avec autorité l'excellence de l'acte en question.

Il en est de même d'ailleurs dans toute la gamme des manifestations de l'activité cérébrale, qu'il s'agisse d'une action ou de plusieurs actions coordonnées, d'une perception, d'une simple sensation.

1. Binet. La suggestibilité. *Année psychologique*, 1899.

C'est pourquoi nous ne nous occuperons pas de tous les phénomènes qui touchent à l'hypnotisme. Sous l'influence de cet état spécial que crée le sommeil hypnotique, à l'état de veille même, au sortir de ce sommeil, des sujets exécutent passivement les ordres donnés par l'hypnotiseur, éprouvent les sensations suggérées. Cette passivité n'est pas absolue : il y a souvent lutte surtout lorsque la suggestion concerne des actes délictueux ou simplement bizarres.

L'excellence des résultats dépend du terrain ; qu'il s'agisse ou non d'hypnotisme médical, il y a des sujets qui se prêtent mieux aux expériences.

« En réalité, dit M. Guyau [1], nous sommes tous susceptibles de suggestion ; mais la possibilité de la résistance personnelle à la suggestion varie considérablement avec les personnes. »

D'ailleurs (et nous aurons plus tard à insister sur ce point avec beaucoup de détails) les mêmes sujets sont accessibles à la fois à la suggestion et à la contagion.

De plus, que l'acte soit le résultat de la transformation d'une idée imposée, c'est-à-dire de la suggestion, ou de la contagion pure et simple, il ne varie pas. Les deux réactions, celle du suggestionné, et celle du contagionné ne diffèrent que par un caractère extérieur. Pour obtenir la première, il a suffi d'en imposer l'idée par un symbole, un geste, une parole, mais aussi d'imposer cette idée intentionnellement, dans le but d'une réalisation active.

Ainsi, le phénomène de suggestion qui peut être

1. Guyau. *Éducation et hérédité*, p. 10.

en lui-même identique au phénomène de contagion mentale diffère de ce dernier par les deux caractères suivants : Il est voulu par autrui, et accompli grâce à un procédé conventionnel qui l'évoque. Entre les deux se place l'exemple intentionnel dans lequel le second de ces signes distinctifs peut manquer, ou jouer seulement un rôle accessoire. Le symbole en effet ne vaut pas par lui-même : il ne vaut que par la chose qu'il signifie, l'exemple vaut par lui-même, aussi la suggestion exclusivement symbolique n'est-elle que la dernière transformation d'une série, à l'origine de laquelle doit être placé l'exemple intentionnel, présenté dans le but d'une répétition : il fallut *montrer* un acte avant d'en imposer l'idée aux autres, grâce à des signes conventionnels capables d'évoquer cet acte.

Les observations qu'on peut faire sur les animaux vivant en société viennent à l'appui de ce que nous disons. « Dans un troupeau de singes, de chevaux, de chiens, d'abeilles même et de fourmis, dit Tarde, le chef donne l'exemple de l'acte qu'il ordonne *in petto* et le reste du troupeau l'imite. Par degrés, on voit l'intention impérative, confondue d'abord avec l'initiative de l'acte commandé, se séparer de celle-ci[1]. » De même chez les hommes primitifs : « Le chef se borne à ébaucher l'acte, plus tard il en fait le geste. Du geste on passe au signe : ce signe est un cri, un regard, une attitude, enfin un son articulé. Mais toujours le mot réveille l'image de l'action à accomplir, action connue, bien entendu, car on ne décrit pas un

1. Tarde. *Les lois de l'imitation*, p. 215.

trait de génie, et cette image est l'équivalent de l'exemple primitivement donné par le chef. » Ainsi, de même qu'entre l'imitation volontaire et la contagion, il n'y a pas de démarcation absolue entre la contagion et la suggestion.

M. Binet définit ainsi la suggestion : « Une pression morale qu'une personne exerce sur une autre, qu'elle agisse par l'intermédiaire des intelligences, des émotions ou des volontés. » M. Binet ajoute : « La parole est le plus souvent l'expression de cette influence, mais la pensée peut être devinée ou comprise. » Si la pensée peut être devinée ou comprise, c'est grâce à des signes toujours perceptibles, grâce à une mimique spéciale et représentative de l'acte à réaliser et l'interprétation du symbole exige, de la part du suggestionné, la conservation de son intelligence, sa volonté seule étant frappée d'impuissance.

Lorsqu'un individu est sollicité par un exemple habilement présenté d'agir dans un sens déterminé, il obéira d'autant mieux que l'impression de l'exemple sera plus forte ; que les raisons d'agir seront ou meilleures ou plus spécieuses, et tout l'effort du suggestionneur devra tendre précisément à faire sur son « sujet » une pression efficace, afin de lui éviter tout désir d'exercer son sens critique, afin de paralyser sa volonté.

L'exemple doit être alors rehaussé d'une certaine mise en scène: « Voyez, je fais ceci dans tel but, j'y vois tel avantage, ne sentez-vous pas de telle façon, » et l'on peut dire que dans ces cas la suggestion par le symbole favorise le pouvoir contagieux du fait : néanmoins, nous continuerons à comprendre plus spécia-

lement, sous le nom de contagion, les cas où la répétition par un second sujet d'une manifestation quelconque de l'activité mentale d'un premier est une *répétition inconsciente, de part et d'autre,* en tant que répétition.

Bien qu'il y ait influence nette du sujet imité sur le sujet imitateur, cette influence échappe aux deux facteurs qui concourent inconsciemment à la répétition.

Outre les signes conventionnels, il est certaines influences qui contribuent à favoriser la contagion, qui paralysent la volonté parce que sans doute elles ajoutent à la valeur du symbole, donnent du poids à la suggestion : tels sont par exemple le prestige, la conviction du sujet imité. « Plus on croit et agit soi-même, plus on agit sur autrui et plus on fait croire[1]. »

L'autorité morale indiscutable d'une personne, l'excellence d'un but à atteindre, une conviction profonde sont autant de motifs qui provoquent chez une seconde personne la reproduction d'un acte, qui font « *pression morale* » chez ce sujet imitateur. Quiconque est convaincu de l'opportunité de ses actes ou de la réalité de ses perceptions désire entraîner chez les autres la même conviction, plaide plus ou moins consciemment dans ce but, et, bien que le désir de « *faire école* » ne soit point avoué, fait œuvre de suggestionneur. Il y a là quelque chose de plus que dans la contagion pure et simple. De même, de deux éducateurs chargés de la même tâche moralisatrice, et voulant la remplir par des procédés analogues, le plus

1. Guyau. *Éducation et hérédité*, p. 12.

contagieux sera ou le plus pénétré de l'importance de son rôle ou le mieux doué au point de vue du prestige, de l'influence morale.

L'éducateur, dont le rôle est de développer les intelligences et non pas d'asservir les volontés, doit avoir conscience de son prestige, afin de résister au désir de faire œuvre de suggestionneur.

CHAPITRE IV

MÉCANISME GÉNÉRAL DU DÉVELOPPEMENT DE L'IMITATION INVOLONTAIRE OU CONTAGION MENTALE

La contagion mentale, imitation involontaire, exclut toute idée de délibération de la part du sujet qui la subit : elle se produit toujours sans intervention du « Je veux », de l'idée du moi comme cause de l'acte qui s'exécute. Comment expliquer cette communication inconsciente, soudaine et irrésistible entre deux intelligences ?

« Chez les animaux, dit M. Tarde, c'est d'abord le muscle qui imite le muscle : chez nous c'est d'abord et surtout le nerf qui imite le nerf, le cerveau, le cerveau. » Il existe chez nous, ajoute-t-il, une action intercérébrale à distance « une sorte d'électrisation psychologique par influence qui permettait aux hommes de communiquer entre eux à l'aube de la préhistoire, alors que l'art de la parole était encore inconnu », et ne pouvant expliquer cette influence mystérieuse. L'auteur la compare à la suggestion hypnotique « dont les miracles ont été si vulgarisés de nos jours ».

Les phénomènes de la suggestion ont perdu aujourd'hui, grâce aux travaux de Charcot, Pierre

Janet, Richet, Myers, Grasset et de bien d'autres, le caractère mystérieux que leur attribue M. Tarde. En réalité, chez nous comme chez l'animal, c'est d'abord le muscle qui imite le muscle. Comme le dit M. Féré [1], toute représentation mentale, toute opération psychique a un équivalent moteur [2] et se traduit à l'extérieur par des mouvements musculaires, des modifications de la circulation, et par conséquent de la température, des sécrétions, du teint, etc. Il s'ensuit que la lecture de la pensée se réduit toujours à la constatation et à l'interprétation de modifications organiques qui souvent se produisent à l'insu du sujet. M. Stricker (cité par M. Féré) a insisté sur ce fait, facile à vérifier, qu'il est impossible à certains sujets d'avoir la représentation mentale d'un mot sans qu'il se fasse dans les muscles, qui servent à l'expression de ce mot, un mouvement correspondant. Or, la perception de ce mouvement tendra à provoquer un mouvement semblable chez le sujet qui le perçoit, c'est le phénomène que M. Féré appelle l'*induction psycho-motrice* : cette reproduction automatique a lieu à l'état normal, mais surtout dans certains états extra-physiologiques ou pathologiques, et d'une ma-

1. Féré. *Sensations et mouvement*, p. 116-119.

2. « Un désir vif et soutenu, une imagination frappée et fortement préoccupée excitent la passion chez l'orateur et chez l'acteur dramatique, et cette passion traduite en *gestes expressifs*, en accents inspirés passe dans la foule et la remue... »

« Les signes expressifs sont immédiatement reconnus de tous chez l'acteur et chez l'orateur ; tandis qu'ils sont obscurs chez l'hypnotiseur et le magnétiseur, et que le patient seul, grâce à l'hyperesthésie totale ou locale, le reconnaît et le subit. » Bertrand, *Psychologie de l'effort*, p. 56-57.

nière particulièrement frappante dans la catalepsie. En outre, tout mouvement, toute attitude, suggère une émotion ou une idée corrélative. C'est ainsi que s'explique le phénomène de la transmission, nous dirons de la contagion des idées, des émotions : « Je ne suis pas sûr que le somnambule ne puisse arriver à lire inconsciemment dans l'esprit par une imitation inconsciente de l'attitude et de l'expression de la personne dont il copie instinctivement et avec exactitude les contractions musculaires[1]. » Cette corrélation entre les états moteurs de la physionomie, de l'attitude, d'une part et des états émotionnels et les états intellectuels d'autre part, a été ainsi exprimée par Egdard Poe[2] : « Quand je veux savoir jusqu'à quel point quelqu'un est circonspect ou stupide, jusqu'à quel point, il est bon ou méchant, ou quelles sont actuellement ses pensées, je compose mon visage d'après le sien, et j'attends alors pour savoir quels pensers ou quels sentiments naîtront dans mon esprit ou dans mon cœur, comme pour s'appareiller et correspondre avec ma physionomie. »

« La particulière action musculaire, dit encore Maudsley, n'est pas seulement l'exposant de la passion, mais bien *aussi une partie essentielle d'elle-même*. Exprimez par votre physionomie une émotion particulière, celle de la colère, de l'étonnement, de la malignité, et l'émotion ainsi imitée ne manquera pas de s'éveiller en vous ; et pendant que les traits

1. Maudsley. *Pathologie de l'esprit*, p. 73.
2. *La lettre volée*. Histoires extraordinaires d'Edgard Poë, traduction Baudelaire, p. 63. Édition 1893.

du visage expriment une passion déterminée, il est inutile et vain de tâcher d'en éprouver une autre. »

Ainsi, la réaction motrice, représentative en quelque sorte de la sensation, de la perception, de l'émotion, du sentiment, de l'idée sera le primum movens de la reproduction.

La contagion se produit donc du dehors au dedans.

Par conséquent, nous devons étudier d'abord la contagion des mouvements, afin de pouvoir expliquer celle des états effectifs et des idées.

CHAPITRE V

DE LA CONTAGION DES MOUVEMENTS ET DES ACTES

> La veuë des angoisses d'autrui m'angoisse matériellement...
> Un tousseur continuel irrite mon poumon et mon gosier.
>
> MONTAIGNE, *Essais*, livre II, chap. XX.

Une contraction musculaire succédant immédiatement à une excitation périphérique, tel est le type le plus simple du mouvement réflexe complet. On le réalise expérimentalement sur la grenouille privée de son encéphale, qui réagit aux plus légères excitations. Théoriquement, le réflexe idéal est celui dans l'exécution duquel intervient un seul élément nerveux.

Le prolongement périphérique d'une cellule médullaire étant sollicité par une excitation cutanée minime, cette excitation se transmet au centre cellulaire puis revient à la périphérie sous forme d'une contraction localisée dans la fibre musculaire à laquelle aboutit le prolongement centrifuge, cylindraxile de la cellule.

Il est impossible de réaliser expérimentalement ce « réflexe élémentaire » car les cellules nerveuses ont entre elles des connexions multiples, indiscutables,

bien que mal déterminées, quant à leur nature ; aussi même s'il était possible (ce qui n'est pas) de n'exciter qu'une seule cellule par ses prolongements cellulipètes de la périphérie, cette excitation, parvenue à la cellule serait transmise, grâce aux anastomoses, aux éléments voisins.

Toutefois le nombre des éléments mis en jeu est d'autant plus restreint que l'excitation est plus faible et la réaction d'autant moindre par conséquent. Celle-ci devient au contraire plus importante au fur et à mesure que l'excitation augmente d'intensité. Les expériences de Pflüger sur des grenouilles ont déterminé les lois d'après lesquelles se manifeste la réaction motrice, suivant la dose de l'excitation (loi de l'unilatéralité, loi de la symétrie, loi de l'intensité, loi de l'irradiation, loi de la généralisation).

Retenons pour l'instant la loi de l'irradiation. Il est inutile de distinguer, pour l'étude qui nous occupe, les différents étages de l'axe cérébro-spinal, mais on conçoit qu'un grand nombre de cellules nerveuses diversement placées peuvent être mises en jeu dans l'exécution d'un acte réflexe déterminé. Une sensation quelque peu intense partie de la périphérie se traduit extérieurement par un certain nombre de contractions musculaires réflexes, indiquant que de bas en haut l'excitation s'est transmise à divers étages de la moelle ou de l'encéphale, étages sus-jacents à celui qui paraissait devoir être uniquement sollicité.

Dans le réflexe simple, l'influx nerveux cellulifuge n'a qu'une voie. Mais la combinaison des communications interneurotiques crée la possibilité de plu-

sieurs voies d'échappement, de plusieurs réactions de natures diverses (motrices, sécrétoires, lumineuses et électriques même, chez certains animaux : pyrophore et torpille) et même de la réaction purement psychique. La réaction dans ce cas s'arrête à la perception ; et l'énergie nerveuse enregistrée sous la forme d'images-souvenirs, de représentations mentales, constitue le capital psychique d'un individu. Ce capital est susceptible de se transformer et d'être extériorisé plus tard sous l'influence d'autres excitations.

Il en résulte que le domaine des actes réflexes est extrêmement étendu puisqu'il embrasse en définitive tous les événements de la vie psychique.

Tel acte tout d'abord volontaire devient rapidement réflexe : l'habitude, la mémoire ne sont autre chose que la faculté d'accomplir de façon réflexe des actes primitivement volontaires. Pour obtenir la réalisation d'un des réflexes complexes, coordonnés à l'exécution desquels concourent un grand nombre de cellules nerveuses, il n'est plus besoin d'une excitation extérieure déterminée : l'ordre peut partir de n'importe quel relai de la série. Que l'une des cellules nerveuses, intercalée dans une voie réflexe, entre en branle la première, et le réflexe s'exécutera comme s'il avait passé par le circuit complet : comme si l'excitation d'origine périphérique s'était adressée d'abord à des fibres nerveuses centrifuges : or cette mise en branle d'une des stations intermédiaires peut être obtenue par le souvenir de l'excitation périphérique primitivement nécessaire à l'accomplissement du réflexe. Elle peut être obtenue par conséquent par la perception de ce mouvement

réflexe exécuté par autrui, perception qui rappelle le souvenir de l'excitation. « Nous ne pensons pas seulement avec notre cerveau, dit Espinas (*des sociétés animales*, cité par Sighele) mais avec tout notre système nerveux, et l'image envahissant d'emblée avec le sens qui perçoit, les organes qui correspondent d'ordinaire à la perception y provoque inévitablement des mouvements appropriés qu'un contre-ordre énergique peut seul parvenir à suspendre. » C'est que, comme nous le disions dans notre deuxième chapitre, beaucoup de nos réactions motrices sont conscientes et provoquées par une sensation, consécutive elle-même à un stimulus externe, sans être à proprement parler volontaires. Lorsque j'éloigne rapidement la main de l'épingle qui la pique, j'ai conscience non seulement de la douleur et du mouvement réactionnel, mais encore du lien qui les unit. Je sais que je retire la main pour éviter la piqûre, et pourtant je n'ai pas délibéré pour éloigner ma main ; l'effort volontaire consisterait au contraire à retenir le mouvement réactionnel et à supporter sans bouger la sensation douloureuse, à donner le contre-ordre, en un mot.

Grâce à l'éducation, nous parvenons à donner le contre-ordre dans un grand nombre de cas, mais il nous arrive encore souvent de nous abandonner aux conséquences de la perception visuelle ou auditive d'un mouvement réflexe ou perceptivo-moteur, et de le reproduire inconsciemment, c'est que nous sommes contagionnés. Les enfants tout jeunes sont extrêmement accessibles à la contagion. Les adultes le sont moins, ce qui s'explique par la puissance de l'éduca-

tion d'abord, par la maturité de l'âge ensuite, deux conditions qui contribuent à nous rendre maîtres dans une certaine mesure de nos réflexes.

Prenons des exemples, en allant du simple au complexe, soit d'abord celui du bâillement. Le bâillement, inspiration grande, forte et longue, suivie d'une expiration prolongée, accompagnée d'une contraction spasmodique de tous les muscles inspirateurs, y compris les muscles abaisseurs de la mâchoire, peut être provoqué par des causes organiques et des causes psychiques. Au point de vue organique, le bâillement répond à un besoin d'oxygène, toutes les causes ralentissant la circulation et l'hématose peuvent le provoquer.

Parmi les causes psychiques du bâillement, Ch. Richet[1] *(Dictionnaire de Physiologie)* invoque la monotonie d'un phénomène extérieur et l'ennui qui en résulte, puis la contagion : « Penser au bâillement fait bâiller. La vue d'un individu qui bâille fait bâiller ceux qui sont autour de lui. Autrement dit, l'image mentale du bâillement fera naître sa réalisation organique par suite des liens existant entre les cellules cérébrales où se crée l'image et le bulbe respiratoire qui commande l'acte lui-même. »

Le bâillement est donc un acte réflexe dont le centre est au niveau du bulbe, dont la cause incitatrice physiologique est l'excitation de ce centre par du sang pauvre en oxygène. Mais cette incitation physiologique n'est pas seule capable de produire le bâillement.

Telle personne dont le centre bulbaire est plus fa-

1. *Dictionnaire de Physiologie*, Ch. Richet, t. II, p. 3.

cilement excitable se livrera d'elle-même et seule au bâillement dans un air confiné, d'autres personnes moins sensibles et qui seules n'auraient pas bâillé, bâilleront à sa vue ; bien plus, faisons abstraction des conditions favorables à la production du bâillement, la contagion se produira encore. Enfin, penser au bâillement fait bâiller ; dans le cas où la perception seule d'un bâillement produit chez une autre personne ce même mouvement, nous assistons au phénomène de la contagion motrice le plus simple.

« La représentation d'un mouvement, dit Ribot, est un mouvement qui commence, un mouvement à l'état naissant. » Que cette représentation mentale, soit présente (perception directe) ou qu'elle ne soit qu'une représentation-souvenir, le centre bulbaire est excité et le mouvement se produit.

L'exemple du bâillement est un des plus frappants ; c'est peut-être le réflexe le plus contagieux, le plus rebelle au contre-ordre de l'éducation. Nous avons tous présent à l'esprit le souvenir de véritables épidémies de bâillement, provoquées dans un omnibus par exemple à la vue d'un premier bâilleur.

Sont également contagieux, le rire et les larmes[1]. Ces phénomènes sont contagieux par eux-mêmes, indépendamment des états émotifs qu'ils manifestent, et d'ailleurs ceux-ci ne le sont sans doute que par l'intermédiaire de leurs manifestations. Certains sujets sont pris de fou rire à la vue d'une autre personne riant, et s'abandonnent à ce fou rire, sans connaître

1. ... Si vis me flere dolendum est] [primum ipsi tibi... (Horace), art poétique.

la cause provocatrice de l'hilarité du premier rieur. N'est-ce pas là encore de la contagion réflexe au premier chef ?

La toux est également contagieuse : « Un tousseur continuel, dit MONTAIGNE, irrite mon poumon et mon gosier. »

Sarah BERNHARDT jouait un soir à Moscou la *Dame aux Camélias*, lorsqu'au dernier acte elle se mit à tousser, suivant le rôle, comme une phtisique, parvenue à la dernière période ; un grand nombre de personnes dans la salle furent prises d'une toux réflexe absolument caractéristique. Dans ces cas, la contagion du mouvement réflexe au mouvement réflexe identique est simple.

Sont encore contagieux, les gestes habituels d'un sujet, vulgairement et improprement appelés tics, qu'adopte souvent, aussi inconsciemment qu'ils sont exécutés, un second sujet qui vit en contact journalier avec le premier.

Nous nous occuperons plus loin des tics pathologiques proprement dits. Ils seront signalés avec toute la série des phénomènes morbides dont nous étudierons la contagion.

Citons, enfin, la contagion de l'accent d'autant plus rapide et plus profonde que le sujet contagionné est plus jeune. Il y a dans la contagion de l'accent par l'éducation quelque chose d'analogue à ce qu'on observe expérimentalement chez certains oiseaux : Une mésange mise toute jeune avec les fauvettes chante comme les fauvettes (LE DANTEC).

D'autres phénomènes sont un peu plus complexes : la vue d'une personne qui se gratte, parce qu'elle

éprouve la sensation de démangeaison, provoque le même réflexe chez un témoin ; mais ce témoin a éprouvé lui-même, avant de se gratter, la sensation prurigineuse ; ici, l'arc réflexe est reconstitué dans son entier, avec la sensation provocatrice et le mouvement réflexe proprement dit. Pourtant, l'excitation périphérique a manqué.

Dans d'autres cas, la contagion s'exerce d'une façon imparfaite, mais réelle : la vue d'actions coordonnées, rythmiques et devenues réflexes chez ceux qui les exécutent, provoquent chez les spectateurs des réactions motrices, parfaitement inconscientes, mais également rythmiques, qui sont pour ainsi dire une ébauche de la reproduction des actes perçus[1]. La vue de gens qui dansent, de gens qui marchent au pas, est particulièrement propice à l'établissement de cette contagion imparfaite, contagion qui se traduit par l'exécution de petits mouvements scandés, limités à un membre, à un segment de membre, à un groupe musculaire.

Chacun exécute plus ou moins ces mouvements réflexes limités : balancement de tête, petits coups frappés sur la table avec les doigts, petits mouvements rythmés des jambes en présence de danseurs ou de soldats qui défilent, surtout lorsque la cadence est encore accentuée par une musique entraînante, facilitant d'autant mieux la contagion.

1. Par analogie : « Quand on regarde un objet en mouvement, par exemple un pendule oscillant, il y a une production énorme de mouvements inconscients dans le sens de l'objet. » Tucker. *Année psych.*, t. V, p. 596-597.

Cette contagion imparfaite, surtout facile quand l'esprit est occupé ailleurs, est à rapprocher des cas où la vue d'un acte volontaire entraîne, chez un sujet distrait, la répétition réflexe de cet acte (contagion unilatérale).

Lorsque je me promène, l'esprit occupé à quelques réflexions, j'accomplis instinctivement, sans en délibérer avec moi-même, et sans que le souvenir en persiste en moi (*à conscience perdue*, pour ainsi dire), un certain nombre d'actions appropriées à l'acte de me promener, j'évite les voitures, les passants qui viennent à ma rencontre, les obstacles qui se présentent sous mes pas. De la même façon, si la pluie se met à tomber, j'ouvre mon parapluie avant d'avoir expressément pris la résolution de le faire, parce que j'ai vu plusieurs personnes se mettre ainsi en mesure d'être garanties. Ouvrir son parapluie est, en apparence, un acte volontaire. En fait, dans notre société, c'est la série des mouvements constituant la réaction habituelle à la perception de la pluie qui tombe, et, de même que les mouvements réflexes les plus simples, cet acte coordonné peut être imité involontairement, à la suite de la perception de l'acte identique. L'absence du contre-ordre, même dans des cas aussi complexes, permet à la contagion mentale de se produire.

CHAPITRE VI

MÉCANISME DE LA CONTAGION DES ÉTATS AFFECTIFS

La contagion des états affectifs est un phénomène incontesté. « C'est une loi universelle dans tout le domaine de la vie intelligente, dit Espinas [1], que la représentation d'états émotionnels provoque la naissance de ce même état chez celui qui en est témoin. » Le mécanisme de cette contagion est des plus simples, il est tout entier dans la *sympathie* au sens étymologique du mot, c'est-à-dire dans cette « tendance d'un individu à s'accorder avec les états actifs ou émotionnels des autres, ces états étant révélés par certains moyens d'expression » (Bain [2].)

Quels sont donc les moyens d'expression par lesquels l'état affectif d'un sujet devient irrésistiblement celui d'un autre sujet?

Certains admettent comme possible l'influence directe d'une âme sur l'autre : On a comparé cette influence à une action magnétique, à une sorte d'électrisation psychologique par influence (Tarde). Cette

1. *Des sociétés animales*, 2e édit., p. 258 et suiv.
2. Cité par Ribot. *Psychologie des sentiments*, p. 227.

comparaison n'est pas une explication. Qu'est-ce que cette action intercérébrale ? Les hypothèses faites à son sujet (celles d'un fluide neurique [1] par exemple) n'ont rien d'absurde *a priori*. Mais avant de les soumettre à la discussion, il faudrait que l'impossibilité d'expliquer les phénomènes qu'elles concernent grâce aux faits scientifiquement établis soit démontrée. Or quand on a fait la part des coïncidences possibles, il faut bien reconnaître que les faits concernant la transmission des états psychiques à distance ne forment pas un ensemble probant, permettant de mettre en doute que : « *Rien n'est dans le cerveau qui n'ait été d'abord dans les sens,* » que « le phénomène se passe tout entier entre deux organismes, sans qu'il y ait action directe d'âme à âme ou de volonté à volonté » [2]. L'étude de l'inconscient, de l'automatisme psychologique a rendu plus facilement explicable la plupart des phénomènes considérés jusqu'alors comme mystérieux.

Tout état psychique s'accompagne de manifestations physiques déterminées [3]. Entre cet état psychi-

1. Y a-t-il, en outre, un sens particulier, magnétique ou électrique, comme celui qui dirige, dit-on, les pigeons voyageurs ? Cette hypothèse qui n'a rien d'absurde en elle-même ne serait légitime que si l'on était parfaitement sûr d'avoir épuisé l'analyse des impressions sensorielles et ganglionnaires. BERTRAND, *Psychologie de l'effort*, p. 58.

2. BERTRAND. *Psychologie de l'effort*, p. 58.

3. Guy de MAUPASSANT, dans une de ses nouvelles, décrit magistralement la contagion d'un état émotif complexe provoqué par la vue d'une cérémonie religieuse : « C'est alors que Rosa, le front dans ses mains, se rappela tout à coup sa mère, l'église de son village, sa première communion. Elle se crut revenue à

que et les manifestations correspondantes, il y a un rapport de réciprocité, c'est-à-dire que l'un ne peut naître sans reproduire l'autre.

La tristesse s'exprime par un jeu de physionomie et une attitude déterminés. Que ce jeu de physionomie et cette attitude se manifestent chez un sujet, il ressentira la tristesse. Dans l'assaut d'escrime d'abord courtois, il arrive que les deux adversaires ressentent pendant la durée de l'assaut des sentiments d'animosité que leur suggèrent les attitudes de la lutte. Difficile à observer d'une façon rigoureuse chez un

ce jour-là, quand elle était si petite, toute noyée en sa robe blanche, et elle se mit à pleurer. Elle pleura doucement d'abord ; les larmes lentes sortaient de ses paupières, puis, avec ses souvenirs, son émotion grandit, et, le cou gonflé, la poitrine battante, elle sanglota.

Elle avait tiré son mouchoir, s'essuyait les yeux, se tamponnait le nez et la bouche pour ne point crier ; ce fut en vain ; une espèce de râle sortit de sa gorge, et deux autres soupirs profonds, déchirants, lui répondirent ; car ses deux voisines, abattues près d'elle, Louise et Flora, étreintes des mêmes souvenances lointaines, gémissaient aussi avec des torrents de larmes.

Mais comme les larmes sont contagieuses, Madame, à son tour, sentit bientôt ses paupières humides, et, se tournant vers sa belle-sœur, elle vit que tout son banc pleurait aussi.

. . . . . .

Soudain dans l'église une sorte de folie courut, une rumeur de foule en délire, une tempête de sanglots avec des cris étouffés. Cela passa comme ces coups de vent qui courbent les forêts ; et le prêtre restait debout, immobile, une hostie à la main, paralysé par l'émotion, se disant : « C'est Dieu, c'est Dieu qui est parmi nous, qui manifeste sa présence, qui descend à ma voix sur son peuple agenouillé ! »

(Guy de Maupassant, *La Maison Tellier*, p. 37, 38 et 39, édition illustrée. Ollendorf, 1889.

sujet normal ce phénomène de réversibilité se reproduit avec une extrême netteté dans les cas d'hypnose.

Les études de l'école de CHARCOT et en particulier de Pierre JANET ont bien fait connaître ces phénomènes et les conséquences psychologiques que l'on peut en déduire. Un sujet en catalepsie répète fidèlement les mouvements et les attitudes qu'il perçoit. « Lentement, LÉONIE va mettre son bras, puis tout son corps, exactement dans la position qu'a prise son hypnotiseur. » (JANET[1].) C'est l'imitation spéculaire ou en miroir; mais bien plus, le corps tout entier et la physionomie s'harmonisent avec l'attitude donnée à l'un de ses membres : « A-t-on fermé l'un des poings de LÉONIE, l'autre se ferme également; les bras se lèvent dans la position de l'attaque, le corps se redresse, la figure change. Les lèvres serrées, les sourcils froncés, les poings fermés n'expriment que la colère... Il suffit de lever les sourcils, pour que s'exprime dans tout le corps l'attitude de la terreur. » (JANET.)

Il y a donc entre l'*état affectif* et les *manifestations* organiques qui l'accompagnent, un lien indissoluble, et comme le dit RIBOT, la *sympathie* est une propriété de la *matière vivante*... Il y a une sympathie organique faite de réceptivité et de mouvements imitateurs... Entre la sympathie (au moins sous sa forme primitive) et l'imitation, dit encore le même auteur, je ne vois qu'une différence d'aspect : la sym-

1. JANET. *Automatisme psychologique*, p. 18.

pathie désignant surtout le côté passif du phénomène, l'imitation son côté actif et moteur[1].

Déjà, nous avons vu que les actes réflexes sont éminemment contagieux : s'il est vrai que les représentations mentales renferment des éléments moteurs, que toute émotion a pour manifestation des réactions motrices, indissolublement liées à elle, la contagion (ou imitation involontaire) de ces réactions motrices réflexes entraînera la reproduction de l'état émotif correspondant. Et même cette reproduction de l'état affectif sera absolument nécessaire si l'on admet avec W. James et Lange que l'état organique est la base de l'émotion, en est la cause et non l'effet.

Un grand nombre de psychologues acceptent aujourd'hui la théorie de James et Lange que Ribot résume en ces deux propositions : 1° L'émotion n'est que la conscience de tous les phénomènes organiques (extérieurs et intérieurs) qui l'accompagnent et qui sont considérés comme ses effets. En d'autres termes, ce que le sens commun considère comme les effets de l'émotion en est la cause ; 2° Une émotion diffère d'une autre, suivant la quantité et la qualité des états organiques, suivant leur combinaison diverse, n'étant que l'expression subjective de ces divers modes de groupement. Si donc nous soumettons à l'analyse un

1. Ribot. *Psychologie des sentiments*, p. 228 et 229 ; l'auteur rappelle à ce propos la définition suivante de l'imitation : Baldwin (*Mental developpement in the child and race*, p. 263, 366) définit l'imitation : « Une excitation sensori-motrice ayant ce caractère particulier que c'est une activité circulaire, la réaction musculaire, reproduisant son stimulus. »

état émotionnel nous voyons qu'il se décompose comme il suit :

1° Un état intellectuel ; perception ou idée (vision terrifiante, menace, etc., annonce ou lecture d'une mauvaise nouvelle, odeur d'incendie, saveur de poison).

2° Troubles organiques et mouvements réflexes consécutifs à cet état intellectuel.

3° État émotionnel, tristesse, colère, peur qui n'est que la conscience de ces changements organiques.

Par conséquent, c'est parce que nous tremblons et que nous avons la chair de poule, que nous avons peur, c'est parce que nous pleurons et éprouvons une foule d'autres phénomènes organiques, que nous sommes tristes, etc.

Quand un homme est triste ou gai, angoissé ou irrité, il n'est pas seulement atteint dans sa sensibilité subjective, il laisse voir son état à ceux qui l'entourent par toutes sortes d'expressions physiques involontaires qui chez lui vont de pair avec les sentiments d'angoisse, de joie ou de colère (LANGE).

Supprimez dans la peur les symptômes physiques, rendez le calme au pouls agité, au regard sa fermeté, au teint sa couleur normale, aux mouvements leur rapidité et leur sûreté, à la langue son activité, à la pensée sa clarté, que restera-t-il de la peur? (LANGE.)

Absolument rien, répond M. G. DUMAS, le traducteur de LANGE, que le souvenir de la cause qui l'a produite.

Cette théorie combattue par SOURY, LEHMANN et KRÆPELIN est adoptée par SERGI[1] qui l'appelle la théorie

1. SERGI. *Les émotions* (Paris, Doin, 1903).

périphérique des émotions, elle se résume d'après lui en ces deux principes :

La vie des sentiments se concentre dans le bulbe et dans les organes des fonctions vitales.

Le cerveau se comporte par rapport aux émotions, comme un organe d'excitation au moyen d'idées et de souvenirs. Il participe aux émotions en les rendant conscientes lorsqu'elles ont déjà apparu.

La corrélation des états organiques et de l'état émotif étant établie, l'état intellectuel qui a été l'agent provocateur de l'émotion n'est plus indispensable : que les troubles organiques se produisent et l'état émotionnel surgira.

Sous l'influence de troubles de nutrition encore mal déterminés, le mélancolique est triste et anxieux sans qu'il connaisse la cause de sa tristesse et de son anxiété. Il cherche même cette cause et quand il croit l'avoir trouvée, elle constitue la formule de son délire. Il dit d'abord : je suis anxieux comme si j'avais un remords après l'exécution d'un crime. Il dit ensuite : j'ai commis un crime et je vais en subir la punition.

Il suffira donc que les manifestations extérieures de l'émotion soient contagieuses pour que les états affectifs le soient également. Pris dans une panique, je fuis en proie à la plus vive émotion sans que je connaisse la cause de la frayeur de ceux qui fuient autour de moi. C'est grâce aux réactions motrices qui manifestent au dehors l'état organique, base de l'émotion, que cette émotion m'a été transmise par contagion.

CHAPITRE VII

CONTAGION DES ÉTATS AFFECTIFS. — DOULEUR ET PLAISIR. — ÉMOTIONS PRIMITIVES

Après avoir indiqué le mécanisme général suivant lequel s'opère la contagion des états affectifs, nous devons étudier, l'un après l'autre, les différents éléments de la vie affective, et à propos de chacun d'eux, prendre la contagion sur le fait.

Quelle que soit la forme de la *douleur physique*, elle dépend toujours de sensations internes ou externes, et s'accompagne de modifications de l'organisme. Ces dernières, caractères objectifs de la douleur physique prise en général sont, d'après M. Ribot[1], réductibles à une seule formule : ce sont les symptômes de la diminution ou de la désorganisation des fonctions vitales. La douleur, en effet, diminue la fréquence des mouvements du cœur, altère le rythme respiratoire, abaisse la température, modifie les fonctions digestives et, si elle dure, altère la nutrition générale, anéantissant les fonctions motrices, ou les excitant passagèrement pour épuiser l'individu.

1. Ribot. *Psychologie des sentiments*, p. 19.

Dans le phénomène douleur, le rôle du cerveau est de rendre conscients les troubles de la vie organique. *La douleur comme état de conscience n'est qu'un signe, un événement intérieur qui révèle à l'individu vivant sa propre désorganisation.*

La douleur morale ne diffère pas essentiellement de la douleur physique. La grande différence est au point de départ, celle-ci étant liée à une sensation périphérique, celle-là à une image ou une idée, phénomène central.

La douleur morale peut être simplement le souvenir d'une douleur physique, c'est la copie affaiblie, l'écho d'une perception douloureuse ancienne (douleur à l'idée de se faire arracher une deuxième dent).

A un degré plus élevé, elle est causée par l'idée d'un objet où d'un événement fâcheux pour nous (nouvelle d'une ruine), d'un amoindrissement ou d'une privation (nouvelle d'une mort).

La douleur morale est accompagnée des mêmes modifications organiques que la douleur physique (troubles de la respiration et de la circulation, contraction des vaso-moteurs, etc.). Dans ce cas, l'excitation est transmise du cerveau aux noyaux bulbaires. Comme la souffrance physique répond à une désorganisation des tissus de notre corps, la souffrance morale répond à une diminution de notre vie psychique.

L'état de plaisir a son point de départ comme la douleur, soit dans une excitation périphérique ou dans une représentation mentale. Mais dans les deux cas, il s'accompagne des mêmes modifications orga-

niques. Dilatation des vaisseaux, et augmentation des contractions du cœur : activité plus grande de la respiration, élévation de la température, rapidité des échanges nutritifs, exubérance des mouvements, cris, rire, chant, danse.

Examinons maintenant si la douleur et le plaisir sont contagieux. *A priori,* cela est possible puisqu'ils se manifestent par des réactions corporelles, en fait cela s'est plusieurs fois vérifié.

Malebranche (*De la recherche de la vérité,* livre II) cite l'histoire d'une jeune fille, qui ayant assisté à la saignée d'un pied, ressentit une douleur si vive au même endroit du pied, qu'elle dut garder le lit.

Un étudiant en droit, assistant pour la première fois à l'opération chirurgicale qui consistait à enlever une petite tumeur dans l'oreille, ressentit lui-même à ce moment dans l'oreille une douleur si vive qu'il y porta involontairement la main et se mit à crier (Gratiolet, *De la physionomie*).

Hack Tuke [1] rapporte plusieurs faits de contagion de la douleur physique :

« Lauzanus, dit-il, parle d'un jeune homme qui, après avoir regardé attentivement un malade atteint de pleurésie, au moment où on le saignait au bras, fut, deux heures après l'opération, pris lui-même d'une vive douleur au bras, au point correspondant à la piqûre et en souffrit pendant près de deux jours...

« ... Des douleurs utérines se développent chez une femme de quarante-huit ans qui assiste sa fille dans un accouchement laborieux. »

1. Hack Tuke. *Le corps et l'esprit,* p. 11.

Eloi Muriset cité par Soury [1] relate l'observation d'une dame qui ressentit une vive douleur à la jambe précisément au point correspondant à celui du trait de la fracture qu'avait son fils.

Ces cas de contagion complète [2] sont relativement rares, mais chaque jour il nous arrive à la vue de la souffrance physique d'autrui d'éprouver une sorte de malaise, tandis que l'idée d'une douleur, siégeant au même point de notre corps, nous vient à l'esprit.

Pourquoi la plupart des personnes sont-elles hors d'état de supporter le spectacle d'une intervention chirurgicale? « Lorsque je fais moi-même une opération, disait à l'un de nous, un jeune chirurgien, je m'occupe exclusivement de mener à bien ma tâche, et la vue des incisions que je fais moi-même ne me cause aucune impression pénible, mais lorsque j'assiste seulement à une intervention, soit comme

1. Jules Soury. *Système nerveux central*, Georges Carré et C. Naud, Paris, 1899, t. II, p. 1319.

2. M. le Dr Picqué dans une communication récente à la Société de Chirurgie (9 mars 1904) attire l'attention de ses collègues sur de véritables épidémies d'appendialgies. Il relate le fait suivant qui lui fut communiqué par un médecin militaire d'une garnison de province : « Ce médecin avait eu à soigner deux officiers atteints d'appendicite. Dans les semaines qui suivirent la mort de l'un de ces deux malades, neuf autres officiers, sur 25 que comptait le détachement, s'alitèrent, se plaignirent de douleurs et de symptômes qu'ils attribuaient à leur appendice : ils se crurent atteints d'appendicite. Chez aucun d'eux il n'existait la moindre réaction morbide de l'appendice et tous guérirent en quelques heures. »

M. le Dr Picqué voit dans ce fait l'explication de bien des épidémies d'appendicite qualifiées de familiales.

aide, soit comme simple spectateur, j'attends avec un petit sentiment d'angoisse l'incision cutanée, et dès qu'elle est faite je perçois dans la région correspondante de mon corps une légère sensation de douleur.

Mme de Sévigné écrivait à sa fille : « J'ai mal à votre poitrine. »

Tous ces faits prouvent bien, comme l'a dit Ribot, que la sympathie est une propriété de la matière vivante, qu'il y a une sympathie organique, faite de réceptivité et de mouvements imitateurs.

Les modifications de la physionomie qui accompagnent la douleur morale sont habituellement les premiers caractères qui nous avertissent de cette douleur chez autrui, et qui peuvent nous la communiquer avant que nous en connaissions la cause.

Lorsqu'une mauvaise nouvelle altère les traits d'une personne qui vient à ma rencontre, je perçois d'abord les réactions motrices qui caractérisent un état affectif douloureux, à mon tour et involontairement je compose mon visage, j'imite inconsciemment avec tout mon organisme, l'organisme qui souffre, et le ton affectif m'est transmis par contagion. Quand enfin l'idée de l'événement fâcheux m'est communiquée, elle ne fait que justifier l'état d'amoindrissement psycho-physiologique dans lequel je me trouve déjà.

Le plaisir est également contagieux. Il est de remarque banale que la bonne humeur et l'euphorie d'un seul se communiquent à plusieurs. Mais, comme le fait remarquer M. Ribot[1], quand on traite de l'état

1. Ribot. *Psychologie des sentiments*, p. 49.

de plaisir, les documents manquent. « Est-ce parce que l'humanité est ainsi faite que souffrant plus de la douleur qu'elle ne jouit du plaisir, elle étudie tout ce qui est peine pour s'en délivrer, et accepte tout ce qui est agréable naturellement et sans réflexion. »

A côté des états de douleur ou de plaisir nettement caractérisés, liés à des sensations, à des perceptions ou à des souvenirs, il existe des états simplement agréables ou désagréables.

Ces états dépendent des variations de la cénesthésie (qui est elle-même dépendante des diverses fonctions physiologiques) et consistent en états agréable, pénible, état de peur, état d'excitabilité. Ils peuvent être liés à des états organiques spéciaux (intoxication par le haschich, l'alcool, altérations organiques, auto-intoxications, etc.). Extérieurement les modifications de la cénesthésie se traduisent par des variations de la physionomie, de l'attitude, des changements de la circulation, de la respiration, de la température, par des réactions motrices variées. Le ton affectif qui correspond à ces réactions motrices se transmet grâce à elles de l'un à l'autre. Il arrive fréquemment que le ton d'une discussion s'élève, devient aigu parce que l'un des interlocuteurs est irritable, nerveux sous l'influence d'un trouble de nutrition, d'une dyspepsie par exemple : son irritabilité se communique à tous, d'une façon inconsciente, les interlocuteurs ont haussé la voix, ont pris l'expression de la colère, ont eu des gestes plus énergiques et leur état affectif jusque-là indifférent a été consécutivement modifié.

L'influence opposée se manifeste lorsque la gaieté et l'entrain d'un seul se communiquent à plusieurs.

Un crétin de 17 ans observé par Betcherew, cité par Soury[1], incapable d'imiter un seul acte volontaire et de comprendre aucun geste, souriait si on souriait devant lui, et ce sourire disparaissait si on le regardait avec une mine sérieuse.

De même chez les animaux, si dans un troupeau de moutons un mouton fuit, tous les autres fuient ; si un chien d'une meute aboie, tous les autres donnent de la voix.

L'état agréable ou l'état désagréable peuvent aussi résulter, l'un de la satisfaction, l'autre de la non-satisfaction d'une tendance organique. Parmi ces tendances, les unes sont innées, elles répondent aux besoins naturels, fonctions périodiques qui tendent à s'exercer, tels sont la faim, la soif, le sommeil et aussi le besoin sexuel malgré son apparition tardive chez nous ; les autres sont acquises, elles répondent aux besoins provoqués par une adaptation chronique de l'organisme, à l'alcool, au tabac, à la morphine par exemple. Ces derniers sont particulièrement du ressort de la pathologie : mais toutes ces tendances purement organiques s'accompagnent du phénomène conscience et se manifestent par les mouvements définis qui peuvent les satisfaire, ou bien par la seule ébauche de ces mouvements.

Puis viennent de nouvelles modifications organiques. Si la tendance est satisfaite, apparaissent les réactions expressives du plaisir. Dans le cas contraire l'organisme exprime d'abord la douleur, puis l'état de besoin qui s'exaspère, et à chaque besoin, répon-

1. Soury, *loc. cit.*, p. 1353.

dent des réactions particulières. L'envie de dormir, par exemple, s'accompagne de bâillements, d'étirement de membres, de battements des paupières.

Toutes les modifications organiques qui accompagnent : 1° l'état de besoin, 2° l'état affectif résultant de la satisfaction ou de la non-satisfaction d'un besoin, sont contagieuses.

Elles déterminent, chez le spectateur, d'abord l'état de besoin, puis l'état affectif ou désagréable, suivant la satisfaction ou la non-satisfaction du besoin.

Toutefois, lorsqu'il s'agit de besoins naturels ou périodiques, il faut pour que la contagion se produise, que l'organisme du contagionné, soit en état de réceptivité : avec cette restriction il est exact que la vue de quelqu'un qui a envie de dormir exaspère l'envie de dormir autant que la vue d'une personne dormant déjà.

De même la faim et la soif s'exagèrent à la vue de personnes qui mangent et qui boivent. Le fumeur manquant de tabac souffre davantage en présence d'autres fumeurs qui donnent satisfaction à leur penchant.

Dans tous ces cas, l'état présent de l'organisme est la condition nécessaire pour que la contagion se produise.

Est-il possible d'établir suivant leur pouvoir contagieux, une classification parmi les tendances organiques ? Tarde[1] croit que la soif est plus contagieuse que la faim, et qu'ainsi peuvent s'expliquer les progrès si rapides de l'alcoolisme.

1. Tarde. *Les lois de l'imitation*, p. 211.

D'après le même auteur, les désirs sexuels seraient plus contagieux que la soif, car dans la société la débauche précède l'alcoolisme. Mais ni l'alcoolisme ni la débauche ne sont des besoins innés : ils ne sont au début que la recherche du plaisir sans l'excuse du besoin. On peut expliquer avec TARDE que la débauche et l'alcoolisme sont les penchants anormaux les plus envahissants et en même temps les plus contagieux, parce qu'à leur origine se trouvent le désir sexuel et la soif, les plus impérieux besoins.

Plus complexes que les états affectifs qui viennent d'être passés en revue, les émotions cependant n'échappent pas à la contagion.

A chaque état émotif correspondent des réactions motrices qui l'expriment, des conditions organiques déterminées. Ces réactions motrices sont des mouvements indépendants de la volonté. Les uns sont des réflexes bulbaires, les autres des réflexes sous-corticaux, les autres enfin des actes perceptivo-moteurs dans la production desquels n'intervient pas de délibération expresse.

Théoriquement, que toutes les réactions motrices manifestant une émotion se reproduisent par contagion directe chez un sujet, et aussitôt les autres éléments de *l'organisme psychique* entreront en action : L'émotion sera reproduite. Dans la pratique la perception de l'une des manifestations spécifiques de telle ou telle émotion suffit à éveiller toutes les autres, et du même coup à ressusciter l'émotion.

Ici encore la sympathie sous sa forme primitive c'est-à-dire sous la forme de tendance à produire en

nous-mêmes une attitude, un état, un mouvement du corps que nous percevons dans une autre personne est le primum movens de la contagion ; mais à cette tendance, s'ajoute un phénomène psychologique, et en définitive nous subissons une affection qui existe chez un autre après qu'elle nous a été révélée par son expression physiologique[1].

D'après Ribot les émotions peuvent être divisées en deux catégories. Les unes sont simples, immédiates, grossières, elles apparaissent de très bonne heure chez l'enfant et sont en relation directe avec l'instinct de conservation de l'individu et de l'espèce. Ce sont la peur, la colère, et les émotions qui en dérivent, puis toute la série des émotions tendres. Les autres, plus complexes, plus différenciées, plus humaines, sont en rapport plus ou moins étroit en apparence avec l'instinct de conservation. Elles sont liées à des images de moins en moins concrètes à des concepts. Elles sont réductibles à 4 groupes, sentiments religieux, sentiment moral, sentiment esthésique et sentiment intellectuel. Toutes ces émotions sont contagieuses.

Examinons d'abord celles du premier groupe.

La peur est l'émotion qui apparaît le plus tôt chez l'enfant. Elle est la manifestation de l'instinct de conservation individuelle sous sa forme défensive.

Il y a une peur primitive, instinctive, inconsciente, antérieure à toute expérience individuelle, et une peur secondaire, raisonnée, consciente, postérieure à l'expérience.

1. Ribot. *Psychologie des sentiments*, p. 229.

Dans sa classification Sergi fait figurer la peur dans la variété instantanée des émotions d'inertie (1er genre, émotions dépressives) avec la terreur, l'épouvante, la stupeur, l'étonnement, la surprise, l'émerveillement. Ces trois dernières émotions sont des formes congénères, mais partielles et atténuées.

Toutes ont des caractères organiques communs et constants, en particulier l'arrêt du cœur et de la respiration.

La peur se manifeste par toute une série de modifications bien connues des différentes parties de l'organisme. Ces modifications ont été étudiées par Darwin, Mantegazza, Mosso, Lange, etc.

Ce sont, dans l'appareil de la circulation : diminution des contractions cardiaques, arrêt du cœur, troubles vaso-moteurs (contraction spasmodique des vaisseaux périphériques, pâleur), arrêt de la respiration qui devient haletante, dans les muscles de la vie organique, arrêt de la sécrétion salivaire (sécheresse de la bouche), arrêt de la sécrétion lactée et de la menstruation, sueurs froides, chair de poule, frisson, hérissement des poils, dilatation des pupilles; relâchement des sphincters amenant l'incontinence d'urine et des matières fécales. — Dans les muscles de l'appareil moteur volontaire, on trouve une paralysie plus ou moins accentuée, allant du simple affaiblissement musculaire jusqu'à la suppression de tout mouvement (on est cloué sur place), les membres sont animés de tremblements, la voix devient rauque, affaiblie ou même disparaît complètement.

L'ensemble de ces manifestations exprime un

abaissement du ton vital, un désir de se resserrer, de se dérober, d'offrir le moins de prise possible aux attaques.

La mimique est caractéristique[1]. Les sourcils sont élevés comme dans l'attention : les orifices palpébraux sont par suite agrandis, la bouche est ouverte et la mâchoire inférieure abaissée par suite de la surprise.

L'attitude est tout aussi expressive. Les épaules sont inclinées et portées en avant, le tronc est rejeté en arrière comme dans un mouvement de recul. Les mains, ou bien sont appliquées par leurs faces palmaires sur les parties latérales de la tête, ou bien sont étendues, les doigts écartés, les faces palmaires tournées en avant ; la tête est généralement tournée du côté opposé à celui d'où vient la perception émotive. Les jambes sont fléchies et tremblantes, les orteils crispés.

L'étonnement, la surprise, l'émerveillement reposent sur des phénomènes physiologiques de même ordre, mais moins accentués.

Leur expression mimique a ses caractères spécifiques et ne diffère que par des différences quantitatives de celles de la peur. Les sourcils sont également élevés, la mâchoire inférieure est abaissée et la bouche ouverte ; celle-ci prend une forme arrondie ; le tronc est porté en arrière, les jambes fléchissent, les bras tombent.

Les variétés durables, des émotions dépressives,

1. Toutes les indications concernant l'expression des émotions sont tirées du livre de M. Cuyer, *La Mimique*. Paris, Doin, 1903.

l'anxiété, l'inquiétude, le découragement, le désespoir, le chagrin, les émotions d'impuissance ; la honte, la timidité, l'humiliation (variété instantanée), la résignation, le dévouement, l'humilité (variété durable) ont également leurs expressions organiques et mimiques définies.

Il serait trop long de reprendre pour chacun de ces états la description que nous avons faite à propos de la peur. Nous nous contenterons de renvoyer aux livres de MM. Ribot, Sergi, Cuyer. Mais il est bien certain que ces émotions sont contagieuses. Le fait de voir, auprès de soi, des personnes manifestant la peur, paralyse, enlève toute énergie. Il en est de nombreux exemples. En somme il n'est pas besoin de connaître la cause de l'émotion terrifiante pour partager cette émotion. La peur s'est manifestée par une mimique, une attitude, des réactions organiques en un mot, immédiatement contagieuses. Ces réactions organiques reproduites chez les spectateurs d'une façon plus ou moins complète ont créé chez lui un état physique qui se traduit psychiquement par la peur, si l'impression terrifiante vient ensuite (presque immédiatement, souvent) frapper le sujet déjà contagionné, elle justifie un état déjà existant, l'accentue peut-être, mais ne le crée pas. Il nous est arrivé à tous d'avoir peur en percevant la peur autour de nous. Quelquefois cette émotion n'était pas justifiée, nous avons réagi contre elle, mais après l'avoir éprouvée. Ainsi dans les lieux où beaucoup de personnes se trouvent réunies, le cri « au feu » provoque, avant la constatation du sinistre, une fuite éperdue ; au théâtre, acteurs et spectateurs se précipitent aux

issues, se pressent et s'écrasent souvent, sans que la fuite soit justifiée, et sans que la cause de la fuite soit connue par le plus grand nombre.

Parmi les émotions dépressives de même ordre que la peur, l'inquiétude, le découragement, la honte, sont des plus contagieuses. Les exemples sont fréquents où la perception du découragement d'un seul enlève l'énergie à tout un groupe, et c'est la contagion de ces émotions qui abaisse le ton moral d'une troupe et permet la production des paniques [1].

1. « Les terreurs paniques sont un triste symptôme de l'état d'une armée : il en est arrivé quelquefois dans les armées françaises, mais ce n'est jamais dans leur bon temps. L'armée d'Austerlitz et celle d'Iéna n'en n'ont pas offert d'exemple. Les paniques sont toujours la preuve d'un grand relâchement dans la discipline, d'un défaut de confiance et d'une altération dans les vertus militaires. » MARMONT. *Mémoires*, t. III, p. 241.

Cette appréciation a été formulée à l'occasion de la panique qui se produisit le soir du second jour de la bataille de Wagram.

Le 6 juillet 1809, dans l'après-midi, l'archiduc Charles, renonçant à la lutte, était en pleine retraite, et Napoléon avait encore en réserve le corps de Marmont, une portion de l'armée d'Italie, la vieille garde, c'est-à-dire 30 000 hommes prêts à arrêter l'archiduc Jean, qui venait de Presbourg pour rejoindre son frère. Celui-ci venant à paraître, quoique tardivement, en arrière de notre droite, ses coureurs rencontrèrent les nôtres. Aussitôt, les vivandières, les longues files de soldats emportant les blessés crurent qu'une nouvelle armée se présentait pour recommencer le combat. Ils s'enfuirent en poussant des cris de terreur, et le tumulte fut tel que les corps en réserve durent prendre les armes, et que Napoléon, qui avait déjà mis pied à terre, s'empressa de remonter à cheval, inutilement du reste, car aussitôt les colonnes de l'archiduc Jean disparurent.

En 1859, le lendemain de la bataille de Solférino, *et cette fois sans cause apparente*, une panique se produisit sur les

La colère est l'émotion qui apparaît la seconde chez l'enfant (2e mois d'après Perez, 10e mois d'après Darwin et Preyer). Elle est la manifestation sous sa forme offensive de l'instinct de la conservation individuelle.

Sergi range la colère dans les émotions exaltatives et la place dans la variété instantanée de la 2e espèce (émotion de réaction). Ses caractères physiologiques sont très nets ; ils consistent en accélération des mouvements du cœur, en dilatation rapide des vaisseaux superficiels, d'où rougeur du visage et dilatation des grosses veines de la face et du front. Cette dilatation poussée à son extrême limite peut produire des hémorragies. La respiration est haletante et irrégulière. La sécrétion de la salive est augmentée (on écume de colère). L'innervation des muscles volon-

derrières de l'armée française. De nombreuses voitures transportant surtout des blessés se dirigeaient sur Brescia. Tout d'un coup, une frayeur subite s'empara des conducteurs, dont bon nombre, il est vrai, n'étaient pas militaires. Les traits des chevaux furent coupés, les voitures renversées dans les fossés, et le torrent des fuyards se précipita jusqu'à Brescia.

Dans les deux exemples qui viennent d'être cités, ce sont surtout des isolés ou des éléments faiblement encadrés *qui sont envahis par la peur*. Mais des troupes jeunes, inexpérimentées, et qui manquent de confiance dans leurs chefs sont accessibles au même sentiment.

Il suffit de rappeler la panique de Montchautin à la veille de la bataille de Valmy (septembre 1792), par suite de laquelle 10 000 hommes furent mis en déroute par 1 500 hussards autrichiens, pour montrer *que la peur d'un seul, se traduisant par le cri de « sauve qui peut ! » ou « nous sommes trahis » suffit à entraîner toute une troupe ; qui, en d'autres circonstances, pourra montrer une tout autre cohésion.*

taires est augmentée sous une forme incoordonnée et spasmodique. Les mouvements sont violents et rapides, la voix est saccadée et rauque, et parfois seuls des cris sont proférés, les dents grincent.

La mimique et l'attitude sont très expressives : les sourcils sont abaissés d'une façon énergique, la peau de l'espace intersourcilier se ride transversalement, la paupière supérieure est élevée. Les narines sont dilatées, les lèvres sont réunies et projetées en avant, ou écartées de façon à découvrir les dents ; la mâchoire inférieure est élevée, les dents sont serrées ; on voit se dessiner sous la peau la saillie des muscles masséters. Le tronc est incliné en arrière, la tête projetée en avant ; les membres supérieurs dirigés en bas et en arrière, les poings fermés ; tout le corps est dans l'attitude de l'agression.

Dans sa réaction offensive, la colère se rapproche plus du plaisir que de la douleur.

Le mépris et le dédain appartiennent au même groupe émotionnel : leurs caractères physiologiques sont d'une intensité bien moindre.

L'expression faciale du mépris est une forme atténuée de celle du dégoût (abaissement des commissures labiales duquel résulte l'allongement du sillon naso-labial ; élévation des ailes du nez, inclinaison de la tête en avant, en bas, puis en haut, haussement d'épaules, etc.).

La haine, l'envie, le ressentiment, la rancune sont des émotions durables ; elles constituent, d'après Ribot, la forme civilisée de la colère. Il y a ici deux forces antagonistes en présence : d'une part, l'instinct agressif qui pousse en avant ; d'autre part, la raison,

le calcul qui refrènent la tendance à l'attaque. Cette action frénatrice se manifeste en modifiant l'expression des émotions ; la tendance destructive refrénée se dépense intérieurement aux dépens du sujet par des mouvements (se ronger les ongles, se mordre le poing).

Comme dans toutes les émotions de longue durée, il y a dans ces dernières des moments de repos et d'indifférence et des moments de manifestation aiguë. C'est alors que réapparaissent les conditions organiques et les manifestations expressives propres à chacune d'elles.

La colère, comme les émotions qui en dérivent, est contagieuse. L'histoire des révolutions fournit de nombreux exemples de ce fait. Au spectacle de la colère d'autrui, les plus raisonnables se font massacreurs ; ils n'ont pas pour cela besoin de savoir pour quel motif ils massacrent ; s'ils pouvaient discuter, ils s'arrêteraient immédiatement. Le spectacle de la fureur de ceux qui les entourent les a rendus furieux eux-mêmes. Inconsciemment, ils ont vu l'attitude et la mimique exprimant la colère ; inconsciemment, par contagion, ils ont reproduit le froncement des sourcils, le grincement des dents, les mouvements musculaires spasmodiques ; à cet état physiologique spécial a répondu l'émotion colère, et les conséquences souvent terribles de cet état émotif sont fatalement déroulées[1].

1. Voir S. Sighele. *La foule criminelle.*

E.-M. de Vogüé (*Les morts qui parlent*) décrit ainsi la contagion de la colère et des émotions qui en dérivent, au sein d'une Assemblée parlementaire. « L'objet de l'interpellation

Peut-être, cependant, la colère est-elle moins con-

était de mince importance, une phrase imprudente dans un mandement épiscopal... Boutevierge poussait la charge à fond de train contre le cléricalisme... Incisive et captieuse, son argumentation portait. A gauche, à droite, sur quelques bancs du centre, une contraction colérique déformait peu à peu les visages ; ils grimaçaient avec des expressions de joie méchante ou de révolte indignée ; le luisant de la haine passait dans tous les yeux braqués. On eût dit que certains regards à l'extrême gauche avaient la vertu du basilic, et qu'ils allaient poignarder les ministres, les gens du centre. Ce fut pis encore quand le plafond lumineux s'éclaira : Dans l'air épaissi, sur les figures terreuses, fantomatiques, avec la clarté trouble et jaunâtre, dont on ne voyait pas la source, il sembla qu'une pluie de fiel en dissolution s'épandît... Elle faisait jaillir les masques convulsés, plus terreux et plus jaunes, plus haineux sous le cerne de lumière bilieuse...»

. . . . . .

« Ah ! ne jamais revenir ici ! (dit un député). On s'y empoisonne la raison et le cœur. Au dehors de cette enceinte, je ne déteste personne ; dès que j'y rentre, je sens en moi une bête féroce ; chaque après-midi, il me semble que je me replonge dans un *bain de haine...* »

. . . . . .

« Cette porte franchie, ils (les députés) se transforment en ogres, on croirait qu'ils vont s'entre-dévorer... Est-ce pure comédie, effet de la galerie sur l'acteur qui rentre dans la peau de son personnage sous les yeux du public ? Non, car je l'ai sentie, cette puanteur de haine ; *elle m'envahissait moi-même; je me surprenais à haïr je ne sais qui, par contagion...* »

... Dans l'hémicycle, vous voyez l'addition de tous ces hommes en une personne collective, l'Assemblée : monstre nouveau, très différent des unités qu'il totalise. Il sent, pense, agit autrement que ses composantes...

... Chacun sait aujourd'hui qu'il se crée dans tout auditoire, au Parlement comme au théâtre, une mentalité collective et temporaire. Elle a ses mouvements, son niveau presque toujours médiocre ; rarement, elle s'élève à hauteur des meilleurs; le

tagieuse que la peur, c'est sans doute parce qu'elle est une manifestation offensive de l'instinct de conservation, moins immédiate que la réaction défensive, et souvent refrénée au moins chez l'adulte par la peur raisonnée. En réalité, cette peur d'expérience, jointe à l'éducation atténue, sans les faire disparaître, les manifestations de la colère et la colère elle-même.

Les émotions tendres apparaissent chez l'enfant vers le neuvième mois (Darwin), ou le douzième (Perez). Sergi les range dans la variété durable des émotions de plaisir.

L'expression physiologique de la tendresse, dit Ribot, en ce qui concerne les mouvements, est réductible à une seule formule, l'attraction. Elle se traduit par des mouvements élémentaires de rapprochement, ou par des contacts, ou par l'embrassement qui est sa fin dernière. Les modifications organiques de la respiration et de la circulation sont les mêmes que dans la joie. L'accroissement de la pression sanguine colore les joues, augmente la sécrétion lacrymale, d'où l'éclat des yeux et l'écoulement des larmes. Un mode d'expression qui est propre à la tendresse est le sourire.

La mimique de l'affection, de l'amour, de la tendresse est caractérisée par : l'élévation de la paupière inférieure et de la peau de la joue, l'apparition d'un sillon à l'union de ces deux régions. La paupière se moule plus exactement sur le globe de l'œil.

plus souvent, elle rabaisse ceux-ci à l'étiage des pires, des moins intelligents et des plus méchants. Cette queue règle les impulsions de tout le corps.

Les lèvres réunies et projetées en avant expriment le baiser. Les membres supérieurs dirigés horizontalement en avant, les avant-bras en demi-pronation, les mains ouvertes, les doigts légèrement fléchis et écartés, constituent le geste qui exprime l'appel affectueux.

L'émotion tendre est contagieuse, et se propage nettement, toujours par sympathie, grâce à la mimique qui la manifeste. De la mère à l'enfant, et réciproquement, le baiser appelle le baiser, et éveille immédiatement l'état motif de tendresse.

Il entre parfois un peu d'émotion tendre dans la popularité. L'autorité d'un chef d'armée repose souvent sur l'affection démonstrative qu'il sait inspirer à ses soldats. Napoléon, dont le prestige et l'autorité faisaient trembler certains généraux, était adoré de la troupe. Les « grognards » faisaient plus de cas que d'un grade des manifestations de familiarité affectueuse du Petit Caporal. On enviait celui à qui l'Empereur avait pincé l'oreille, et la croix n'avait de valeur que si le chef l'avait lui-même placée sur la poitrine.

De même, une tendresse irraisonnée et qui se propage avec une inconcevable rapidité soulève parfois la foule en faveur d'un homme dont elle fait un héros. Le gouvernement régulier est compromis quelquefois par de tels mouvements que rien ne justifie, mais qu'explique la contagion d'une émotion affectueuse. L'agitation créée autour du général Boulanger (1887) nous paraît être un exemple de ce genre.

CHAPITRE VIII

CONTAGION DES ÉTATS AFFECTIFS *(suite)*
LES ÉMOTIONS SUPÉRIEURES

Des émotions primitives que nous venons d'étudier dérivent d'autres émotions vraiment humaines, en rapport avec des images de moins en moins concrètes, avec des concepts.

Ces dernières peuvent être rapportées à quatre chefs : sentiment religieux, sentiment moral, sentiment esthétique et sentiment intellectuel. Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage d'approfondir l'étude des formes supérieures de l'émotion. Cette étude a été faite d'une façon complète et extrêmement intéressante par M. Ribot, dans son ouvrage sur la psychologie des sentiments, ouvrage duquel nous nous sommes largement inspirés.

Il nous suffira de mettre en relief les conditions physiologiques et les manifestations extérieures des émotions, qui sont à la base de ces sentiments, afin de montrer comment ils peuvent devenir contagieux.

Le sentiment religieux est lié à des conditions physiologiques. Celles-ci sont surtout apparentes si l'on considère les formes les plus simples, les moins intellectualisées de ce sentiment.

Le croyant, à quelque religion qu'il appartienne quand il est sous l'influence de l'émotion religieuse, présente du tremblement, de la pâleur, le *sacer horror*, l'anéantissement, l'attitude prosternée, l'attitude extatique.

L'émotion religieuse est une émotion complexe, on peut l'analyser ainsi : à la première période de l'évolution de cette émotion le croyant ressent d'abord : 1° la peur, depuis la terreur jusqu'à l'inquiétude vague due à la foi en une puissance inconnue, mystérieuse, surtout nuisible *(Primus in orbe Deos fecit timor)* ; 2° une certaine attraction du croyant pour son Dieu qu'il espère fléchir, attraction pouvant aller jusqu'à certaines formes d'amour, tendant à l'union et à la possession ; 3° un sentiment d'égoïsme étroit se rapportant à l'instinct de la conservation *(do ut des)*.

L'état émotif religieux est provoqué ou excité par l'ivresse mécanique (danses religieuses) par l'ivresse toxique le vin (Dionysiaques), l'encens, le kif, etc.

Primitivement, les rites religieux sont l'expression immédiate et directe de l'émotion religieuse et ce n'est que plus tard qu'ils deviennent symboliques.

L'agenouillement, le prosternement, l'extension du bras en avant, la jonction des mains, l'inclinaison en avant de la tête et du tronc, les paupières étant baissées, constituent l'attitude caractéristique du recueillement, de la supplication, de la prière ; l'inclinaison de la tête en arrière, le regard tourné en haut expriment l'adoration se rapprochant de l'extase.

De telles attitudes composées de mouvements divers, involontaires sont contagieuses au premier chef et entraînent l'émotion correspondante.

D'une foule en prières et recueillie se dégage une action contagieuse indiscutable.

Ainsi préparé, renforcé dans sa foi, le croyant est amené à succomber à une autre contagion ; la contagion du martyre.

Aux premiers siècles de l'ère chrétienne la vue du sang des martyrs suscitait de nouveaux sacrifices.

Cette contagion apparaît très souvent, soit dans les ouvrages des Pères de l'Église, soit dans les documents plus ou moins authentiques qui nous relatent les souffrances des martyrs [1].

La non authenticité d'un texte ne prouve pas qu'un incident qu'il relate soit tout à fait inventé ; les faussaires ne mettent guère en œuvre que des faits vraisemblables et sans doute assez communs. Les textes hagiographiques, c'est-à-dire qui nous racontent les épreuves des confesseurs de la foi, peuvent d'ailleurs se ranger sous deux types assez différents. Les uns sont dits *actes (acta sincera)* ; ils se donnent pour des procès-verbaux d'interrogatoires achetés aux greffiers des tribunaux ; ils sont souvent faits, ou refaits, par à peu près ou par imitation d'autres documents de même ordre ; plus fréquemment encore ils sont plus ou moins interpolés. Les autres sont dits *passions (passio martyrium)*, ce sont des récits plus ou moins amples rédigés en théorie

1. Tout ce qui concerne la contagion du martyre nous a été communiqué par notre ami M. Charles Guignebert, auteur d'une très intéressante thèse de doctorat : Tertullien. Étude sur ses sentiments à l'égard de l'Empire et la société civile (Paris, Ernest Leroux, 1901), dans laquelle on trouve une étude très documentée du christianisme au 11e siècle.

par quelque fidèle qui a assisté aux événements qu'il raconte ou par l'Église à laquelle appartenaient les martyrs, dans un but d'édification. La part de fantaisie personnelle y a plus de place et s'y développe beaucoup plus à l'aise que dans les *actes*. La critique des uns et des autres est difficile et leur usage dangereux, parce qu'un très grand nombre des deux types ont été fabriqués de toutes pièces très loin des événements qu'ils relatent. Mais les inconvénients qu'ils présentent sont atténués par la remarque ci-dessus, au moins en ce qui regarde la question qui nous occupe.

On peut considérer la contagion de l'exemple : 1° sur les chrétiens ; 2° sur les païens.

1. *Sur les chrétiens*. — Elle est très grande et fréquente ; ce n'est pas surprenant, car l'Église des premiers siècles, vivant toujours dans la crainte de la persécution, préparait d'avance ses fidèles à la supporter, elle les soumettait à un entraînement régulier. Le jeûne, l'exaltation de la prière et la lecture commentée des *actes* ou *passions* des martyrs étaient les éléments essentiels de cette préparation. Ces derniers documents, soigneusement copiés, circulaient d'église en église et y accomplissaient partout la même besogne d'édification. Il y a donc en quelque sorte une contagion voulue par l'Église et officielle.

L'Église n'entend pas que ses fidèles courent au-devant du martyre ainsi que le préconisaient certaines sectes hérétiques, mais elle désirait qu'ils fussent dans un état d'esprit propre à leur faire braver les supplices si la persécution les obligeait à les affronter. La *chute*, c'est-à-dire l'apostasie, même tempo-

raire et obtenue par la douleur, était considérée par elle comme un grand malheur. Dans une certaine mesure, le courage des confesseurs, ou du moins d'une bonne part d'entre eux est donc sorti de la contagion de l'exemple de ceux qui avaient marché avant eux dans la voie du martyre. Mais cette contagion lente, destinée à créer un état d'esprit plutôt qu'à inspirer certains actes précis dans des circonstances prévues, est moins caractéristique que la contagion de l'exemple présent, au tribunal même. Cependant on peut saisir des cas d'une véritable vocation pour le martyre qui se manifeste, par exemple, dans toute une famille. Saint Cyprien, évêque de Carthage, nous rapporte (*Épist.* XXXIX, 3) qu'un certain Celerinus, lui-même confesseur insigne, compte déjà au nombre des martyrs sa grand'mère et ses deux oncles paternel et maternel ; le martyre est donc chez ces gens-là comme une tradition de famille.

Au tribunal, ou au cours d'un procès de martyr, il n'est pas rare qu'un chrétien gagné par l'enthousiasme, enflammé par l'exemple, soit invinciblement porté à se compromettre par quelque éclat. Ainsi saint Justin (II *Apologie*, 2) nous montre la belle attitude du fidèle Ptolémée qui, dénoncé par un ivrogne dont il a converti la femme et arrêté, s'avoue hautement chrétien ; le juge Urbicus le condamne à mort. En entendant cette sentence, un autre chrétien présent, Lucius, prend spontanément la parole et reproche véhémentement au juge de faire périr un innocent ; on le condamne au même supplice et il s'y rend avec joie. Ce que voyant, un autre chrétien de

l'assistance se dénonce de même et a le même sort. Un trait plus caractéristique nous est fourni par la *Passio* de saint Cassianus (Ruinart, *Acta sincera*, éd. de 1859, page 345). Ce Cassianus est greffier du gouverneur de la Mauritanie tangitane, à Tanger; on amène devant le juge un centurion chrétien nommé Marcellus, qui a jeté ses armes et refuse de les porter plus longtemps, jugeant le métier militaire incompatible avec sa foi; on le condamne à mort. Quand il entend la sentence, Cassianus jette bruyamment à terre son encrier et son registre et proclame que la sentence est inique. A partir de ce moment il marche exactement dans les traces du martyr Marcellus et meurt comme lui. C'était donc un chrétien honteux ou timide que l'exemple a subitement exalté et enhardi. Le cas est assez fréquent. Quelquefois aussi on voit dans les procès collectifs que l'un des inculpés est comme le chef spirituel et l'exemple des autres, lesquels gardent les yeux fixés sur lui et l'imitent de leur mieux.

2. *Sur les païens.* — Les impressions produites par les martyrs sur les païens paraissent avoir été quelquefois très fortes, en vertu de cette croyance populaire logiquement absurde, mais très tenace, qu'on ne meurt que pour la vérité. Les chrétiens comptaient beaucoup sur ce mode de propagande et Tertulien (*apologétique*, 50) exprime un sentiment commun chez eux, lorsqu'il écrit que le sang des martyrs est de la graine de chrétien *(semen est sanguis christianorum)*. Lui et tous les apologistes du christianisme produisent au premier rang des preuves non seulement de leur foi, mais de son bien fondé, le

courage héroïque des martyrs. Il n'est pas impossible de saisir dans les documents hagiographiques quelques exemples de l'action précise et en quelque sorte présente de l'exemple. Ainsi dans son *histoire ecclésiastique* (VI, 5), EUSÈBE nous raconte l'histoire suivante : un soldat nommé Basilide mène au supplice la vierge Potamienne, qui a confessé la foi au milieu des tortures avec un très grand courage ; sur le chemin, la populace insulte la martyre et Basilide la défend ; Potamienne lui promet qu'il recevra bientôt sa récompense. Dès lors il est gagné à la foi : quelques jours après, il refuse de prêter un serment, disant qu'il est chrétien : on le met aux fers et, selon l'usage, les fidèles viennent le visiter ; il leur raconte que Potamienne lui est apparue et lui a promis qu'il sortirait bientôt de cette vie. En effet, il confesse la foi le lendemain et a la tête tranchée. Il n'a pas reçu le baptême, mais le cas est prévu : il est tout de même chrétien aux yeux de l'Église, ayant reçu le baptême du sang. Une lettre de DENYS, évêque d'Alexandrie, qui nous est rapportée par EUSÈBE (Hist. ecclés. VI, t. I, 16), nous offre une histoire absolument analogue ; il s'agit d'un soldat qui est gagné par l'exemple de deux martyrs qu'il conduit au supplice et se dit subitement chrétien. Souvent c'est sur les gardiens de la prison que la contagion de l'exemple s'exerce et, dans ce cas, elle s'accompagne toujours, pour le pieux narrateur, de prodiges plus ou moins surprenants. Exemple : dans la *Passio* des SS. FIRMUS et RUSTICUS (RUINART, *Acta Sincera*, éd. de 1859, p. 638), nous voyons le geôlier Cancérius qui a la garde de deux martyrs, avec

ordre de ne pas leur donner à boire ; une nuit, il est réveillé par un tremblement de terre et des chants ; il se lève et voit dans la cellule de ses prisonniers une grande lumière et une table admirablement servie ; il tombe à la renverse et quand les martyrs l'ont rassuré, il est chrétien. Dans la *Passio* de S. Quirinus (Ruinart, *op. cit.*, p. 523), le geôlier Marcellus se convertit après un miracle du même genre : fond analogue avec un peu plus de luxe de détails dans la *Passio* de S. Vincent (Ruinart, *op. cit.*, p. 404) et dans la *Passio* de S. Victor et de ses compagnons (Ruinart, p. 338). Il est naturel que des incidents de ce genre ne soient relatés que dans des *Passions* et qu'ils y prennent sous la plume du narrateur tout préoccupé d'édification une allure tout à fait merveilleuse ; leur sens n'en est pas moins clair. Ces geôliers et soldats sont des hommes du peuple simples et évidemment *prêts* au miracle. Ils vivent en contact permanent avec les confesseurs très exaltés, hantés par des visions, des révélations, des extases de toutes sortes, qui prient tout haut, prêchent et prédisent ; eux-mêmes sont superstitieux, ils doutent si leurs prisonniers dont la foi les étonne n'ont pas raison, et le moindre incident suffit pour les entraîner dans cette foi. On ne peut pas dire que cela arrive souvent, mais cela arrive quelquefois et s'explique très naturellement. Il est aisé d'établir des nuances entre la conversion de Basilide et celle de Cancerius, mais toutes deux sont dues à la contagion de l'exemple.

Il nous est naturellement impossible de savoir quel rôle exact celle-ci a joué dans l'histoire de l'extension du christianisme, mais nous pouvons affirmer que

les apologistes avaient raison en disant qu'elle en a joué un grand, particulièrement dans le peuple. Les *actes* et *passions* ne nous montrent jamais que des individus d'exception, mais il n'est pas impossible d'entrevoir derrière eux la masse impulsive prête à les admirer et s'étonner au moins et parfois à les suivre. Ceux que leur tempérament incline au martyre y versent à leur tour, les autres s'arrêtent à la foi ou en sens inverse s'indignent, haussent les épaules...

En somme, l'exemple exalte les chrétiens, les fait sortir de leur nature paisible ou timide et les porte subitement aux résolutions extrêmes ; il donne l'impulsion décisive à bon nombre de païens qui viennent à l'Église et parfois même y pénètrent par la grande porte du martyre.

Ce pouvoir contagieux du sentiment religieux, favorisé par l'agglomération, explique certains grands mouvements historiques et en particulier les croisades. C'est au cri de « Dieu le veut » qu'eurent lieu au moyen âge ces déplacements inutiles et formidables des peuples de l'Europe occidentale vers le berceau de leur religion.

Le même fanatisme contagieux guidait les premiers sectateurs de Mahomet : Il explique les pratiques étranges de certaines sectes : les mutilations, les interprétations bizarres de faits qui ne sont mystérieux qu'en apparence.

Dans ces cas, deux éléments interviennent mais à degré inégal : 1° la suggestion de quelques-uns dont l'action est limitée ; 2° le pouvoir contagieux des premiers suggestionnés, dont l'action au contraire s'étend à toute la masse et se répercute à l'infini.

Plus près de nous, grâce à l'invention de l'imprimerie, la contagion des sentiments religieux se produisit par un mécanisme tout autre, bien étudié par M. Tarde[1]. Aux foires, aux pèlerinages, aux multitudes tumultueuses où couraient des émotions pieuses ou belliqueuses, a succédé un public religieux, formé par la masse des lecteurs de la Bible, éditée pour la première fois à des millions d'exemplaires.

Nous verrons plus loin comment cette contagion d'un autre ordre est rendue possible.

Les religions nouvelles ont bénéficié de la puissance de diffusion rapide de l'émotion complexe que nous étudions actuellement.

*
* *

Les sentiments qui sont à la base du groupe « famille » tirent leur origine de l'instinct maternel et de l'instinct sexuel.

Quant à l'instinct social, son origine est dans l'attraction chez les individus, du semblable par le semblable, c'est-à-dire encore dans la sympathie. L'habitude de vivre en commun dérive de la similitude de certains besoins primordiaux (besoin d'alimentation identique, de dépense commune, tendances expansives analogues).

Cette habitude crée, entre les individus qui composent une société, une solidarité psychologique. En effet, la vue, le contact, l'odeur des autres deviennent

1. Tarde. Le public et la foule. *Revue de Paris*, 1888.

des perceptions indispensables à chaque membre du groupe.

Ces perceptions constituent pour chaque individu une portion de sa conscience propre, dont il sent le déficit quand il est isolé.

« Pour qu'un groupe devienne stable et constitue une société, il faut qu'un élément de fixité s'y ajoute : la conscience claire ou vague d'une obligation, d'une règle, de ce qui doit être fait ou évité. C'est l'apparition du *sentiment moral.* » (RIBOT.)

Dans les sociétés humaines, la morale est d'abord instinctive, inconsciente, déterminée par les conditions d'existence du moment. Elle s'exprime alors par les mœurs. La loi écrite, les institutions, les codes expriment la morale consciente, réfléchie, complexe, souvent en contradiction avec la morale courante.

Comment les sentiments moraux étrangers et même contraires en apparence à l'instinct de conservation individuelle, tels que la bienfaisance, la générosité, le dévouement, la charité, la pitié, ont-ils pu naître et se développer. C'est qu'ils reposent sur des états émotifs complexes, que M. RIBOT décompose de la façon suivante : à leur base se trouve : 1° la sympathie, c'est-à-dire la possibilité de sentir avec un autre et comme un autre ; 2° la tendance altruiste qui s'est développée de la façon suivante :

1° Tendance à déployer une activité créatrice,

2° Plaisir d'y réussir ;

3° Association agréable entre ce plaisir et la personne (ou l'objet) qui a bénéficié de l'activité. Ainsi se trouve édifié un organisme psychique normal.

Ces émotions morales, ayant à leur base la sympathie et la tendance altruiste, se manifestent comme toutes les autres émotions par des réactions motrices que nous avons déjà décrites.

C'est grâce à ces réactions motrices qu'elles sont contagieuses. Il existe dans l'histoire de nombreux cas, où des hommes, entraînés par la contagion de l'exemple, ont sacrifié leur vie pour des sentiments de gloire ou d'honneur, qu'ils comprenaient vaguement, qu'ils ne pouvaient analyser. Seuls, la plupart auraient hésité, contagionnés les uns par les autres, ils se sont fait héroïquement massacrer à la vue d'un geste, d'une expression, d'une émotion morale qui passait en eux immédiatement, inconsciemment, irrésistiblement.

Comme l'héroïsme, le dévouement est contagieux, ainsi qu'on peut le constater au cours des épidémies. Il y a des élans de charité contagieuse après certaines catastrophes particulièrement dramatiques.

Durant les époques troublées, on voit parfois les tendances altruistes se propager au sein d'une assemblée ou parmi la foule avec une inconsciente rapidité. Rappelons, pendant la Révolution française, l'abandon des privilèges par les représentants de la noblesse et les enrôlements volontaires.

En 1720, après une fièvre de spéculations financières, le Parlement anglais, « dont presque tous les membres *individuellement* avaient pris part à cette débauche d'agiotage, la flétrit comme corps et ordonna des poursuites contre ses promoteurs, pour avoir corrompu des personnages publics » (Claudio-Jannet, *le Capital*), cité par Tarde.

*
* *

L'émotion esthétique a sa genèse dans un superflu de vie, dans une activité de luxe ; elle est une forme de jeu. La transition entre le jeu sous sa forme simple de mouvements dépensés pour le plaisir et l'activité esthétique est la danse.

La danse primitive contient la forme embryonnaire de deux arts, la musique et la poésie. Au début, l'art est une dépendance et un auxiliaire de l'utile.

Le sentiment esthétique, de social devient individuel, d'un caractère strictement humain, embrasse la nature tout entière.

A l'émotion esthétique se rattache l'émotion du sublime qui se décompose ainsi : 1° un sentiment d'angoisse (la peur) ; 2° la conscience d'une violente énergie déployée, d'une augmentation de vie (sentiment de puissance) ; 3° sentiment conscient ou inconscient de notre sécurité, en face d'une puissance formidable.

L'émotion du sublime, dit J. Sully, est l'émotion particulière causée par la perception ou la représentation de l'immensité dans le temps et de l'espace ou de la puissance physique et morale.

La contagion de l'émotion esthétique se manifeste d'une façon directe devant un spectacle de la nature, une œuvre d'art, etc.; d'une façon indirecte, par l'engouement pour tel ou tel genre.

Il y a une certaine sincérité dans le *snobisme*. La perception de l'admiration d'autrui fait naître le désir

d'admirer, l'admiration elle-même, enfin l'explication plus ou moins valable de cette admiration.

Ici encore, les manifestations extérieures de l'émotion servent d'intermédiaires et favorisent la contagion.

La contagiosité du sentiment esthétique se manifeste par la création d'écoles de littérature ou d'art : « Ces foules esthétiques, dit M. Tarde[1], sont peut-être les plus intolérantes, précisément à cause de ce qu'il y a d'arbitraire et de subjectif dans le jugement du goût qu'elles proclament. Elles éprouvent d'autant plus impérieusement le besoin de voir se répandre et se propager leur enthousiasme pour Victor Hugo, pour Wagner, pour Zola ou à l'inverse leur horreur de Zola, de Wagner, de Victor Hugo, que cette propagation de la foi esthétique est à peu près la seule justification dont elle soit susceptible. » Faut-il rappeler la lutte entre adversaires et partisans de la musique italienne qui firent couler du sang au XVIII^e^ siècle, les manifestations des romantiques et des naturalistes ?

* * *

L'émotion intellectuelle défend d'un besoin primitif, le besoin de connaître, la curiosité.

La curiosité est primitivement adaptée à la conservation de l'individu, mais quand la lutte pour l'existence est devenue moins âpre, elle peut être cultivée

1. Tarde. Le public et la foule. *Revue de Paris*, juillet 1898, p. 619.

pour elle-même, et se transformer peu à peu en émotion scientifique. Elle va même chez quelques-uns jusqu'à la passion de la science.

La simple curiosité est contagieuse : elle s'exprime par des attitudes qui la transmettent de l'un à l'autre. Elle est à l'origine des rassemblements : les badauds se groupent en nombre parfois considérable autour de deux personnes ayant l'air d'examiner quelque chose. « La curiosité collective[1] dans les foules expectantes atteint des proportions inouïes sans le moindre rapport avec son objet parfois insignifiant... Le moins curieux, le plus sérieux des hommes, s'il entre dans un de ces rassemblements fiévreux, se demande ce qui le retient là, malgré ses occupations urgentes, *quel besoin il éprouve maintenant, comme tout le monde autour de lui,* de voir passer les voitures d'un empereur ou le cheval noir d'un général. »

De même, l'émotion scientifique est contagieuse et la contagion du plaisir de la recherche contribue aux progrès de la science, mais cette contagion ne s'exerce que dans un cercle restreint, car les notions abstraites ont peu d'attrait pour la moyenne des hommes. Chez quelques-uns seulement, la recherche ou l'acquisition d'une connaissance quelconque éveille l'état émotif comparable à celui que donne la puissance ou la possession. Grâce à cet état émotif, s'expliquent les recherches passionnées et si souvent infructueuses, qui tendent à compléter une grande découverte scientifique, les enthousiasmes passagers pour certains

1. Tarde. *Le public et la foule*, p. 620.

systèmes philosophiques. Que de microbes sp
ques ont été décrits et abandonnés depuis Pas
Pourquoi, depuis la guerre de 1870 et jusqu'e
dernières années, la doctrine idéaliste eut-elle
l'enseignement philosophique officiel tant de
sans ? Dans les lois de l'imitation, l'auteur[1] parl
épidémies de Darwinisme, d'Hégélianisme, q
produisent partout où une même foi en un
idéal possède les âmes, et qui, survenant par
sées intermittentes, ont succédé aux épidémie
pénitence de la Renaissance.

1. *Les lois de l'imitation*, note de la p. 158.

CHAPITRE IX

CONTAGION DES IDÉES

Les émotions supérieures que nous venons d'étudier peuvent être rappelées, non seulement par des perceptions d'origine extérieure, mais encore (et très souvent) par des images mentales, des concepts. Ici, nous touchons à la contagion des idées. Comment une idée peut-elle être contagieuse ?

Elle ne peut l'être que lorsqu'elle possède une valeur émotive : « Une idée qui n'est qu'une idée, dit Ribot, un simple fait de connaissance ne produit rien, ne peut rien. Elle n'agit que si elle est sentie, s'il y a un état affectif qui l'accompagne, si elle éveille des tendances, *c'est-à-dire des éléments moteurs.* »

Plus la valeur émotionnelle d'une idée est grande, plus cette idée est contagieuse. Par conséquent les abstractions pures sont contagieuses au minimum[1].

1. De même, en morale, « la vérité ne prend quelque valeur que si elle passe à l'état de sentiment, et elle n'atteint tout son prix que quand elle se réalise dans le monde à l'état de fait » (*Vie de Jésus*, p. 92. E. Renan).

La recherche de la vérité scientifique peut comme nous venons de le dire s'accompagner d'un état émotif, mais l'expression de cette vérité ne possède qu'un très faible pouvoir contagieux, car pour le plus grand nombre elle n'a rien d'affectif. Elle n'est pas associée à des images mentales ayant elles-mêmes une valeur émotionnelle.

Au contraire, une idée associée à beaucoup d'autres états psychiques avec lesquels elle constitue un tout, peut immédiatement provoquer, inconsciemment par voie réflexe, toute la série des modifications organiques, des réactions motrices qui sont à la source d'une émotion et cette émotion elle-même.

Ainsi cette idée sera contagieuse car, dans certaines conditions de milieu, les réactions motrices qui manifestent extérieurement un état psychique, peuvent (suivant le mécanisme que nous avons longuement décrit), se reproduire chez un témoin et amener la reproduction de l'état psychique correspondant.

Les idées se transmettent habituellement par des signes conventionnels, par le langage parlé ou écrit. L'orateur ou l'écrivain, quand ils expriment des idées à base émotionnelle, ont un pouvoir contagieux considérable. Ils peuvent faire accepter par la masse celles de ces idées les plus saugrenues.

M. Lebon [1] insiste sur la crédulité excessive de la foule, et sur l'absence de tout esprit critique que l'on rencontre chez elle, lorsqu'elle est soumise à une émotion violente. « Les personnes qui ont assisté au siège de Paris, écrit-il, ont vu de nombreux exem-

1. Lebon. *Psychologie des foules.*

ples de cette crédulité excessive des foules, aux choses les plus invraisemblables. Une bougie allumée à un étage supérieur était considérée comme un signal fait aux assiégeants, bien qu'il fût évident après deux minutes de réflexion qu'il leur était absolument impossible d'apercevoir de plusieurs lieues de distance la lueur de cette bougie. »

Cette interprétation, fausse et absurde par elle-même, était contagieuse parce qu'elle reposait sur un sentiment égoïste, la crainte de l'ennemi.

Sous l'influence de sentiments ou d'émotions de nature diverse que de légendes étranges, que d'opinions déraisonnables se sont propagées par voie de contagion !

Mais à la *foule* proprement dite « faisceau de contagions psychiques essentiellement produites par des contacts physiques », M. Tarde oppose le *public*, « collectivité purement spirituelle, dissémination d'individus physiquement séparés et dont la cohésion est toute mentale ».

Dans les foules anciennes réunies sur l'agora ou sur le forum, et tenues sous le charme de la parole d'un Périclès ou d'un Cicéron, dans les foules entraînées en croisade vers la Terre Sainte par un Pierre l'Ermite ou un Saint Bernard, on conçoit comment la contagion des idées, fortement exprimées par l'orateur pouvait se produire et multiplier ses effets. Cette contagion est subordonnée à celle des sentiments inconsciemment exprimés par des attitudes inconsciemment perçues et reproduites.

Dans le public composé d'individus séparés, rien de semblable ne peut se produire.

« Toutes les communications[1] d'esprit à esprit, d'âme à âme n'ont pas pour condition nécessaire le rapprochement des corps.

« De moins en moins cette condition est remplie quand se dessinent dans nos sociétés civilisées des *courants d'opinions*.

« Ce n'est pas dans des rassemblements d'hommes sur la voie publique que prennent naissance et se déroulent ces fleuves sociaux, ces grands entraînements qui emportent d'assaut les cœurs les plus fermes, les raisons les plus résistantes et font consacrer lois ou décrets par les parlements ou les gouvernements. Chose étrange, les hommes qui s'entraînent ainsi, qui se suggestionnent mutuellement ou plutôt se *transmettent les uns aux autres la suggestion* d'en haut, ces hommes ne se voient, ni ne s'entendent.

« Ils sont assis chacun chez soi, *lisant le même journal*, et dispersés sur un vaste territoire. Quel est donc le lien qui existe entre eux ? Ce lien, c'est la simultanéité de leur conviction ou de leur passion ; la conscience possédée par chacun d'eux que cette idée ou cette volonté est partagée au même moment par un grand nombre d'hommes. Il suffit que chaque lecteur sache cela, même sans voir ces hommes, même sans les connaître, pour qu'il soit influencé par ceux-ci pris en masse et non pas seulement par le journaliste inspirateur commun... Le lecteur n'a pas conscience en général de l'influence persuasive

1. Tarde. Le public et la foule, p. 289 et 290. *Revue de Paris*, août 1898.

de son journal qu'il lit habituellement, il a encore moins conscience de l'influence exercée sur lui par la masse des autres lecteurs. Cette influence n'en est pas moins incontestable. Elle s'exerce à la fois *sur sa curiosité* qui devient d'autant plus vive qu'il la sait ou la croit partagée par un public plus nombreux et plus choisi, et sur son *jugement* qui cherche à s'accorder avec celui de la majorité ou de l'élite, suivant les cas.

« L'invisible contagion du public dont nous faisons partie peut être expliquée par le simple prestige de l'*actualité*.

« ... La passion d'actualité progresse avec la sociabilité dont elle est une des manifestations les plus frappantes.

« ... Pour que cette suggestion à distance des individus qui composent le même public soit possible, il faut qu'ils aient pratiqué longtemps, par l'habitude de la vie urbaine, la suggestion à proximité.

« Ce n'est qu'après que nous avons été impressionnés longtemps par la voix, le regard, l'attitude des autres, que la pensée de ces manifestations peut avoir de l'influence sur nous et que la pensée de l'adhésion d'un grand nombre de nos semblables nous dispose à juger dans le même sens.

« La formation d'un public suppose une évolution mentale et sociale bien plus avancée que la formation d'une foule. »

Le transport de la pensée à distance n'a pu donner naissance au public que longtemps après l'invention de l'imprimerie, lors de l'avènement véritable du journalisme.

Depuis, la presse et le livre ont pris une influence considérable sur les croyances, les émotions et les idées de tous.

D'une façon magistrale, Jules Vallès a mis en évidence cette action du livre.

« Pas une de nos émotions n'est franche, dit-il, joies, douleurs, amours, vengeances, nos sanglots, nos rires les passions, les crimes, *tout est copié,* tout !

« Le livre est là... « Cherchez la femme », disait un juge. C'est le volume que je cherche, moi, le chapitre, la page, le mot... Combien j'en sais dont tel passage lu un matin a dominé, défait ou refait, perdu ou sauvé l'existence !

« ... Que l'écrivain ou l'écrivailleur ait donné à ses personnages une physionomie saisissante, dans le mal ou le bien, sur une des routes que montre Hercule, moine ou bandit, ange ou démon ! et c'en est fait du simple ou du fanfaron sur qui le bouquin tombera. Ce sera une bosse ou un trou, une verrue ou une blessure, suivant la chance ! Mais la trace est ineffaçable comme la tache de sang sur la main de Macbeth ! Ils gratteront à en saigner ; *le pâté* y est, il restera ! . . . . . .

. . . . . .

« *Robinson.* — Qui de nous n'a pas été victime de Robinson ?

Qui n'a pas rêvé son petit naufrage et son île déserte ? L'île déserte, avec le canot, la chasse, son château, ses vignes, du tabac, du melon, la liberté !

Mon Dieu ! de 10 à 13 ans que j'ai donc souvent prié le ciel de m'égarer !

. . . . . .

« *Les aventures de Cartouche.* — A côté du livre qu'on lit dans la bibliothèque de son père ou qu'on a en prix à la distribution, celui qu'on feuillette d'une main avide, qu'on parcourt d'un œil hagard, dans la case du bouquiniste... livre souvent autorisé, quelquefois défendu...

« *Les aventures de Cartouche* ou de *Mandrin* ou d'un autre... un voleur courageux, galant, poli avec les dames, s'il est dur avec les gendarmes, jurant à la belle étrangère qu'elle ne sera que détroussée, lui offrant le bras pour passer au salon de la caverne...

... Je sais bien que si, en quatrième, on m'avait offert un engagement dans une troupe convenable, avec espoir d'avancement et des feux, j'aurais signé des deux mains et j'aurais peut-être envoyé mon traité à ma mère.

. . . . . .

« *Walter Scott.* — ... Que de jeunes têtes tournées par la *Dame du Lac* !...

... Il existe des familles entières qui ont fait leurs malles et pris le chemin de l'Écosse sur les talons du romancier.

Ils ont, les braves gens, traversé au galop de leurs chaises de poste d'interminables lieues de brouillard, visité les filatures de Glascow et les boutiques d'High-Street à Édimbourg, et sont repartis tout écorchés par les notes d'hôtellerie et les banquettes de wagon, très dégoûtés du montagnard écossais...

. . . . . .

« *René.* — ... Quel livre !... et quelles victimes, ces victimes du *vague à l'âme*, ce chevalier du *vide immense* ! qui joue aux mélancolies creuses coupées

de sourires blafards, de regards noyés, d'aboiements plaintifs !

Rien ne l'amuse, rien ne l'émeut ; il bâille au nez de la vie qui passe. »

. . . . . .

« *Antony*. — « A partir d'Antony, l'enfant abandonné se fâche ; il ne geint point, ne pleurniche plus, — il sauve, il aime, il tue ;

. . . . . .

« Elle me résistait... *Je l'ai assassinée* ! »

« Cri admirable, ..., ... qu'on voudrait pousser rouge du sang d'Adèle, devant le mari, les gendarmes et le reste...

« Dire cela et mourir !...

« *Lord Byron*. — ... Il a troublé aussi quelques âmes, celui-là ! (Lord Byron.) Il a dérangé quelques têtes ! Son ours apprivoisé, ses orgies dans la salle basse du château. Sa vie, sa mort... Il y avait là, dans ce mélange de farces lugubres et d'actions glorieuses, de quoi faire tourner le sang aux vaillants et la tête aux faibles.

Les vaillants ? Ils luttent, ils sont morts ?

« Les faibles ?... ils boivent du cidre dans des crânes et mendient des os de squelettes pour faire des manches de couteau. . . . . .

« *A. de Musset*. — *Baudelaire*. — Ce qu'il a égaré de talents, ce grand poète (Musset) vous le savez ; ce qu'il a fait d'ivrognes, on l'ignore...

« On s'est grisé après *Rolla*, on a couru les cabarets et les maisons de filles après *Don Juan*.

« J'ai vu des garçons avaler de la bière qui les rendait bêtes, de l'absinthe qui les rendait fous, point

par plaisir, parce qu'ils avaient soif, non ! mais parce que c'était déjà être poète que de boire ainsi !...

« ... Ils avaient toujours rencontré le poète, l'autre soir, dans une rue borgne, ivre et malade...

« Ils mentaient. Dans leur ivresse et pour les besoins de la cause, ils voyaient des Musset partout...

« ... Ce n'est plus l'absinthe de Musset maintenant, c'est l'opium de Baudelaire...

. . . . . .

« *Balzac.* — Ah ! sous les pas de ce géant (Balzac) que de consciences écrasées, que de boue, que de sang ! comme il a fait travailler les juges et pleurer les mères !...

« ... Ceux-ci, avec Rastignac, du haut d'une mansarde ou debout sur le pont des Arts, ont montré le poing à la vie et crié au monde : *à nous deux* ! jurant sur le *Père Goriot* ou le volume à côté, de faire leur trou à coup d'épée ou de couteau...

. . . . . .

« ... Dans l'ombre, au second plan, la *Vieille Fille*, les *Deux Frères*, les chefs-d'œuvre.

« Au soleil, le sermon de Vautrin, coupé par le célèbre jet de salive ! Et les pauvres garçons d'en faire un évangile crachant comme lui, en homme supérieur (voyez la page) au nez de la société qui les a laissés s'embarrasser dans leurs ficelles et tomber de ces chutes dont quelquefois on porte la marque sur l'épaule... » « La Bovary, Fanny Lelia[1], le monde des amoureuses, les *Victimes de l'amour*. . . . .

1. Récemment, M. Louis Maigron (*Revue de Paris*, 15 décembre 1903) « *G. Sand et les mœurs* » a bien étudié l'influence du roman *Indiana* sur toute une époque.

« La courtisane a *Manon Lescaut* ; Léonie Chéreau copie la *Dame aux Camélias*, Angélina Lemoine lit *Marion Delorme*. Madame Lafarge avait lu aussi.

Toutes les femmes qui ont un peu empoisonné leur mari, jeté au feu leur enfant : des victimes du livre.

. . . . . .

« *Les Barricadiers*. — Et si je regarde plus haut, sur le théâtre de l'histoire, qu'y vois-je ? Derrière l'armée de Béotie s'avançait la légion thébaine, noire de poudre...

« Notre génération n'a pas été avare de son sang...

« ... Eh ! bien... combien qui s'étaient jetés dans la mêlée, grisés par l'odeur chaude de certains livres, histoire de la *Montagne* ou de la *Vendée*, des *Girondins* ou de *Dix ans* ! *Esquiros* ou *Crétineau-Joly*, *Lamartine* ou *Louis Blanc*[1]...

Chez toutes ces *victimes du Livre*, la tête donnait plus que le cœur.

N'est-ce pas à cause de l'influence qu'elle a sur l'émotivité en général qu'une idée abstraite en apparence passionne la foule ? — N'est ce pas par sympathie que nous adoptons une opinion ? N'est-ce pas notre état affectif qui règle notre attitude dans un débat d'intérêt commun ?

Récemment à propos de l'affaire Dreyfus, les Français se divisèrent en deux partis inconciliables. Deux courants d'opinion se formèrent quand il fut question de la revision du premier procès, et furent exprimées par des orateurs et des journalistes. Rapi-

1. Jules Vallès, *les Réfractaires*, Paris, Achille Faure, 1866, pages 173-201.

dement la masse fut contagionnée, et chacun suivit le chef de file qui l'avait ému. Un officier accusé de trahison, pour ce motif déjà condamné par un conseil de guerre, est-il oui ou non coupable? Théoriquement la question est exclusivement judiciaire. Le public doit assister impassible à la discussion qui ne le concerne pas, et doit surtout s'abstenir de porter un jugement prématuré ; il ne peut le faire avant la sentence. Mais les premiers au nom de la morale, d'excellents esprits se passionnent, ils déplacent le débat, le portent sur le terrain de l'intérêt général. Les uns ne voient que le caractère odieux du crime de trahison ; confiants dans la décision des premiers juges, ils trouvent la discussion démoralisante et plaident coupable. Les autres estiment que les droits de l'individu sont sacrés, que les premiers juges peuvent avoir été insuffisamment renseignés, ils souffrent autant que pour eux-mêmes d'une atteinte peut-être illégitime à la liberté d'autrui ; ils affirment la non-culpabilité.

Chez tous ceux qui composent les deux partis, existe dès lors un état émotif spécial, et chacun s'irrite de l'opinion adverse. Quiconque possède une conviction profonde est mal disposé pour un contradicteur et doute volontiers qu'il existe chez ce dernier une sincérité égale à la sienne propre.

Aux émotions supérieures s'ajoutent des émotions basses et mauvaises d'abord inavouées puis se faisant jour. Dans les deux camps, c'est la colère durable et mal contenue favorisant la haine : haine de race ou haine religieuse chez les uns (car l'officier cause du débat est israélite), haine des chefs d'armée chez les autres. Alors dès que la colère et la haine se sont ma-

nifestées, toute la masse est contagionnée et prend parti. Les sentiments moraux des premiers qui s'engagèrent dans la lutte ne sont plus que le prétexte à l'abri duquel chacun exprime ses rancunes.

Chez les uns, c'est une rancune instinctive, transmise de génération en génération et qui fut peut-être religieuse à l'origine, rancune contre les juifs, jadis persécutés, méprisés, mais actuellement si puissants. Chez les autres, en particulier chez ceux qu'on a appelés les intellectuels, c'est une rancune également complexe, mais d'origine plus récente et parfois peut-être plus personnelle. Cette rancune est faite de l'horreur raisonnée de l'état de guerre (dont l'officier rappelle chaque jour la possibilité) et des souvenirs pénibles de la vie de caserne, où les personnalités disparaissent dans la masse, et où les susceptibilités individuelles sont souvent blessées par l'application d'une discipline égale pour tous.

En un mot chacun demande justice pour l'accusé et l'idée abstraite de justice est invoquée par tous, mais chacun ne voit qu'une solution possible au débat, celle qui lui est suggérée par le milieu de contagion où il vit.

Les discussions passionnées soulevées par cette affaire toute récente eurent leur écho dans l'Europe entière. Cet exemple montre bien quel rôle important jouent les états affectifs dans la contagion des idées[1].

1. L'affaire Calas (1765) a souvent été rapprochée de l'affaire Dreyfus. *Calas*, protestant, accusé d'avoir étranglé son fils pour prévenir la conversion de celui-ci au catholicisme, fut condamné à mort. L'intervention trop tardive de Voltaire fit découvrir la vérité.

CHAPITRE X

DU ROLE DE LA CONTAGION DANS LES ACTIONS CONSIDÉRÉES COMME VOLONTAIRES

L'action est le criterium suprême de la croyance.

BAIN.

La contagion est essentiellement involontaire, le sujet la subit sans la vouloir. Mais alors comment peut-on parler de la contagion d'actes volontaires ? La contradiction n'est qu'apparente.

Au point de vue subjectif nous considérons qu'un acte est volontaire lorsque nous pensons l'accomplir après délibération expresse, lorsque nous sentons qu'il dépendait de nous que cet acte fût ou ne fût pas accompli. Il ne s'agit plus d'un acte habituel, perceptivo-moteur.

Entre la perception et la réaction motrice, un élément nouveau s'est intercalé, le *je veux*, l'idée du moi comme cause de l'acte qui s'exécute. Mais de ce que je crois agir sans contrainte, il ne s'ensuit pas que j'agisse sans contrainte. « L'individu [1] n'est pas ce qu'il

1. GABRIEL SÉAILLES. *Les affirmations de la conscience moderne*, p. 176 et suiv. Paris, Armand Colin, 1903.

croit être... Il se croit indépendant, apparu à un moment du temps à tel jour, à telle heure : il continue une multitude d'existences qu'il ignore : il s'imagine qu'il fait ce qui lui plaît, ce qu'il décide ; il agit, le plus souvent, sinon toujours, sous l'action de motifs qui lui sont suggérés par ceux qui lui ont transmis leurs goûts, leurs habitudes, leurs passions... La prétendue individualité est un entre-croisement de phénomènes sociaux... Nous sommes ce que furent nos pères, forts ou faibles, sains ou malades ; avec notre corps, nous recevons d'eux notre tempérament et tout ce qu'il détermine de notre destinée... Nous ne tenons pas seulement à ceux qui nous ont précédés, nous sommes liés à ceux qui nous entourent. Dans la société les volontés s'influencent, les pensées se propagent, les consciences se pénètrent... Nous imitons les gestes, les attitudes, les jeux de physionomie des gens avec qui nous vivons ; nous tendons à les obtenir par cela seul que nous les imaginons. Comme les mouvements, nous imitons les idées. Parmi les jugements que nous portons sur les hommes et sur les choses, combien en est-il qui soient notre œuvre, que nous devions à notre réflexion, à notre libre initiative ? Nous disons ce qui se dit, nous faisons ce qui se fait. La plupart des hommes suivent l'opinion publique et la coutume, sans y songer, par une sorte d'imitation spontanée... Nous ne songeons pas à mettre en doute les croyances dont nul ne conteste l'autorité ; une vérité évidente bien souvent n'est qu'un préjugé universel. Nous ne pensons pas seulement ce que les autres pensent, nous aimons ce qu'ils aiment, nous voulons ce qu'ils veulent... *Comme une conta-*

gion physique, il y a une contagion morale ; elle manifeste ses effets avec évidence chez les esprits faibles que l'image fascine, mais nul n'échappe à son influence. Nous ne nous étonnons plus du mal dont nous avons sans cesse le spectacle sous les yeux, il nous paraît naturel, normal, et, quand la tentation naît en nous, nous y cédons sans résistance... Les hommes sont ainsi responsables les uns des autres : nous n'avons pas tout le mérite du bien que nous faisons, la plus grande part en revient à ceux qui, par leur vie, par leurs efforts, par leurs préceptes, ont formé les consciences et fortifié les volontés.

...Ce ne sont pas seulement nos idées, nos opinions, nos habitudes qui nous viennent du commerce intime qui mêle notre vie à la vie de nos semblables, ce sont les facultés mêmes dont nous tirons notre dignité, c'est cette raison dont l'individu se targue pour entrer en révolte contre la société à laquelle il la doit. La raison est fille de la cité. Solitaire, l'homme n'est que l'animal muet, tout entier livré à la sensation et au désir ; il perd avec le langage ces idées abstraites et générales, sans lesquelles il n'est plus de science ; il perd avec la sympathie ces sentiments désintéressés dont l'art, la morale, la religion, ne sont que l'épanouissement suprême. »

En d'autres termes, à propos de la plupart des actes jugés involontaires, si la délibération existe, la décision qui en résulte a été le plus souvent déterminée par une foule d'états affectifs. Nos émotions, nos sentiments, nos idées ont pesé sur le *je veux* ; or tous ces facteurs peuvent être devenus les nôtres par contagion.

« Nos actes conscients, dit M. Lebon[1], dérivent d'un substratum inconscient, créé surtout par des influences d'hérédité.

« Ce substratum renferme les innombrables résidus ancestraux qui constituent l'âme de la race. Derrière les causes avouées de nos actes, il y a sans doute les causes secrètes que nous n'avouons pas, mais derrière ces causes secrètes, il en est beaucoup de plus secrètes encore, puisque nous-mêmes les ignorons. »

Voilà pourquoi sont justifiées les expressions de contagion du meurtre, contagion du duel, contagion du suicide, actes essentiellement volontaires en apparence.

La contagion du meurtre existe indiscutablement dans certaines émeutes, lorsque passe parmi la foule un vent de folie qui transforme en égorgeurs de paisibles citoyens. Elle existe aussi dans les cas analogues à ceux que cite Gall[2]. « Un idiot, après avoir vu égorger un cochon, crut pouvoir égorger un homme et l'égorgea. Des enfants étaient rassemblés pour voir tuer et flamber un porc ; l'opération terminée, ils jouèrent entre eux au cochon brûlé, l'un d'eux consent à faire le cochon, ses camarades le grillent sur un feu de paille. » Mais les enfants et les débiles ne sont pas les seuls à pouvoir commettre sous l'influence de la contagion des actes réputés volontaires.

On peut concevoir encore le rôle de la contagion mentale, lorsque toute une série d'assassinats (homi-

1. Lebon. *Loc. cit.*

2. Voir Aubry. *Contagion du meurtre.* Paris, Alcan, 1896, p. 74.

cides volontaires), reproduits à des intervalles plus ou moins rapprochés, les détails d'un premier publiés par la presse.

Il y a des séries au vitriol, au revolver, au poison ; des séries d'assassinats avec dépeçages, des séries d'attentats anarchistes à la dynamite[1].

Tous ces crimes sont des crimes prémédités, voulus par leurs auteurs, et leur accomplissement paraît bien être au premier abord un acte volontaire, mais les criminels qui ont suivi l'exemple d'un premier ont été pourtant les victimes de la contagion, quant à l'état émotionnel qui leur a fait accepter l'idée du meurtre. De plus, l'individu qui consent au crime voit dans les détails d'un homicide précédemment accompli de quoi satisfaire certains états affectifs, la colère, la haine, le désir de possession, le besoin sexuel, et ainsi il est entraîné à la répétition.

Le spectacle des exécutions publiques peut ainsi servir d'intermédiaire à la contagion du meurtre. « Telle nature abrupte ou profondément viciée n'aperçoit dans la solennité du supplice qu'un appareil pompeux très propre à flatter la vanité d'un homme. Et pour mériter soi-même un aussi beau sort, on répète l'acte qui a valu sa récompense au condamné[2]. »

Resté dans nos mœurs, le duel est devenu de nos jours anodin dans l'immense majorité des cas ; à certaines époques, il a présenté des recrudescences

1. Aubry. *Contagion du meurtre*. Passim.
2. Corre. *Crime et suicide*, p. 228.

contagieuses (mode, surexcitations politiques.) On se battait alors pour des motifs futiles, malgré les peines sévères qui frappaient les duellistes.

Sous Louis XIII, Richelieu dut, pour servir d'exemple, faire exécuter quelques duellistes célèbres, comme de vulgaires assassins. Plus près de nous, à l'époque de la Restauration de nombreux duels furent le résultat des discussions survenues entre les anciens officiers de l'Empire et les partisans du nouveau régime.

Il y a des séries de suicides, comme il y a des séries d'assassinats (sans parler des suicides multiples dans lesquels la suggestion et la contagion réciproques interviennent plus ou moins suivant les circonstances). Dans les deux cas (crime ou suicide) la marche de la contagion est analogue. La publicité d'un premier suicide impose à certains cerveaux prédisposés et l'idée de suicide, et le choix du procédé, ou du lieu. Il existe des exemples classiques tel celui de 1772 : (15 invalides se pendent en quelques jours au même crochet d'un couloir très sombre de l'Hôtel.)

Voici deux autres séries de suicides, tout à fait récentes :

« Le 19 avril 1903, un jeune homme se jetait d'une hauteur de 126 mètres dans le ravin d'El-kantara (province de Constantine). C'était en ce lieu le 12e suicide depuis trois mois.

« Il y a un an environ, à Paris (14e arrondissement, dans une maison en construction presque achevée, un vagabond trompant la surveillance du gardien des travaux pénétra nuitamment dans le

chantier et se pendit. Le fait fut connu. Peu de temps après, cette maison fut mise en location, et depuis cinq des locataires de l'immeuble se sont suicidés, mais par des procédés différents (oxyde de carbone, poignard, défenestration). Dans ce dernier exemple l'idée du suicide sur place paraît seule avoir été contagieuse.

Des épidémies de suicide, on peut rapprocher le fait suivant :

« Au mois de février 1844, trois cent cinquante hommes du 3e bataillon du 1er régiment de la légion étrangère étaient campés à Sidi-Bel-Abbès dans la province d'Oran. Un soldat s'étant mutilé en se tirant volontairement un coup de fusil dans le poignet, treize autres se mutilèrent de la même manière dans l'espace de vingt jours. Aucun de ces militaires ne voulut avouer que cette mutilation fût volontaire; tous affirmaient que c'était un pur accident arrivé pendant qu'ils nettoyaient leur arme et tenaient imprudemment la main appliquée sur l'extrémité du canon. Il ne fut possible, dans aucun cas, de découvrir un motif plausible qui pût expliquer des faits si étranges. Le commandant Mauselon, justement effrayé de cette épidémie, et craignant de lui voir prendre plus d'extension, leva le camp, et pour changer les habitudes de ses soldats et opérer une diversion, il les conduisit au camp d'Aïn-Tiffrit, distant de sept à huit lieues de Sidi-Bel-Abbès, et occupé par le 10e bataillon des chasseurs de Vincennes, commandé par M. Boëte. Quel ne fut pas l'étonnement du commandant Mauselon en apprenant de M. Boëte que huit de ses soldats s'étaient mutilés depuis très peu de

temps en se tirant aussi des coups de fusil dans la main, comme ceux du camp de Sidi-Bel-Abbès.

Il n'y avait, paraît-il, entre les deux camps aucune communication ; mais, en admettant même que l'épidémie de Sidi-Bel-Abbès ait pu être connue du camp d'Aïn-Tiffrit, elle n'en est pas moins digne de figurer parmi les exemples qui démontrent combien est puissante sur l'esprit l'influence de l'imitation [1]. »

Beaucoup d'actes en apparence volontaires n'échappent donc pas à la contagion et l'on peut se demander si notre distinction entre l'*imitation volontaire* et la *contagion mentale* est justifiée.

Mais nous avons déjà remarqué que le « *Je veux* » intervient souvent non pas pour assurer l'exécution d'un acte, mais pour refréner un mouvement involontatre.

Lorsqu'un assassinat est à l'origine d'une série, même longue, le nombre des contagionnés est minime, si on le compare à celui des individus exposés à la contagion, par ce fait qu'ils ont eu connaissance du crime.

Il y a donc eu chez ce petit nombre un ensemble de conditions favorables au développement de la contagion mentale. Ce sont ces conditions que nous devons maintenant rechercher.

1. *Annales médico-psychologiques*, année 1848, var., p. 436.

CHAPITRE XI

CONDITIONS DANS LESQUELLES SE DÉVELOPPE LA CONTAGION MENTALE

Les deux grands faits, qui sont à retenir de l'étude des précédents chapitres, sont les suivants :

1° Il existe des cas de contagion mentale, c'est-à-dire des cas, où tout se passe comme si, un mouvement, une émotion, une idée, un acte se transmettaient, à la lettre, d'un sujet à un autre sujet ;

2° Tout phénomène de contagion mentale a pour base une réaction motrice, perçue puis répétée. Chez le premier sujet cette réaction est significative d'une émotion ou d'une idée ; chez le deuxième sujet elle est productrice de cette même émotion ou de cette même idée. La réaction significative et l'émotion correspondante peuvent d'autre part être évoquées par un symbole (contagion indirecte, journaux, livres).

Enfin, la contagion mentale est involontaire. L'être qui la subit n'en a pas délibéré avec lui-même, et à ce moment toutes ses fonctions psychiques ne convergent pas vers un même but. L'apparition de la contagion dépend donc d'une désagrégation plus ou moins prononcée de la personnalité.

Par conséquent, lorsque nous nous proposons de

rechercher les conditions favorables au développement de la contagion mentale, nous devons déterminer dans quelles circonstances se produit, à quelque degré, la désagrégation de la personnalité. Trois cas peuvent se présenter :

1° L'individu normal se trouve momentanément et accidentellement dans un état de désagrégation que la distraction réalise *(conditions psychologiques)* ;

2° L'individu normal se trouve momentanément et accidentellement dans un état de désagrégation causé par le milieu, les circonstances extérieures, et en particulier le contact réel ou purement psychique avec ses semblables (foule, journaux, *conditions sociologiques*) ;

3° Des modifications organiques acquises (sous l'influence d'intoxications, de l'alcoolisme en particulier) rendent, indépendamment des circonstances extérieures, l'individu susceptible de subir avec une grande facilité la désagrégation momentanée ou durable des fonctions psychiques. Il existe enfin des conditions organiques congénitales sous l'influence desquelles certains individus sont en toutes circonstances prédisposés à la désagrégation (névroses, dégénérescence). *Conditions organiques anormales, physiopathologiques.*

Dans les deux premiers cas, il s'agit d'individus normaux, habituellement doués par conséquent d'une volonté inhibitrice suffisante.

Si cependant de tels sujets deviennent un terrain favorable au développement de la contagion, cela peut tenir à deux causes : 1° (cause intérieure) une rupture d'équilibre accidentelle entre la personnalité

intellectuelle et les automatismes subordonnés ; 2° (cause extérieure), la force, l'intensité, la puissance d'expression des mouvements contagieux. Au contraire les cas du troisième groupe se développent sur un terrain préparé. C'est la manière d'être organique de l'individu qui le rend dans n'importe quelles circonstances indépendamment de celles-ci (et à plus forte raison quand elles peuvent jouer un rôle occasionnel) apte à subir l'influence de la contagion.

En résumé il existe des conditions *psychologiques sociologiques* et *organiques* qui favorisent la contagion mentale.

1° Chez les normaux une désagrégation momentanée est toujours possible. Elle se réalise par la distraction. Tandis que l'esprit est tout entier absorbé par la solution de quelque problème, les centres automatiques sont livrés à eux-mêmes et alors parfois accomplissent des actes étranges qui surprennent l'entourage et le distrait lui-même à la réflexion. En effet, profitant de l'inattention des facultés intellectuelles inhibitrices, ces centres inférieurs perçoivent et répètent pour leur propre compte ce qu'ils ont perçu. Il arrivera ainsi que le sujet imitera sans le savoir, que sans le savoir il subira la contagion d'un premier sujet, d'un passant, du premier venu.

Un exemple célèbre de cette dissociation par distraction est le cas de Xavier de Maistre, son « moi » était souvent absorbé par la rêverie, et pendant ce temps, l' « autre » comme il dit, lui jouait mille tours.

Dans de telles circonstances où l'attention intelligente du sujet est détournée des actes habituels et

automatiques, le moindre geste d'autrui peut devenir contagion. Lorsque je suis distrait, j'ouvre mon parapluie avant d'avoir senti la pluie, parce que j'ai perçu ce geste autour de moi ; je m'arrête quelques instants où les autres s'arrêtent, je regarde ce qu'ils regardent, tout entier à ma rêverie, sans que ma curiosité soit éveillée, par contagion.

2° Dans d'autres cas, tout un ensemble d'influences extérieures font d'un sujet encore parfaitement normal et suffisamment résistant un terrain admirablement préparé pour la contagion.

Si, dans ces conditions, les manifestations de l'activité cérébrale d'autrui perceptibles pour le sujet déjà impressionné ont une certaine intensité, l'équilibre est définitivement rompu. L'exemple contagieux a son plein effet, et la répétition d'un acte suit pour ainsi dire fatalement la perception. Il en est ainsi lorsque les hommes sont réunis, et particulièrement, lorsqu'ils sont réunis en foule. « Qui rassemble les hommes, les agite » a dit le cardinal de Retz.

« L'activité mentale de la foule est limitée à la colère, à l'imitation, aux actes instinctifs, c'est-à-dire aux énergies inférieures de l'entendement ; il y a, dans le nombre même, une influence subtile et puissante qui agite les passions et force en quelque sorte l'individu à imiter son voisin [1].

« La contagion va si loin que l'individu sacrifie très facilement son intérêt personnel à l'intérêt collectif [2].

1. Article anonyme du journal *The Lancet*, cité par Aubry. *Contagion du meurtre.*

2. Lebon. *Psychologie des foules*, p. 21.

« C'est par le mécanisme de la contagion[1], dit M. Lebon, jamais par celui du raisonnement, que se propagent les opinions et les croyances des foules. C'est au cabaret, par affirmation, répétition et contagion que s'établissent les conceptions actuelles des ouvriers ; et les croyances des foules de tous les âges ne se sont guère créés autrement. Renan compare avec justesse les premiers fondateurs du christianisme « aux ouvriers socialistes, répandant leurs idées de ca- « baret en cabaret, et Voltaire avait déjà fait observer à propos de la religion chrétienne que la plus vile canaille l'avait seule embrassée pendant plus de cent ans ». Le même auteur explique ainsi cette contagion : « Évanouissement de la personnalité consciente, prédominance de la personnalité inconsciente, orientation par voie de suggestion et de contagion des sentiments et des idées, dans un même sens, tendance à transformer immédiatement en acte les idées suggérées, tels sont les principaux caractères de l'individu en foule. Il n'est plus lui-même, il est devenu un automate que la volonté ne guide plus. »

Cet évanouissement de la personnalité consciente, qui transforme en automates les individus rassemblés en foule, est la cause de la puissance de la contagion.

« L'individu placé au sein d'une foule agissante se trouve bientôt dans *un état particulier* qui se rapproche beaucoup de l'état de fascination où se trouve l'hypnotisé dans les mains de son hypnotiseur[2]. »

1. Id. *Ibid.*, p. 115 et 116.
2. Lebon. *Psychologie des foules*, p. 19.

« ... La foule est le plus souvent dans cet état d'attention expectante qui rend la suggestion facile. La première suggestion formulée qui surgit s'impose immédiatement par contagion à tous les cerveaux[1]. »

« La majorité était venue là par pure curiosité, mais la fièvre de quelques-uns a rapidement gagné le cœur de tous, et chez tous, s'élève au délire.

« Tel qui était accouru précisément pour s'opposer au meurtre d'un innocent est des premiers saisis par la contagion homicide et, qui plus est, n'a pas l'idée de s'en étonner[2]. »

Espinas, cité par Sighele, dit aussi : « C'est une loi psychologique d'une vérité incontestée que l'intensité d'une émotion croît en proportion directe du nombre de personnes qui la partagent dans le même lieu et dans le même temps. »

Le rôle de l'agglomération dans le développement de la contagion mentale devait être étudié d'abord à propos de la foule, agglomération soudaine et provisoire dont les manifestations sont particulièrement intenses. Mais ce même rôle se retrouve à quelque degré dans toutes les associations humaines, dans tous les milieux où l'on vit en commun.

Tarde[3] dit : « Les grandes villes modernes se signalent par une intensité d'imitation (lisez de contagion) qui se proportionne à la densité de leur population et à la multiplicité multiforme des rapports de leurs habitants. De là, le caractère épidémique

1. Id. *Ibid.*, p. 28.
2. Tarde. *La philosophie*, cité par S. Sighele, p. 320.
3. Tarde. *Les lois de l'imitation*, p. 219.

et contagieux, comme le remarque M. Bordier (*La vie des sociétés*, p. 519), non seulement de toutes leurs maladies, mais de leurs modes, de leurs vices quelconques, de tous les phénomènes marquants qui s'y produisent. »

A côté de cet entraînement irrésistible des foules, il y a la contagion qui se fait dans les cercles plus restreints, d'individu à individu. « Voyez l'effet de l'exemple immoral dans les prisons, les régiments, les écoles, dans la famille elle-même[1]. » Cette influence de la vie en commun dont les conséquences le plus souvent désastreuses se font sentir même dans les conditions normales, nous la retrouverons dans la deuxième partie du livre.

Parmi les conditions sociologiques favorisant l'apparition de la contagion mentale, il ne faut pas oublier la publicité. Dans certaines circonstances, le journal sert de véhicule au *germe contagieux* et n'est que l'intermédiaire entre deux automatismes. « Il est hors de doute que l'acte de violence, quel qu'il soit, est souvent suggéré par les récits pathétiques d'actes semblables, lus dans les journaux. L'exemple est contagieux : l'idée s'empare de l'esprit faible ou abattu et devient une sorte de fatum contre lequel toute lutte est impossible[2]. »

Même dans le cas où le récit d'un crime habilement accompli sert d'enseignement à qui *veut* en commettre un semblable, nous avons vu comment intervient la

1. A. Corre. Préface à la *Contagion du meurtre* de P. Aubry, p. 21.

2. Maudsley. *Le crime et la folie*, p. 152, cité par Aubry. *La contagion du meurtre*, p. 85.

contagion de l'exemple ; comment, en satisfaisant l'état affectif de l'imitateur, s'imposent à lui l'idée du meurtre et le choix du moyen. Voici pourquoi le rôle de la presse doit figurer parmi les conditions sociales qui favorisent le développement de la contagion mentale.

« ... C'est d'abord avec une répulsion profonde que l'homme accueille la relation des drames journaliers. Las de se révolter en pure perte, il proteste ensuite timidement et, comme l'habitude émousse la sensibilité, il arrive à une indifférence complète. Peu à peu ses yeux se reposent avec complaisance sur cette *clinique de l'assassinat*, et il va s'assimilant tacitement toutes les particularités insolites de l'acte commis. De là à la propagation sympathique, il n'y a qu'un pas[1]. »

La mode est encore une des conséquences de la contagion mentale dans la société.

« Semblable aux animaux, l'homme est naturellement imitatif. L'imitation est un besoin pour lui, à condition, bien entendu, que cette imitation soit tout à fait facile. C'est ce besoin qui rend si puissante l'influence de ce que nous appelons la *mode*. Qu'il s'agisse d'opinions, d'idées, de manifestations littéraires, ou simplement de coutumes, combien osent se soustraire à son empire ? Ce n'est pas avec des arguments, mais avec des modèles qu'on guide les foules ; à chaque époque, il y a un petit nombre d'individualités qui impriment leur action et que la masse inconsciente

1. Legrand du Saulle. *Annales médico-psychologiques*, année 1860, p. 505.

imite. Il ne faudrait pas cependant que ces individualités s'écartassent par trop des idées reçues. Les imiter serait alors trop difficile et leur influence serait nulle. C'est précisément pour cette raison que les hommes trop supérieurs à leur époque n'ont généralement aucune influence sur elle. L'écart est trop grand. C'est pour la même raison que les Européens avec tous les avantages de leur civilisation ont une influence si insignifiante sur les peuples de l'Orient : ils en diffèrent trop[1]. »

Dans la mode il y a plusieurs éléments. Quelques individus sont des suggestionneurs. Ils lancent une mode. Parmi ceux qui la reproduisent, il y a quelques imitateurs volontaires, beaucoup de suggestionnés et la foule des contagionnés. Les premiers suivent la mode parce qu'il leur paraît bon de la suivre ; les seconds, parce qu'ils se laissent impressionner par le renom de ceux qui l'ont lancée, les troisièmes enfin, sans savoir pourquoi. Ce sont les moutons de Panurge. Ils sont inconscients, ils portent tel vêtement parce que « cela se porte », ils se sont automatiquement adaptés au milieu[2].

1. G. Le Bon. *L'homme et les sociétés*, t. II, p. 116, 1881.

2. Tarde et Sighele font également remarquer, à propos de la contagion de la mode, que la foule adopte seulement les modifications sans importance et non motivées pour ainsi dire. Qu'un hygiéniste, pour des raisons notables, parte en guerre contre une mode mauvaise, il ne peut être écouté. Que de tentatives inutiles n'a-t-on pas faites contre le corset? Quand il s'agit de progrès rationnel, la masse est retardataire, précisément parce qu'elle agit automatiquement.

« D'un bout à l'autre des États-Unis, et du haut en bas, dans « toutes les classes, parmi les jolies femmes même (et certes il

Ainsi, l'explication d'un phénomène social n'est pas simple, puisque dans l'interprétation de la mode, par exemple, plusieurs procédés de répétition peuvent intervenir.

Entre l'imitation volontaire, la contagion et la suggestion, il y a des cas de transition. Voilà pourquoi nous faisons intervenir parmi les conditions extérieures favorables au développement de la contagion mentale le prestige du sujet contagieux.

Certes, l'homme prestigieux est passivement obéi. Il asservit tous ceux qui l'entourent comme un suggestionneur. Il règne sur la multitude par son prestige, mais, comme dit M. Tarde, il n'a pas besoin de terroriser pour cela. Il peut être inconscient de sa force, inconscient du pouvoir entraînant qu'il possède. L'acte qu'il commet est sans qu'il l'ait voulu répété à l'infini. L'homme doué de prestige contagionne.

A côté des individus dont le prestige est reconnu et accepté par la collectivité, il en est d'autres, dont l'influence est plus limitée et s'adresse seulement à des esprits qui ressemblent au leur ou le complètent.

Nous voulons parler des contagions qui restent limitées à une famille, à un groupe d'amis, aux gens d'une même profession. D'autre part, on se laisse entraîner à subir la contagion mentale sous l'influence

« n'est pas d'exemple plus frappant de la puissance de l'imita-
« tion) règne la répugnante habitude de chiquer, qui explique
« la présence universelle du crachoir, le plus indispensable des
« meubles américains. Est-ce là une habitude commandée par
« les exigences de la race et du climat? Nullement. Mode et
« coutume encore. » (Tarde. *Les lois de l'imitation*, p. 354.)

d'états de réceptivité, que nous allons étudier maintenant.

3° Partout, la même division s'impose. Parmi les manières d'être individuelles favorables à la contagion, il en est de normales, il en est de pathologiques.

Dans le premier groupe, nous ne ferons que citer l'*enfance* très suggestionnable, comme très accessible à la contagion. Ainsi, dans les classes, l'influence persuasive des maîtres peut être contre-balancée par l'influence néfaste de fortes têtes, des meneurs dont l'exemple est bientôt suivi par la masse, et Binet[1] à la suite de nombreuses expériences faites dans les écoles au point de vue de la suggestibilité conclut ainsi : « Tout individu placé dans certaines conditions et croyant agir librement se comporte en réalité de la même manière que les autres individus, ce qu'ils ont en commun, c'est l'activité automatique. »

En outre, il existe des gens dont le pouvoir frénateur est pour ainsi dire atrophié. « La volonté, dit Ribot[2], comme l'intelligence a ses idiots et ses génies », et Sighele[3], qui cite cette phrase, la commente ainsi : « Dans chaque acte accompli par qui a un principe d'aboulie, la part du caractère individuel est un minimum, tandis que la part des circonstances extérieures est un maximum. »

Tel est le propre des sujets que Ribot appelle les amorphes, or : « Les amorphes sont légion. J'entends

1. Binet. La suggestibilité. *Année psychologique*, 1899.
2. Ribot. *Maladies de la volonté*, 6e édition, p. 86.
3. Sighele. *La foule criminelle*, p. 152.

par là ceux qui n'ont pas de forme qui leur soit propre... Ce sont des caractères acquis. En eux rien d'inné... La nature les a faits plastiques à l'excès. Ils sont intégralement le produit des circonstances de leur milieu, de l'éducation qu'ils ont reçue des hommes et des choses... Le hasard décide de leur métier, de leur mariage et du reste. Une fois pris dans l'engrenage, ils font comme tout le monde. Ce sont des copies en nombre illimité d'un original qui a existé autrefois[1]. » Amorphes, les gens excellents le sont en dehors de leurs aptitudes spéciales, et, comme le fait remarquer MAX NORDAU[2], une assem-

1. RIBOT. *Psychologie des sentiments*, p. 376-377.

2. Réunissez vingt ou trente Gœthe, Kant, Helmholtz, Shakespeare, Newton, etc., écrit-il, et soumettez à leur jugement et suffrage les questions pratiques du moment. Leurs discours seront peut-être tout autres que ceux que pourrait prononcer une assemblée quelconque (bien que je ne veuille pas répondre même de cela); mais quant à leurs décisions, je suis certain qu'elles ne différeront en rien de celles d'une assemblée quelconque : Et pourquoi cela ? Parce que chacun des vingt ou trente élus, outre la propre originalité qui fait de lui un individu excellent, possède aussi le patrimoine de qualités héritées de l'espèce, qui le rendent semblable non seulement à son voisin dans l'assemblée, mais aussi à tous les individus inconnus qui passent dans la rue. On peut dire que tous les hommes à l'état normal ont certaines qualités qui constituent une valeur commune, identique, supposons égale à x.., valeur qui est augmentée dans les individus par une quantité de qualités personnelles et qui pour cela devra être appelée différemment pour chacun d'eux : soit, par exemple, égale à b, c, d, etc. Cela étant admis, il en résulte que, dans une assemblée de vingt hommes, tous des génies du plus haut rang, on aurait vingt x, et seulement 1 b, 1 c, 1 d, etc., et nécessairement les 20 x vaincraient les b, c, d, isolés ; c'est-à-dire que l'essence humaine vaincrait la personnalité individuelle,

blée de grands hommes appelés à discuter sur les questions pratiques du moment ne décidera rien que de médiocre, et se laissera diriger avec la plus grande facilité.

Chez les amorphes (qui peuvent être des intelligents) la curiosité est souvent à l'origine de la contagion : « Chaque fois qu'une nouveauté quelconque apparaît dans un endroit bien visible, c'est-à-dire dans une capitale, il suffit que l'attention de dix personnes soit ostensiblement fixée sur cette chose pour que bientôt cent, mille, dix mille personnes s'y intéressent et s'y passionnent. La curiosité générale une fois surexcitée, la foule est prédisposée irrésistiblement à se laisser gagner par les idées et les désirs de tous genres que le prédicateur, l'orateur, le dramaturge, le romancier en vogue cherchent à populariser[1]. »

Que cette curiosité soit une curiosité malsaine, qu'elle concerne une exécution publique, un article de journal ou un dessin relatif à un crime, elle entre en jeu dans la contagion des actes antisociaux, car elle « féconde le germe latent d'une perversion psychique peu à peu transformée en idiosyncrasie criminelle par la répétition de l'exemple et d'impressions suggestives[2] ».

Mais ce germe latent, cette tare, c'est justement la manière d'être pathologique qui favorise la contagion.

C'est elle qui favorise la contagion de la folie et des

et le bonnet de l'ouvrier couvrirait complètement le chapeau du médecin et du philosophe. MAX NORDAU. *Paradoxes*, chap. III.

1. TARDE. *Les lois de l'imitation*, p. 213 et suiv.

2. A. CORRE. *Crime et suicide*, p. 228.

états morbides dont l'étude va bientôt nous occuper, mais sur la limite du normal et de l'anormal, c'est elle aussi qui favorise la contagion des actes répréhensibles, qui d'une façon générale diminue le sens critique et laisse le champ libre à l'automatisme. Cette tare peut être acquise c'est l'alcoolisme, et d'une façon générale les intoxications chroniques, dont l'alcoolisme est le type le plus fréquent.

« L'alcool ôte ou diminue, selon l'intensité et la durée de son action, la force morale d'inhibition qui nous est transmise à tout âge ou qui se développe en nous par l'éducation et qui nous empêche de seconder toutes celles de nos tendances qui pourraient aboutir à des actes criminels ou simplement inconvenants [1]. »

« L'alcool soustrait plus ou moins les idées, les paroles et les actes à l'*influence de la volonté régulatrice et frénatrice ; il porte atteinte à la personnalité.* De plus, à cette galvanisation des facultés succède une impuissance relative. Pour Kraepelin, Richardson, Bunge, Forel, l'excitation apparente provoquée par l'alcool dans le domaine psychique, n'est pas autre chose qu'un symptôme de paralysie, si, par exemple, après quelques rasades, le buveur devient plus communicatif et se répand en confidences (*in vino veritas*) n'est-ce pas un indice de l'amoindrissement de ses facultés de critique et de contrôle ? De même, d'où vient au buveur sa confiance en lui-même, sa hardiesse, sinon encore de cette diminution de la critique ? « Plus l'homme, dit Bunge [2], perd la

1. Colojani, cité par Sighele. *La foule criminelle*, p. 148.
2. P. Sérieux et Mathieu. *L'alcool.* Félix Alcan, p. 27.

« faculté de se juger, plus sa suffisance augmente. » Et cette gaieté tant vantée du premier degré de l'ivresse, n'est-ce pas chose purement artificielle et due à l'oubli momentané des soucis et des misères qui réapparaîtront avec toute leur intensité une fois les fumées du vin dissipées ? Quant à la suractivité motrice, aux gesticulations de l'homme alcoolisé, qu'est-ce, sinon le résultat d'une agitation plus ou moins automatique, que la volonté réduite à l'impuissance, ne vient plus diriger? C'est encore cette même paralysie de la volonté qui explique le rôle de l'alcool comme agent provocateur d'actes impulsifs, d'instincts malfaisants.

« La légère stimulation du début, dit M. Forel[1], ne se rapporte qu'aux fonctions motrices, il ne s'agit même pas d'une augmentation réelle de la force des mouvements des muscles, mais seulement d'une accélération de leur innervation. Les fonctions intellectuelles pures, telles que la perception, la conception des idées, leur association et le travail intellectuel de combinaison sont ralenties et entravées dès l'abord, même par les plus petites doses d'alcool. Il en est de même des sensations. Les associations extérieures d'idées (associations de mots, d'objets perçus) sont augmentées aux dépens des associations intérieures (associations logiques et profondes). L'allégement de l'innervation motrice est la cause de l'illusion de la force et de toutes les impulsions inconsidérées, inutiles et brutales, commises par les gens ivres. La modification dans l'association des idées explique la pla-

1. Cité par P. Sérieux et Mathieu. *L'alcool*, p. 28.

titude de la conversation, les répétitions inutiles de banalités triviales, les allitérations, les plaisanteries stupides observées à tous les degrés de l'ivresse.

« A regarder de près ces deux opinions se corroborent sur les points essentiels : amoindrissement de la volonté et du jugement, fonctionnement plus ou moins automatique des facultés cérébrales soustraites à la tutelle de la raison ».

Sous l'influence de la désagrégation créée par l'usage de l'alcool, la contagion se développe avec la plus grande facilité ; sous l'influence de l'eau-de-vie, les soldats entraînés par l'exemple deviennent rapidement héroïques ou féroces. Il n'y a pas de limites aux manifestations de la colère et de la haine d'une foule ivre.

L'état organique favorable à la contagion est parfois congénital. C'est un état névropathique (hystérie en particulier) dont l'influence dissolvante s'exagère dans des conditions spéciales (grossesse, menstruation, onanisme). Elle peut être congénitale et héréditaire, c'est la dégénérescence, « cet état pathologique de l'être qui, comparativement à ses générateurs les plus immédiats, est constitutionnellement amoindri dans sa résistance psycho-physique et ne réalise qu'incomplètement les conditions biologiques de la lutte héréditaire pour la vie... Pour le dégénéré le danger réside dans une intelligence faible, impropre à éclairer les déterminations, dans une imagination déréglée qui enfante çà et là les enthousiasmes les plus inconsidérés, les emballements les plus regrettables (théories politiques subversives, inventions burlesques, exagération religieuse poussée jusqu'au

mysticisme, jusqu'à l'ascétisme, etc.). Il réside plus souvent dans cette perpétuelle indécision, dans cette versatilité, dans *cette absence d'énergie volontaire* qui font du dégénéré le jouet facile de toutes les influences. Crédule, superstitieux, il est apte à subir toutes les suggestions et tous les entraînements, il est la victime habituelle de toutes les contagions morales [1] ».

L'alcoolique, l'hystérique, le dégénéré de MOREL et de MAGNAN, avec ses tares physiques et morales, phobique, obsédé et impulsif, sont en toutes circonstances des « *contagionnables* », car ce sont des amoindris, des faibles chez lesquels la désagrégation de la personnalité est toujours imminente : vite pervertis, ils deviennent à leur tour d'excellents éléments de contagion, ce sont eux qui dans la foule mettent le feu aux poudres, c'est leur influence qui entraîne la masse chancelante des amorphes. Ils constituent d'admirables intermédiaires, car ils sont à la fois plastiques et impulsifs. Nous ne faisons qu'en dire un mot à la fin de ce chapitre, car c'est avec eux que nous allons entreprendre l'étude des phénomènes pathologiques de la contagion mentale.

1. MAGNAN et LEGRAIN. Les dégénérés. *Bibliothèque Charcot-Debove*, 1895.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

CONTAGION DES MOUVEMENTS MORBIDES

Il existe dans la symptomatologie de certaines affections nerveuses, et en particulier dans les névroses (dont l'explication organique n'est pas encore connue) des réactions motrices morbides. Les hystériques et les épileptiques ont des crises convulsives. D'autres névropathes ont de la chorée ou des tics. Des actes coordonnés et en apparence adaptés à un but peuvent être chez les hystériques les équivalents des crises convulsives habituelles. Tous ces mouvements morbides se produisent à la faveur d'un terrain préparé. Ils sont irrésistibles : si le sujet chez lequel ils éclatent a conscience de leur caractère pathologique il est impuissant à les refréner. Nous verrons d'ailleurs plus tard que ces mouvements peuvent être le point de départ de conceptions délirantes (démonopathie). Toutes ces réactions motrices sont conta-

gieuses suivant le mécanisme que nous avons exposé; mais parmi les conditions favorables à la contagion, les conditions organiques occupent ici une place prépondérante.

Une crise d'hystérie n'est contagieuse que pour une hystérique ou une personne en imminence d'hystérie. Pourtant les conditions accessoires ne sont pas toujours sans importance, nous aurons souvent l'occasion d'insister sur le rôle de l'agglomération.

On constate souvent dans les services hospitaliers réservés aux hystériques, de véritables épidémies de crises convulsives. Une malade en attaque peut contagionner toute une salle. Dans d'autres cas, l'épidémie est beaucoup plus limitée et l'apparition d'une crise communiquée par contagion est la première manifestation de la névrose jusqu'alors latente.

« Une infirmière attachée nuit et jour au service d'une hystéro-épileptique, atteinte aussi de manie, se trouve un jour, à la suite d'une attaque de sa malade, comme anéantie, se plaignant de céphalée, de douleurs dans les membres, d'incapacité de travailler. La nuit elle est prise d'attaques convulsives exactement semblables à celles de l'hystéro-épileptique qu'elle garde, fatigue consécutive, anémie. Aucun médicament n'agit : on s'adresse à la thérapeutique psychique, y compris la suggestion hypnotique. L'infirmière guérit complètement[1]. »

Il est vraisemblable que l'infirmière dont parle

1. Kuhnen. Communication au *XXII^e Congrès des aliénistes de l'Allemagne du Sud-Ouest*, cité par *Annales médico-psychol.*, septembre 1891, p. 283.

Kuhnen, était une hystérique n'ayant jamais présenté de grands accidents, mais chez laquelle la contagion, favorisée par le surmenage, fit éclater une crise convulsive importante.

Chez les enfants, l'épidémie convulsive se propage parfois avec la plus grande rapidité. « Van Swieten, dit Sighele, observe que les mouvements convulsifs que certains enfants manifestent sont reproduits par tous ceux qui ont le malheur d'en être témoins, et personne n'ignore le fait de l'hôpital de Harlem où une jeune fille frappée d'épilepsie (grande hystérie) suggestionna instantanément le même mal à toutes les autres malades. »

Voici un autre exemple très analogue. Vers 1673, une épidémie convulsive éclate dans la maison des Enfants-Trouvés de Hoorn et offre tous les caractères de l'hystérie cataleptiforme.

Les accidents commencèrent à s'affaiblir aussitôt qu'on eut pris le sage parti de disperser les jeunes convulsionnaires, ce qui est suffisant pour marquer que cette affection s'était propagée par contagion.

La nécessité de disperser les malades marque bien, dans ce cas comme dans le suivant l'importance, de l'agglomération dans la propagation des accidents convulsifs.

Vers février 1851, à la manufacture nationale des tabacs de Lyon, dans un atelier occupé par une soixantaine de femmes, une d'entre elles, à la suite d'une violente altercation avec son mari, tombe en proie à une attaque de nerfs. Ses compagnes s'empressent de lui porter secours ; mais par un phénomène curieux de sympathie ou plutôt d'imitation,

une deuxième, une troisième, une quatrième, puis dix, puis vingt tombent simultanément en proie aux mêmes symptômes, dont l'*envahissement n'a cessé qu'avec l'évacuation de la salle*, et qui, sans cette mesure, se serait propagé à toutes les impressionnables spectatrices[1].

Dans les quelques exemples que nous venons de citer, l'épidémie a sévi dans des milieux où se trouvait évidemment une forte proportion de névropathes (enfants assistés, femmes). Mais cette épidémie était généralisée ou frappait le plus grand nombre : C'est que la contagion, non seulement peut provoquer les convulsions chez des hystériques connus ou larvés, mais encore peut être l'occasion du premier accident chez des prédisposés à la névrose. A côté des sujets dont la prédisposition est congénitale, il en est d'autres qui ont subi l'influence de certaines conditions provocatrices ; l'ensemble de ces conditions est encore mal déterminé, mais parmi elles on peut citer les intoxications chroniques, la misère, l'alimentation insuffisante, la mauvaise hygiène. Ceci explique la remarquable étendue de la contagion des épidémies convulsives dans des milieux tels que les refuges, les prisons, les couvents de pénitents.

A côté des attaques convulsives proprement dites, d'autres manifestations de l'hystérie sont parfois contagieuses : « En novembre 1848, une épidémie de catalepsie se déclara dans la maison de refuge du Bon Pasteur à Amiens. Il y avait dans cet établisse-

1. *Journal des connaissances médico-chirurgicales*, 16 février 1851.

ment 90 filles pénitentes et une douzaine de religieuses. Deux sœurs et plus de vingt pénitentes en ont été atteintes [1]. »

Dans quelques cas, la contagion chez les hystériques ne se limite pas aux phénomènes moteurs. Les crises convulsives s'accompagnent de bouffées délirantes avec hallucinations : Voici une observation empruntée à CHARCOT, dans laquelle il est fait mention d'accidents ayant successivement frappé trois membres d'une même famille ; si les trois sujets étaient héréditairement des névrophates incontestables, cette hérédité ne fait qu'expliquer la facilité avec laquelle le premier a contagionné les deux autres. Il s'agit de trois enfants habitant un pénitencier militaire, Julie X... (13 ans et demi), Jacques (12 ans) et François (11 ans), nés de parents nerveux et arthritiques et ayant eu une grand'mère hysthérique.

Julie, née avant terme, a toujours été très nerveuse, désobéissante, difficile à vivre, riant et pleurant pour un rien.

A la suite de manœuvres spirites, elle a une première attaque d'hystérie. Puis, après une nouvelle séance d'écriture automatique, la main se convulse. La jeune fille pousse un éclat de rire strident, se lève, et se met à courir dans toute la maison en poussant des cris inarticulés. Bientôt après elle se roule par terre, présentant une série d'attaques hystériques.

1. ANDRIEU. Communication à l'Académie de méd. *Année médico-psychol.*, 1848, t. II, p. 129.

Le lendemain et les jours suivants, les attaques reprennent très nombreuses (20 à 30 par jour).

Quelques mois après, François qui s'était toujours fort désintéressé du spiritisme est alité par des douleurs articulaires. « Tout à coup, il se dresse sur son lit, s'écrie qu'il voit des lions, des loups, a peur, se lève, frappe les portes, voit son père mort venir tuer des brigands avec son sabre, se roule par terre, rampe sur le ventre et prend des attitudes passionnelles nettement caractérisées.

Deux jours plus tard, Jacques présente une exagération de ses tics de la face, puis voyant sa mère pleurer, il s'écrie : « Je vais me tuer si tu pleures. » Enfin surviennent des accès de délire passager, pendant lesquels il mâchonne, prononce des paroles incohérentes, et voit des brigands et des assassins qu'il veut frapper[1]. »

Il arrive fréquemment que des troubles psychiques accompagnent les crises convulsives. Jusqu'à une époque assez rapprochée de nous, les attaques de grande hystérie étaient souvent liées à des conceptions délirantes, d'origine religieuse (possédés, démonopathes, convulsionnaires) nous aurons à revenir sur cette association.

L'attaque épileptique franche peut provoquer par contagion des accidents convulsifs chez un ou plusieurs hystériques. La contagion est-elle possible de l'épileptique à l'épileptique ? Cela est plus discutable ; d'après M. Féré, c'est à tort qu'on a incriminé la

1. D'après Charcot. *Leçons sur les maladies du système nerveux*, 16e leçon, t. III, p. 227.

contagion comme condition étiologique de l'épilepsie. « L'aspect d'un paroxysme ne peut agir que comme les émotions morales en général, c'est-à-dire en éveillant la prédisposition. Le cas publié par PLANAT (Annales médico-psycho., 1884, page 383) d'épilepsie transmise d'un chat à un homme, doit être, il me semble, interprété dans ce sens [1]. »

Il n'est pas d'état morbide que l'hystérie ne puisse simuler : sans cesse exposés à la désagrégation instantanée de la personnalité, les hystériques sont des suggestionnables et des imitateurs involontaires. Ils sont susceptibles d'être contagionnés non seulement par la vue de la crise convulsive, accident habituel, mais encore par tout autre tableau clinique impressionnant, et reproduisent parfois les signes de la grossesse, d'une paralysie plus ou moins limitée, d'une méningite, d'une péritonite. Voici la relation d'une épidémie de contractions musculaires douloureuses observée en 1846 par M. MARESKA, à la prison de Gand.

« La maladie, dit M. MARESKA, débute par des picotements et un engourdissement dans les extrémités, auxquels succèdent des crampes qui s'étendent des coudes au bout des doigts, et des genoux aux orteils. Les doigts se contractent dans la main, et la main se fléchit sur l'avant-bras. Puis des contractures analogues surviennent aux jambes. Quand on essaie de ramener les muscles à leur situation normale, on éprouve une grande résistance et l'on provoque de vives douleurs. Le plus souvent il existe en même

1. FÉRÉ. *Les épilepsies*, p. 282.

temps des picotements dans la tête et le malade éprouve des vertiges considérables, un sentiment de faiblesse extrême. Chez quelques-uns, les crampes envahissent l'estomac, le diaphragme ou les muscles de la poitrine ; chez d'autres, c'est la langue qui devient le siège principal de la maladie, mais les contractions des muscles fléchisseurs des avant-bras et des jambes sont constantes ; elles existent chez tous. Il n'y a pas eu de trouble apparent dans la circulation : le pouls est normal, et les autres fonctions s'accomplissent avec régularité.

« Les accès surviennent ordinairement la nuit, vers le matin se prolongent par intervalles jusque vers le midi, pour disparaître le plus souvent pendant le reste de la journée.

« L'épidémie a commencé dans la maison de force et s'est étendue au bout de quelques jours dans la maison d'arrêt[1]. »

Évidemment, M. Mareska, observant dans le milieu spécial de la prison a dû éliminer l'hypothèse d'une simulation : cette réserve faite, nous avons déjà signalé la prison comme un milieu des plus favorables à la contagion des accidents névropathiques.

Le tic est un trouble psycho-moteur.

« Le trouble psychique est caractérisé par une imperfection de la volonté liée à un arrêt partiel du développement psychique.

« Le trouble moteur est au début une réaction motrice provoquée, tantôt par une incitation venue

1. *Annales médico-psychologiques*, année 1846, t. I, p. 456 et 457.

de l'extérieur, tantôt par une incitation corticale, une idée.

« Dans le premier cas l'acte moteur est une réponse corticale à une incitation périphérique, un geste logiquement exécuté dans un but défini. Par la répétition ce geste devient habituel et acquiert ainsi l'automatisme. Mais l'incitation provocatrice ayant disparu, il continue à se reproduire sans cause et sans but constituant une manifestation motrice excessive et intempestive. Dans le second cas, l'acte moteur est directement commandé par une idée ; celle-ci disparaissant, le mouvement persiste, et, en vertu du même mécanisme pathogénique il continue à se répéter sans cesse et sans but, excessif, intempestif. Le trouble moteur est un mouvement convulsif de forme clonique ou tonique[1]. »

Les tics sont le plus souvent localisés à la face, à laquelle ils donnent une expression grimaçante. Quelquefois ils sont généralisés. Ils sont habituellement involontaires, sans être absolument irrésistibles et lorsque l'attention intelligente du sujet parvient à les suspendre pour quelques instants, il en résulte une angoisse considérable. Dès que le patient suspend l'inhibition angoissante, les tics reprennent de plus belle. Il se produit une véritable décharge.

Certains tics sont très complexes. Ils s'associent à des mouvements automatiques du larynx, à l'émission de certains sons, de certains mots orduriers (*coprolalie*).

1. H. Meige et Feindel. *Les tics et leur traitement*. Paris, 1902.

Les tics se transmettent par contagion d'un sujet à un autre sujet, surtout chez les enfants.

« Parmi les causes de la production des tics : il en est une, dit Noguès[1], dont l'importance est considérable, surtout chez les enfants, c'est l'*imitation*. Les rapports fréquents d'un enfant prédisposé avec un tiqueur constituent une condition très favorable pour le développement d'un mouvement anormal, il suffit même de la vue accidentelle d'un tiqueur, pour que l'enfant devienne tiqueur à son tour. En pareil cas, la rencontre et surtout la fréquentation d'un tiqueur sera la pire des malchances : rien n'est aussi contagieux que le tic entre prédisposés. »

Mais cette promiscuité n'est même pas nécessaire. « Il suffit parfois d'un geste insolite exécuté par n'importe qui : le geste par sa nouveauté frappe l'esprit de l'enfant ; aussitôt il s'essaie à le reproduire, il y parvient généralement, le refait avec complaisance, en éprouve quelque satisfaction, le réitère le lendemain et les jours suivants, l'habitude est bientôt prise. Et si l'on n'y prend garde le mouvement primitivement adapté a son but : l'*imitation*, peut dégénérer en tic. » (Meige et Feindel.)

L'imitation, dont le rôle est si important dans la production des tics, semble présider également au développement de certaines manifestations telles que l'écholalie, l'échokinésie, la coprolalie que l'on rencontre si fréquemment dans la maladie de Gilles de la Tourette (maladie des tics généralisés).

La contagion des tics est en effet des plus fré-

1. Noguès. *Congrès de Grenoble*, 1902.

quentes chez les enfants. Nous connaissons l'exemple d'une institutrice qui reniflait d'une façon automatique et presque continue : elle contagionna de son tic une douzaine environ des enfants de sa classe. Mais même chez les adultes, il n'est pas exceptionnel de noter de véritables épidémies de tics. CALMEIL[1] cite un cas de contagion du tic complexe à prédominance laryngée, que nous croyons devoir rapporter.

« Beaucoup de femmes de la commune d'Amou, près de Dax, furent atteintes, en 1613, d'une maladie convulsive, qu'on est tenté de rapprocher de celle qui avait régné précédemment dans plusieurs maisons religieuses d'Allemagne. Tantôt les accès s'annonçaient par des contractions musculaires violentes et étaient confondus avec les symptômes de l'épilepsie ; tantôt ils se manifestaient par des espèces d'aboiements qui faisaient donner le nom de mal de *laïra*, ou de la maladie d'aboie à cette bizarre affection.

« C'est chose monstrueuse, dit à ce propos DELANCRE (*tableau du l'inconstance des mauvais anges*), de voir parfois à l'église, en cette petite paroisse d'Amou, alors de quarante personnes, lesquelles toutes à la fois aboyent comme chien, faisant dans la maison de Dieu un concert et une musique si déplaisante, qu'on ne peut même demeurer en prières.

« Cette musique se renouvelle à l'entrée de chaque sorcière *qui a parfois donné ce mal à plusieurs*, si bien que son entrée dans l'église en fait *laïra*, qui veut dire aboyer, une infinité, lesquelles commencent à crier dès qu'elle entre... »

1. CALMEIL. *De la folie*, t. I, p. 503 et suiv.

« Bien entendu, ajoute CALMEIL, l'on ne manqua pas d'attribuer tous ces phénomènes nerveux à l'influence des maléfices. »

Lorsqu'une manifestation névropathique s'étendait à tout un groupement par contagion pure et simple, le merveilleux intervenait officiellement pour expliquer le fait. Le plus souvent, le diable et ses fidèles ici-bas, les sorciers étaient considérés comme coupables. La justice ne pouvait atteindre que les sorciers et les atteignait souvent.

Bon nombre d'hystériques ont payé de leur vie la déplorable facilité avec laquelle ils succombaient à la contagion mentale.

A côté des cas où les tics sont contagieux, il en est d'autres où ils semblent à la fois contagieux et héréditaires. BETCHEREW (cité par J. SOURY) a observé une famille de rieurs. Le chef de la famille un jour à table commence à rire sans motif : l'accès dure jusqu'au soir, il fut par suite deux fois par jour pris de ce rire inextinguible. Deux ans plus tard, ce même phénomène apparut chez la plus jeune de ses filles, puis chez d'autres membres de la famille. Les enfants de ces personnes ont aussi souffert de ces accès de rire.

Lorsqu'une épidémie de ce genre est limitée à une famille, il y a hérédité et contagion. La prédisposition névropathique est héréditaire, mais le phénomène morbide lui-même est le résultat de la contagion.

La contagion des tics s'observe également chez les animaux : « *Le tic de l'ours*, particulier au cheval, est un mouvement de piétinement où de balancement habituel et rythmé, oscillatoire et symétrique, se

produisant par accès, et assez comparable, dit-on, à celui qu'exécute l'ours en cage... M. Cadéac a remarqué que les chevaux « *tiqueurs de l'ours* » sont généralement d'un caractère irritable... Le tic de l'ours est dû à l'imitation... *Œillet* doit son tic au voisinage de *Jasmin*. *Lisette* et *Lin* ont transmis leur tic à *Trésor* que l'isolement a guéri. *Manille* a transmis le sien à *Illogique* et à *Obliquité*. »

« G. Joly a aussi constaté un fait très net de propagation du tic de l'ours au dépôt de remonte d'Agen. Un sujet affecté de ce vice fut placé au milieu d'une rangée de jeunes chevaux et provoqua en quelques jours un balancement synchrone au sien chez ses deux voisins[1]. »

Ici, comme chez l'homme, il s'agit d'abord d'un phénomène d'echokinésie ou de contagion, mais le tiqueur continue à reproduire le mouvement qu'il a vu faire par quelqu'un, alors même que l'exemple n'est plus sous ses yeux, et sans motif.

Nous ne connaissons pas exactement la nature de la *chorée* ou danse de Saint-Guy. Mais nous savons que des mouvements choréiformes, le plus souvent localisés, sont, parfois, en rapport avec une altération irritative des fibres motrices centrales, et que dans d'autres circonstances, on les observe sans cause organique apparente chez des névropathes. Peut-on compter la contagion mentale parmi les conditions étiologiques de la chorée?

1. F. Rudler et C. Chomel. Le tic de l'ours chez le cheval et les tics d'imitation chez l'homme. *Revue neurologique*, 15 juin 1903.

Ziemssen[1] croit à son influence, d'après lui, une chorée réelle peut parfaitement se développer par la contagion de l'exemple.

« Outre les troubles psychiques, dit-il, on doit compter l'imitation comme un des agents de transmission. Il existe des faits authentiques qui démontrent la propagation de la maladie à un entourage prédisposé. La chose n'est pas rare chez les enfants d'une même famille, chez les élèves d'un même pensionnat. A côté d'anciennes observations de Mullin, de Crampton d'Eckstein, etc., nous en trouvons de plus modernes de Bricheteau et de Leube. Ce dernier vit deux jeunes filles de seize à dix-sept ans, qui prirent la chorée après être restées pendant quelque temps avec une petite fille de douze ans qui en était atteinte. La maladie disparut rapidement par la *galvanisation* et une *médication purement psychique*.

L'observation de Bricheteau est concluante : il reçut dans la salle des femmes de son service, à l'hôpital Necker, une personne atteinte de chorée, et en peu de temps, six à huit malades présentèrent des accidents analogues, on se mit à l'abri d'une diffusion plus étendue en les isolant. L'intensité des phénomènes choréiques présenta de nombreuses variations individuelles : chez quelques malades, leur durée fut de un mois. On ne peut douter que dans tous ces cas la contagion psychique ait été la cause immédiate. Lorsqu'il existe une tendance à l'imitation, c'est de cette manière que se transmet le plus souvent la maladie. »

1. Cité par Raymond. *Dictionnaire Dechambre*. Article Danse de Saint Guy, p. 469.

...« Il est impossible, dit M. Raymond [1], d'accepter sans réserve de telles idées. Les faits rapportés ne prouvent qu'une seule chose : que l'arrivée d'un choréique dans un certain milieu détermine une épidémie de *troubles moteurs* : mais la contagion imitatrice peut-elle donner une maladie qui reproduirait trait pour trait la physionomie clinique de la chorée? C'est toute la question. Que l'on prenne dix individus atteints dans les conditions ordinaires : qu'on en laisse cinq en commun et cinq isolés et l'on verra que les variantes sont peu nombreuses.

Le spasme ne choisit point ses muscles, il atteint ceux de l'œil comme ceux du bras, comme ceux de la jambe; il peut être énergique, violent, dans un groupe, presque insignifiant dans un autre. La plupart de ces caractères manquent dans les chorées par imitation. Les contractions sont toujours la reproduction plus ou moins fidèle des mouvements volontaires, l'isolement amène la guérison, il vaudrait mieux dire qu'il fait cesser la simulation.

Dans le cas de Leube, l'électrothérapie et un *traitement moral* ont été suffisants; il est permis de douter que, s'il se fût agi d'une chorée vraie, les choses se fussent passées de la sorte. La contagion mentale ne saurait donc être rangée parmi les causes de la maladie. L'arrivée d'un choréique dans certains milieux aura des conséquences sans doute, les imaginations éprouveront des troubles variés qui se traduiront souvent par des phénomènes psycho-moteurs, mais jamais il n'y aura de contagion vraie.

1. Raymond. *Dictionnaire Dechambre (id.)*.

« Un varioleux ne transmet point la scarlatine ; une rougeole ne devient point un érysipèle en passant d'un individu à un autre. On n'est donc nullement autorisé à parler de la contagion lorsqu'il s'agit de désordres qui n'ont qu'une ressemblance de surface et dont la nature est essentiellement différente. Il n'y a pas de chorée imitative, l'expression contagion psychique ne signifie rien. »

L'expression contagion psychique ne signifie rien au point de vue pathogénique. Mais l'existence de cette contagion (de cette simulation, dit M. Raymond) est incontestable. — Dans certaines circonstances, la vue du spasme d'un choréique est contagieuse pour un prédisposé, et cette imitation involontaire d'un spasme s'explique suivant le mécanisme que nous avons décrit dans la première partie de cet ouvrage. Elle n'explique évidemment pas pourquoi la chorée proprement dite complique quelquefois le rhumatisme articulaire aigu.

On peut rapprocher des épidémies de crises convulsives certaines épidémies de danse, s'accompagnant de manifestations hystériques. La décharge motrice ne fait que changer de caractère. Voici quelques cas signalés par Calmeil.

« De 1680 à 1695, la choréomanie règne épidémiquement en Allemagne et en Hollande : beaucoup d'habitants se mettaient nus ou presque nus, hommes et femmes, au sortir de leur maison, se couronnaient de fleurs, parcouraient les rues par bandes, et par intervalles se mettaient à danser, jusqu'à extinction de force physique, sur les places publiques, dans les carrefours, jusque dans les églises... Quelques-

uns éprouvaient un ballonnement considérable du ventre et d'autres périssaient de tympanite..., à ces symptômes, se joignaient encore, assure-t-on, ceux de l'épilepsie, des hallucinations de la vue et de l'ouïe, une exaltation forcenée...

« Le tarentisme de la Pouille, vers le XV^e^ siècle, constitue une variété de la choréomanie.

« Vers 1760, les sauteurs du pays de Galles et du comté de Cornouailles sont affectés de théo-choréomanie[1]. »

D'autre part, voici la relation très imagée d'une scène récente de contagion de mouvements et phénomènes hystériques observée en Tunisie par M. Laignel-Lavastine[2].

« A notre arrivée, la mosquée éclairée et murmurante était déjà pleine d'Arabes en burnous. Les voûtes cintrées étaient supportées par deux rangs de piliers. Du plafond pendaient au bout de fils de fer de petites lampes brillantes, aux verres blancs, jaunes, verts et rouges. Les hommes étaient couchés en rang sur des nattes, pieds nus et leurs babouches à la main. Ils faisaient face au mur garni d'une grille de fer qui protégeait des pas indiscrets de la foule l'endroit le plus sacré de la mosquée.

« Entre ce mur et la première rangée de colonnes, se tenaient les anciens, les premiers hommes de la tribu, par la sainteté ou la richesse, et les vieux Aïssahouas mélangés aux chanteurs et joueurs de tambourin.

1. Calmeil. *De la folie*, t. I, p. 159 et suiv.
2. Laignel-Lavastine. *Presse médicale*, 1901.

« La séance commença par du plain-chant, scandé de coups de tambourins d'un rythme lent, le chœur était interrompu toutes les deux ou trois minutes, et dans le silence s'évevait une mélopée plaintive à notes très aiguës, chantée par une voix nasillarde.

« Cependant des hommes en burnous se levaient un à un de tous les coins de la salle, entraient dans la sacristie, enlevaient leur turban, leur burnous, leur haïk (manteau) seulement vêtus d'un sérouaf (pantalon) d'un gilet et d'une gandoura (blouse); tête et pieds nus, ils s'alignaient le dos contre la muraille grillée. Ils étaient 22 placés par rang d'âge; le plus jeune âgé de 7 ans, le fils du caïd, était à une extrémité, le plus âgé n'avait pas plus de cinquante ans.

« D'abord, ils oscillaient la tête et le thorax, très légèrement, en avant et en arrière, et lentement ce mouvement alternait avec un mouvement latéral; bientôt, les deux se conjuguèrent; la musique durait toujours; au bruit des tambourins frappés par intervalles, les hommes se prosternaient; de temps en temps, un Arabe, placé au milieu de la rangée, frappait trois fois dans ses mains et modifiait par ce signal la forme et le rythme des oscillations. La musique se faisait très douce, en sourdine. Le pied droit marquait la mesure par un double coup claqué; au deuxième coup les 22, tendant le torse, poussaient un hurlement expiratoire rauque, inarticulé; déjà beaucoup fermaient les yeux. La musique reprit plus fort et plus vite, les mouvements de flexion et d'extension des jambes commencèrent et devinrent de plus en plus rapides. A un coup de tambour tous les mouvements cessèrent, tandis que le premier

chanteur égratignait sa mélopée. Les mouvements reprirent avec toujours des intermittences et des variations de rythme, et cela jusqu'à la fin. Tout à coup le cinquième Aïssahoua sortit du rang, hurla, roula frénétiquement sa tête sur les épaules, enleva son turban, ses vêtements jusqu'à la ceinture ; l'un des trois marabouts chargés de *manier* les Aïssahouas lui donna une longue aiguille de 50 centimètres terminée par une boule de fer de la grosseur d'un œuf d'autruche. Il la prit, marcha d'un bout à l'autre de la mosquée, la pointe de l'aiguille posée sur son ventre, puis s'arrêta les bras en croix.

« Alors, le marabout lui enfonça la pointe de l'aiguille dans la peau du ventre, prit ensuite de plus petites aiguilles, lui transperça les lèvres supérieures et inférieures, lui enfonça d'autres aiguilles dans le front, deux dans le cou et deux dans la poitrine. Pendant cinq minutes, le marabout promena l'homme ainsi lardé, puis lui enleva les aiguilles, l'homme aussitôt s'échappa et se jeta par terre de tout son long ; après quelques convulsions il se releva sain d'esprit. Tout à coup, un spectateur, soldat tirailleur, se précipita dans l'enceinte en hurlant et gesticulant, sa crise fut longue, le marabout le calma par l'imposition des mains sur les côtés de la poitrine et du ventre, l'homme tomba comme mort, au bout de deux minutes il était revenu à lui. Les possédés se succédaient et se multipliaient ; leurs forces semblaient augmentées, car, en se précipitant sur les marabouts, ils les faisaient tournoyer. Ceux-ci calmaient leur délire en leur donnant ce qu'ils leur avaient suggestionné de vouloir. A l'un, renversant la tête, le corps

penché en avant, ils donnaient des morceaux de verre qu'il croquait avec délices, en se prosternant. A l'autre, le cou tendu en arrière, ils laissaient tomber dans la bouche, la pointe en l'air, de longs clous rouillés. Quelques Aïssahouas étaient insatiables. J'en ai vu un avaler cinq clous de 6 à 10 centimètres de long chacun, j'en ai vu un autre si difficile à rassasier de verre, que le marabout lui bourrait la bouche des derniers débris que contenait le mouchoir qui servait à envelopper les éclats.

Le délire gagnait, un vieux, parmi les spectateurs, se leva, se mit le torse nu, et s'élança dans la campagne ; il revint cinq minutes après, comme on l'avait déjà oublié, le dos tout chargé de feuilles de cactus ; il les mit par terre, se coucha dessus ; le marabout monta sur son dos, ensuite il se roula sur les feuilles, et s'en frappa le dos à coups redoublés, son voisin en burnous, se jeta sur une des feuilles, la croqua, la brouta, il en prenait déjà d'autres ; on lui enleva les cactus pour l'empêcher de manger tout, il rumina alors, marcha à genoux, se roula, fit le chameau, d'autres l'imitèrent, ils tournaient à dix en même temps. C'était un désordre général, hurlements, mouvements désordonnés, scène de cabanon de furieux.

La musique se fit moins forte et moins rapide ; des mélodies de plain-chant, rappelant tout à fait les vêpres catholiques, s'élevèrent, cela devint de plus en plus doux ; le tambourin avait cessé, les marabouts passaient la main sur les yeux des Aïssahouas, leur soufflaient sur le visage et leur pressaient les fosses iliaques. Chacun reprit peu à peu ses sens, la séance était finie. »

On peut comparer aux fanatiques Aïssahouas les choréomanes de Madagascar. La choréomanie ou ramanenjana envahit l'île de Madagascar sous le règne de Radama II, il y a quelque 100 ans.

« Elle se manifestait surtout dans la région du Sud-Ouest de l'île. De proche en proche, elle gagna Tananarive, et peu à peu elle devint commune ; d'abord on vit des groupes de quelques personnes danser au rythme d'instruments quelconques, dans les carrefours ou dans les places publiques ; ces groupes bientôt se comptèrent par centaines et on ne put plus sortir sans se heurter à ces bizarres danseurs. La contagion s'étendit rapidement et gagna, au bout de quelques semaines, les chaumières les plus éloignées de la province de l'Imerina[1].

Certains auteurs, parmi lesquels ANDRIANJAFY (*Thèse Montpellier*, 1903) considère la ramanenjana comme une manifestation nerveuse du paludisme, d'autres avec RAMISIRAY (*Thèse Paris*, 1901) et DESFOSSES (*Presse Médicale*, 1902) y voient une forme épidémique d'hystérie.

L'origine palustre de cette maladie est soutenable pour les cas dans lesquels on a constaté des prodromes nets (malaise général, douleur de la nuque, douleurs lombaires) des symptômes tels que l'hyperthermie (40°), des sueurs profuses, de la stupeur, et ce n'est qu'en second lieu qu'apparaissent les mouvements rythmés de la tête, des bras, des jambes, qui s'accélèrent rapidement.

Il est probable qu'un grand nombre de sujets ne

1. *Revue scientifique*, 4 juillet 1903.

présentent que les symptômes moteurs, la propagation si rapide de la maladie ne peut s'expliquer que par la contagion psychique. Les conditions d'affaiblissement organique par suite de travaux pénibles sont éminemment propres à préparer le terrain susceptible de subir l'influence de la contagion mentale.

CHAPITRE II

PERVERSION DES INSTINCTS RELATIFS A LA NUTRITION GÉNÉRALE DE L'ORGANISME. — CONTAGION DES PERVERSIONS D'APPÉTIT, DES BESOINS ACQUIS (TABAC, ALCOOL, MORPHINE). — CONTAGION DE LA SITIOPHOBIE ET DES DÉGOUTS VARIÉS.

Chez les individus normaux, quand approche l'heure des repas, la vue d'une personne qui mange réveille fréquemment le besoin encore latent de nourriture. Le plus souvent, la contagion s'arrête là, au moins dans les conditions habituelles. Pour qu'apparaisse en outre le désir de tel mets particulier, que nous voyons manger devant nous, il importe que nous ayons pour ce mets une appétence suffisante. Il faut en tout cas que l'aliment en question ne nous inspire aucune répugnance.

A fortiori, les bizarreries d'appétit, les goûts dépravés ne tentent pas le sujet normal. Que des anémiques, des chlorotiques ou des hystériques aient de la répulsion pour les substances alimentaires les plus savoureuses, et éprouvent au contraire un vif plaisir à manger de la terre, de la paille, du tabac, de la craie, du sable, du charbon, l'homme bien portant et bien équilibré, témoin de ces étrangetés d'ap-

pétit, n'éprouvera pour elles qu'un dégoût instinctif, et ne sentira même pas à leur vue naître en lui le besoin de manger. Pour lui, la vue des hypocondriaques ou des paralytiques généraux, qui recherchent et mangent avec délices, des vers, des crapauds, des araignées, des chenilles, n'entraînera pas la répétition contagieuse, pas plus que celle des idiots et des déments qui avalent l'urine, les matières fécales, le contenu des crachoirs (coprophagie).

Dans quelles mesures les perversions du goût sont-elles contagieuses ? Elles peuvent l'être surtout chez les individus de la dernière catégorie à laquelle il vient d'être fait allusion, c'est-à-dire chez des êtres dont les instincts les plus simples sont abolis. Livré au seul automatisme, l'idiot ou le dément non surveillés, associent au geste qu'ils perçoivent le plaisir tout instinctif de manger, et mangent des matières fécales, comme ils viennent de le voir faire.

Les perversions du goût peuvent être également contagieuses chez les hystériques : Sur ce terrain, la contagion est favorisée par l'hypoesthésie sensitivo-sensorielle.

La diminution et quelquefois la disparition des sensations gustatives permet à ces sujets d'absorber sans hésitation, après l'avoir vu faire, les substances les plus répugnantes.

D'autre part, en dehors des sensations spéciales, l'anesthésie des muqueuses explique la facilité avec laquelle les hystériques avalent des débris de verre, des épingles, des aiguilles, en quantité plus ou moins considérable.

Quelquefois, plusieurs cas de ces ingestions étranges

se produisent les uns après les autres dans un même milieu, et, chose remarquable, presque toujours sans accidents. Mais, en dehors des gens habituellement déséquilibrés, présentant d'une façon continue de la désagrégation de la personnalité et par conséquent très accessibles à la contagion, il est possible que des sujets normaux succombent à d'étranges perversions du goût. Ces sujets ont parfois l'excuse du besoin pressant. Dans des temps de disette, dans les villes assiégées, sur les vaisseaux perdus en mer, les plus affamés cherchent à tromper le besoin à l'aide de substances que, dans d'autres circonstances, ils repousseraient avec horreur. L'exemple est alors très contagieux, et le premier qui songe à ingérer, soit des animaux répugnants, soit des matériaux non alimentaires (un rat ou une bretelle de fusil), voit toujours son exemple suivi. Mais il ne s'agit là que d'une perversion accidentelle, passagère et motivée par l'excès même du besoin.

Il est d'ailleurs très difficile de déterminer où commence la perversion proprement dite : Les habitudes alimentaires varient d'un pays à l'autre, et tel condiment mauvais et répugnant pour les uns, sera pour les autres l'indispensable assaisonnement d'une nourriture agréable. Doit-on considérer comme des perversions au premier degré l'usage immodéré des épices, du poivre, du piment, du vinaigre, la recherche des mets exotiques. S'il s'agit bien là de perversions, celles-ci se propagent indiscutablement par contagion. Nul ne peut de prime abord ingérer sans inconvénients une préparation culinaire trop épicée; mais à la vue de ceux qui sont habitués, chacun, sans

protestation, comme les autres, s'adapte peu à peu au régime alimentaire d'abord difficile à supporter.

Dans les factoreries de l'Afrique occidentale où de rares Européens vivent par petits groupes de 4 ou 5, il règne, la plupart du temps, une chaleur lourde. Deux fois par jour, on se réunit sans appétit devant la table chargée d'une nourriture abondante, mais peu variée et mal préparée par les cuisiniers indigènes. Le nouveau venu mange avec répugnance et s'étonne de voir ceux qui l'ont précédé dans le pays prendre une quantité suffisante d'aliments. Il les voit aussi ajouter au mauvais ragoût quelques gouttes d'une macération de forts piments dans l'huile. Il veut les imiter, mais ne tarde pas à quitter la table, car il ressent dans la bouche une épouvantable sensation de brûlure que nulle boisson n'apaise et bientôt l'apparition d'une abondante diarrhée manifeste que l'irritation s'est transmise à tout le tube digestif. Certes, s'il était seul, il renoncerait pour toujours au singulier apéritif qui l'a rendu si malade ; mais, à chaque repas, il en voit user devant lui avec une évidente satisfaction. Après quelques jours de luttes, il y revient avec plus de précaution, en souffre moins, et s'habitue au piment qui masque le goût écœurant de la mauvaise cuisine, et qui lui devient bientôt nécessaire, car il cesserait de s'alimenter le jour où il en serait privé.

Est-il besoin d'aller si loin pour prendre sur le fait le rôle de la contagion dans le développement de nos besoins acquis, ceux-ci ne paraissent pas toujours de prime abord en rapport étroit avec la nutrition, mais leur satisfaction, de même qu'une bonne nourriture,

contribue à procurer à l'organisme accoutumé, la sensation générale de bien-être (Il n'est question ici que des effets immédiats de la satisfaction d'un besoin).

Malgré sa généralisation dans notre société actuelle, l'usage du tabac peut être considéré comme une perversion du goût contagieuse. Les premiers essais du jeune fumeur sont lamentables. Ils s'accompagnent d'un état nauséeux allant la plupart du temps jusqu'au vomissement. La fumée irrite l'origine des voies respiratoires et laisse dans la bouche un goût âcre et désagréable. Pourtant bien peu se laissent décourager par un aussi pénible début. La vue de ceux qui fument avec un plaisir évident est un encouragement à de nouvelles tentatives et l'accoutumance se fait rapidement. Ainsi, l'on devient fumeur par contagion, et l'usage du tabac, sans créer un besoin aussi impérieux que l'usage de certains toxiques, devient une habitude organique, suffisamment tyrannique pour que sa non-satisfaction provoque un état de malaise vague.

Lorsque l'habitude est créée la contagion intervient encore pour en rappeler l'existence, car chez le fumeur, l'appétit pour le tabac est souvent réveillé par la vue de personnes qui fument. C'est également par contagion que se propagent les autres modes d'emploi, actuellement moins répandus, du tabac, tantôt parmi certaines professions, tantôt sous forme de mode et de coutume.

Les vieux marins transmettent aux mousses, par contagion, l'habitude de chiquer. La même habitude règne en Amérique, même parmi les jeunes femmes.

L'usage du tabac à priser a beaucoup diminué,

mais il était très florissant en France avant la Révolution et quiconque était de la bonne société prenait dans sa tabatière une pincée de tabac, l'aspirait, et secouait avec grâce les quelques grains tombés sur le jabot de dentelle.

Ce qui prouve bien l'influence de la contagion et la tyrannie de l'habitude contagieuse c'est que les inconvénients de l'usage immodéré du tabac sont connus de tous. Le tabac produit rapidement une certaine torpeur cérébrale, il diminue la puissance d'attention, et même à la longue la mémoire. Il détermine parfois de l'anorexie, de la laryngite, et agirait aussi sur les nerfs du cœur (on lui fait jouer un rôle dans l'étiologie des fausses angines de poitrine). Chacun connaît ses effets funestes, le public même exagère l'importance de son rôle dans la production du cancer de la langue dit cancer des fumeurs, mais chacun persiste à fumer d'abord pour faire comme les autres, puis pour satisfaire un besoin créé. On peut affirmer que le jeune homme, au moment où il va contracter le besoin de fumer, a été déjà parfaitement renseigné sur les inconvénients que ce besoin présente.

Parmi les besoins acquis, celui du tabac est pourtant un des moins dangereux et des moins tyranniques. Il y a des fumeurs qui se corrigent, rapidement et sans inconvénients immédiats pour leur santé. A quelques exceptions près, l'état de besoin du fumeur endurci n'est qu'un malaise vague, mal défini et ne saurait être comparé comme intensité aux conséquences parfois terribles de la privation totale et brusque de l'alcool ou de l'opium.

D'autre part l'usage régulier de l'alcool et de l'opium

(morphinisme en particulier) causent dans l'organisme des ravages bien plus étendus, et bien mieux vérifiés que ceux causés par le tabac. L'alcool et l'opium créent de véritables intoxications générales et chroniques qui tendent à se propager de plus en plus grâce à la puissance de la contagion.

Favorisée dans les centres, par le grand nombre des débits de boissons et par la solidité de quelques préjugés populaires, la contagion de l'alcoolisme est un fait d'observation courante. Les pires excès ne sont pas ceux de la table, ce sont ceux du cabaret où les alcooliques entraînent leur camarade de travail encore indemne. Impressionné par la parole et par l'exemple, le jeune ouvrier résiste peu : séduit par l'excitation passagère que donne l'alcool, enveloppé à la suite de cette excitation par une sorte de torpeur qui lui fait paraître l'atelier moins pénible, il obéit bientôt à la tyrannique habitude dont les funestes effets ne tarderont pas à se faire sentir. Si quelques exemples saisissants ou quelque sage conseil le fait un instant regretter son entraînement, il tente de revenir en arrière ; mais cette tentative échoue ; son organisme est asservi à un excitant dont l'action est de courte durée et dont le besoin impérieux se manifeste périodiquement. Sur cet organisme en état de besoin, la suggestion et la contagion de l'exemple ont de nouveau une influence décisive.

« Pour un homme, se dit-on, qui ostensiblement a payé de sa vie son penchant irrésistible pour la boisson, et qui sans doute faisait de gros excès, combien satisfont à ce penchant sans dommage apparent et s'en trouvent bien. D'autre part, quoiqu'en dise le médecin, l'alcool donne des forces, puisque sans

lui le travail est devenu impossible. » La rechute est dès lors certaine et irrémédiable et la nouvelle recrue de l'alcoolisme devient à son tour suggestionneur et contagionneur. « Le vin donne des forces. Il n'est pas possible de travailler quand on boit de l'eau. Le métier veut qu'on boive. » Telles sont les moins déraisonnables des objections que fait au médecin lui donnant le conseil de ne plus boire, le malheureux ouvrier, déjà affaibli, physiquement et intellectuellement par l'alcool. Ces croyances qu'il a reçues de son milieu, il les a fortifiées de son expérience personnelle, et les transmet à ses enfants déjà héréditairement amoindris, auxquels il communique de bonne heure le besoin de boire.

Dans un chapitre précédent (*Conditions favorables au développement de la contagion mentale*) nous avons indiqué l'importance de l'alcoolisme constitué, comme facteur de désagrégation. Nous envisageons spécialement ici le rôle de la contagion dans la genèse et la diffusion de l'alcoolisme lui-même.

La force de résistance à la contagion de ce penchant est encore amoindrie par les effets immédiats agréables de l'intoxication modérée et quotidienne, la plus dangereuse : l'organisme s'adapte sans lutte aux boissons fermentées, car pour certains il résulte de leur absorption un indiscutable sentiment de bien-être. Ce sentiment de bien-être, exagéré à plaisir par les chansonniers et les poètes, est surtout constitué par l'oubli des soucis de l'heure présente et par l'illusion trompeuse d'une exagération des facultés intellectuelles et de l'imagination, ainsi que par une tendance au rêve éveillé.

Baudelaire[1] dans ses *Paradis artificiels* à côté du haschich célèbre les bienfaits du vin : « Profondes joies du vin, qui ne vous a connues ? Qu'ils sont grands les spectacles du vin illuminés par le soleil intérieur ! Qu'elle est vraie et brûlante cette seconde jeunesse que l'homme puise en lui... Le vin est semblable à l'homme : on ne saura jamais jusqu'à quel point on peut l'*estimer* et le *mépriser*, l'*aimer* et le *haïr*, ni de combien d'actions sublimes ou de forfaits monstrueux il est capable... Il me semble parfois que j'entends dire au vin : (Il parle avec son âme, avec cette voix « des esprits qui n'est entendue que des esprits.) — « Homme, mon bien-aimé, je veux pousser vers toi, « en dépit de ma prison de verre et de mes verrous « de liège, un chant plein de fraternité, un chant « plein de joie, de lumière et d'espérance. Je ne suis « point ingrat : Je sais que je te dois la vie. Je sais « ce qu'il t'en a coûté de labeur et de soleil sur les « épaules. Tu m'as donné la vie, je t'en récompenserai. « Je te payerai largement ma dette... Je fais dans « l'estomac des travailleurs un grand remue-ménage, « et de là, par des escaliers invisibles, je monte dans « son cerveau où j'exécute ma danse suprême... Il y « a sur la boule terrestre une foule innombrable, « innomée, dont le sommeil n'endormirait pas suffi- « samment les souffrances. Le vin compose pour eux « des chants et des poèmes. » Ce que Baudelaire et d'autres poètes ne décrivent pas, ce sont les horribles cauchemars, les visions terrifiantes au milieu desquels

1. Ch. Baudelaire. *Les paradis artificiels. Du vin et du Haschich*, p. 354 et 359. Paris, Calmann-Lévy, 1899.

le buveur intoxiqué par l'alcool et même par le vin passe la plupart de ses nuits, avant même que le délire ne s'installe et que la déchéance intellectuelle ne se produise.

Le besoin résultant de l'imprégnation de l'économie par l'opium se développe de différentes façons. Il existe des fumeurs et des mangeurs d'opium. En Chine, dans l'Inde, dans la Perse, en Turquie l'opium est d'un usage aussi répandu que l'est le tabac en Europe.

Depuis quelques années on trouve des fumeurs d'opium et des opiophages dans certaines régions de l'Angleterre. Mais en Europe c'est principalement sous forme de morphinisme que l'abus de l'opium se manifeste. Parmi les morphiniques, il y a quelques morphinophages, mais le plus grand nombre a recours au procédé des injections hypodermiques.

L'intoxication chronique par l'opium et la morphine (qui est le principe le plus important de l'opium) se traduit par de l'amaigrissement, de l'anorexie, de l'asthénie musculaire et par des modifications psychiques.

« Sous l'influence de la morphine, l'homme voit son énergie habituelle faiblir, il ne retrouve plus son aptitude au travail, sa volonté est diminuée. Dans ses pensées, dans ses actes, il existe un laisser aller, une inconscience d'autant plus remarquable, qu'antérieurement à l'intoxication morphinique le caractère présentait des propriétés radicalement inverses. Tout se trouve changé en lui, jusqu'au sens moral qui perd en délicatesse et qui finit même par disparaître, puisque les individus très méticuleux sur les questions

d'honneur avant l'intoxication deviennent sous son influence des menteurs et même des voleurs [1]. »

A la suite de l'usage régulier des opiacés, l'état de besoin est constitué ; l'abstinence donne lieu à des troubles très pénibles et quelquefois très graves : sensation de faiblesse, sueurs abondantes, troubles gastriques, hallucinations, délire. Sous l'influence du besoin, les malades ne reculent devant rien pour se procurer du poison.

Il ne nous appartient pas d'étudier les effets de l'intoxication par l'opium, mais nous devons rechercher quel est le rôle de la contagion dans la genèse du besoin. Les Européens qui vivent dans les colonies de l'Extrême-Orient subissent l'influence contagieuse des indigènes fumeurs ou mangeurs d'opium, ou de leurs compatriotes ayant déjà été les victimes de cette influence. L'ennui, l'oisiveté, les rigueurs du climat paralysent la résistance :

« Pendant l'été, lorsque les pluies diluviennes noient la campagne et que les jours mornes se succèdent, l'ennui s'appesantit sur les âmes. Dans le poste étroit, tour à tour brûlé par le soleil ou cinglé par l'orage, point de livres, point de jeux. L'esprit lourd s'engourdit et défaille, le spleen envahissant abat les énergies, le dégoût vous prend de l'inutile existence, l'ardent désir de s'évader hors de la prison monotone et des occupations coutumières. Le divin opium a calmé mes soucis, adouci les tristes heures.

« Voici comment la contagion se fit : J'ai long-

1. Roubinovitch. *Traité de médecine mentale Ballet*, p. 448. Paris, Doin, 1903.

temps combattu ; chaque soir, rentré dans ma chambre, je cherchais vainement le sommeil ; inondé de sueur, je défaillais dans l'atroce atmosphère. A travers la cloison j'entendais Darlet aspirer, à intervalles réguliers, la vapeur parfumée qui filtrait à travers les planches mal jointes. J'allais le retrouver. Je m'amusais à suivre ses gestes précis ; couché paresseusement sur le côté, il plongeait dans la boîte de métal la longue aiguille... et lentement, voluptueusement il aspirait et rejetait la fumée blanche. Il me parlait alors et me contait son étrange existence...

« Le danger ne faisait plus battre son cœur, aucun désir n'enflammait son cerveau ; l'opium seul lui versait le calme et l'oubli de l'existence.

« Un soir, je me suis laissé tenter et j'ai pris goût à l'*infernale drogue*. C'est maintenant l'heure venue, un besoin impérieux, irrésistible. Tous les deux allongés, nous causons à voix basse et je sens la fatigue disparaître ; mon esprit est plus libre et plus clair... Je me plais à évoquer mes souvenirs, etc. [1]. »

En Europe, la contagion du morphinisme s'exerce dans le cercle restreint de la famille. L'un de nous a connu un ménage de morphiniques. Le mari fut contagionné par sa femme, et mourut peu de temps après elle. Voici un autre exemple plus frappant : Un homme d'un certain âge, morphinique invétéré, ad-

1. *Revue de Paris*, 1er juillet 1903, XXX. *L'ennemi invisible*. Notes trouvées dans les papiers d'un vieux sergent de la légion étrangère, mort d'épuisement et d'opium à l'hôpital de Quang-Yen (Tonkin).

Depuis quelques années, il existe des fumeries d'opium en France, et en particulier à Marseille.

mis à partager l'existence d'une famille amie a contagionné la mère et trois enfants. Deux des enfants par des procédés délictueux rabattaient la morphine pour la consommation commune. Les faits de ce genre ne sont pas très rares. Le morphinique est désireux de faire des adeptes. Il tire un tel bénéfice de l'usage du poison qu'il veut convaincre les autres. Les névropathes, les gens atteints d'affections douloureuses, sujets à l'insomnie, sont facilement entraînés. Ils subissent à la fois le pouvoir contagieux de l'exemple et l'influence des suggestions qui donnent du relief à l'exemple.

A côté de l'alcool et de l'opium, il faut encore signaler parmi les toxiques dont l'usage régulier devient à la longue un besoin, la cocaïne, l'éther, le chloral, le haschich, l'arsenic ; suivant les pays ou les époques, on assiste à l'éclosion d'épidémies de l'une ou de l'autre de ces intoxications. Certains montagnards de la Styrie et du Tyrol arrivent à prendre chaque jour 15 et 20 centigrammes d'acide arsénieux.

Les montagnards prennent de l'arsenic, comme un excitant qui leur permet de faire des ascensions longues et pénibles : leurs femmes, qui n'ont pas le même prétexte, prennent également de l'arsenic par contagion.

Le cocaïnisme coïncide souvent chez un même individu avec le morphinisme ou lui succède. Suivant la mode, les névropathes, désireux d'apaiser un état organique pénible, ou curieux de sensations rares, recherchent l'ivresse du chloral, de l'éther ou du haschich.

Dans tous ces cas, le rôle de la contagion est évi-

dent. Il arrive que plusieurs personnes se réunissent pour s'intoxiquer et renouvellent périodiquement l'expérience [1].

L'impulsion à boire ou dipsomanie est absolument différente de l'alcoolisme. C'est une tendance impérieuse habituellement passagère, paroxystique et survenant par accès.

Le dipsomane est un faible avant de boire. L'alcoolique ne devient psychiquement affaibli que parce qu'il a bu. Il est un peu plus subtil de faire une distinction entre le morphinisme et la morphinomanie, le cocaïnisme et la cocaïnomanie ; il est exact pourtant, que l'appétit pour tel ou tel toxique peut se présenter chez un individu sous forme d'accès intermittents, obsédants, paroxystiques. Mais ces diverses impulsions qui se produisent chez des dégénérés, si facilement contagionnables, peuvent être causées ou rappelées sous l'influence de la contagion mentale.

L'anomalie des instincts relatifs à la nutrition est quelquefois une perversion quantitative. La polyphagie est un symptôme du diabète. La voracité de certains idiots est remarquable. Des névropathes ont des accès intermittents de sitiomanie ; cette sitiomanie peut être contagieuse ; mais chez les mêmes sujets il est bien plus fréquent de constater l'anomalie contraire, et la contagion de celle-ci ; Bouveret [2] cite l'imitation parmi les causes de l'anorexie nerveuse :

1. Voir à ce sujet, Ch. Baudelaire. *Les paradis artificiels, le poème du haschich.* L'auteur rappelle plusieurs anecdotes s'étant déroulées dans un milieu de mangeurs de haschich.

2. Bouveret. *Traité des maladies de l'estomac.* Paris, Baillière, 1893, p. 657.

« Parfois, dit-il, c'est une sorte de *perversion mentale* assez commune chez les jeunes filles hystériques qui conduit au refus de l'alimentation ; c'est la pensée d'inquiéter la famille, le désir de se rendre intéressante, la satisfaction de dérouter un médecin, quelquefois l'*imitation*. Une de mes malades était la sœur d'une jeune fille, anorexique elle-même, depuis plusieurs années. »

Chez certains mélancoliques, l'anorexie est absolue. Il y a refus total d'aliments. Cette sitiophobie est parfois contagieuse. Nous en avons observé un exemple à l'asile de Vaucluse en 1902. Dans un dortoir où se trouvait un mélancolique alimenté à la sonde depuis plusieurs mois, un second mélancolique, après quelques accès de sitiophobie passagère devint totalement sitiophobe à son tour. La séparation de ces deux malades eut pour résultat après un temps assez long de faire revenir le second à l'alimentation spontanée. Quant au premier (malade contagionneur) il est encore sitiophobe à l'heure actuelle.

Enfin l'anorexie peut être limitée à une variété d'aliments. Mais de même que les appétits spéciaux, ces dégoûts particuliers sont souvent affaire de mode, de latitude, de milieu. La contagion ne les explique pas moins. La viande de mouton est méprisée dans le Berry. Dans certaines familles, il est quelques aliments d'usage courant qui sont mis à l'index ; chacun prétend ne pas les aimer, et les enfants, entraînés par l'exemple du père ou de la mère, conservent pour ces mets une répugnance que ne justifie parfois aucune tentative, tant est grande la puissance de la contagion mentale.

CHAPITRE III

CONTAGION DES FORMES MORBIDES DE LA PEUR. — LE ROLE DU TERRAIN. — PHOBIES. — IDÉES DÉLIRANTES DES MÉLANCOLIQUES ET DES PERSÉCUTÉS.

Comme toutes les émotions, la peur peut devenir pathologique. Quand elle revêt cette forme, elle n'en est pas moins contagieuse dans certaines conditions déterminées.

D'après Ribot[1], les caractères de la peur morbide sont les suivants : disproportion (apparente) avec la cause, chronicité, intensité extraordinaire des concomitants physiques. « D'une façon générale, est pathologique toute forme de la peur qui au lieu d'être utile devient nuisible, qui cesse d'être un moyen de protection pour devenir une cause de destruction[2]. »

1. *Psychologie des sentiments*, p. 210 et suiv.

2. Parmi les paniques déjà étudiées dans notre première partie, certaines sont nettement pathologiques, par leur inutile intensité et par la futilité des incidents qui les déterminent.

Les animaux domestiques, particulièrement excitables, sont parfois sujets à ces exagérations morbides de l'instinct de conservation sous sa forme défensive. Dans un article du *Mental Science* (1er trim. 1872), le Dr Lander Lindsay), à propos

Ainsi définie, la peur pathologique comprend non seulement les états obsédants phobiques (état panophobique des dégénérés et phobies spéciales), mais aussi les états souvent durables de dépression, pour l'interprétation desquels les malades s'arrêtent à des conceptions délirantes, idées mélancoliques, hypocondriaques ou de persécution.

Dès lors, nous entrons de plain-pied dans le domaine de la pathologie mentale, et par conséquent nous sommes amenés à nous demander d'une façon très générale, comment on peut concevoir la *contagion de la folie*.

Après avoir considéré l'étude des influences conta-

des *épidémies mentales chez les animaux*, étudie les *stampèdes* (de Stampedo, ville du Mexique), paniques qui s'exercent sur les grandes masses d'animaux, ayant donné ainsi de véritables signes de folie.

Les premiers stampèdes notés en Angleterre ont eu lieu à Aldershof, au champ de manœuvres d'automne, dans les premiers jours de septembre. Il y a eu trois paniques successives pendant lesquelles des centaines de chevaux se sont emportés. Les causes de ces paniques, probablement futiles, ne sont pas bien connues, mais témoignent de l'*extrême sensibilité nerveuse, excitabilité, irritabilité des chevaux artificiellement élevés*.

Les mêmes phénomènes ne sont pas sans exemple en Russie, où un fait pareil a été observé en 1871 près de Saint-Pétersbourg. Une circonstance singulière qui a marqué cette panique est que les chevaux ont pu être ramenés au son du clairon.

Un autre stampède a été l'un des tableaux les plus émouvants du grand incendie de Chicago, en octobre 1871 : on vit à ce moment *les hommes et les animaux de toute espèce* se précipiter pêle-mêle affolés, et donner des signes identiques de désordre mental.

(*Annales médico-psychol.*, 1875, XIII, 286.)

gieuses comme un des sujets les plus ardus de la psychologie, et un des plus terribles problèmes de la pathologie mentale. Morel[1] conclut : « Ceux qui pénètrent pour la première fois dans nos asiles ne manquent pas de nous demander si les personnes attachées au service des aliénés et appelées à leur donner des soins constants, ne souffrent pas de ce contact. Je ne veux pas exagérer ce danger, mais j'ai la conviction que le milieu des maisons de santé et des asiles agit d'une manière fatale sur le système nerveux de beaucoup de personnes, et qu'il n'est pas possible à tout le monde de supporter la vue continuelle de tant de misères physiques et morales. »

Il existe à n'en pas douter des cas de folie nés à l'asile, chez ceux qui sont en contact avec les malades ; mais ces cas sont divers et se différencient par leur étiologie et leurs manifestations. L'analyse des faits qu'il a connus constitue pour chaque observateur la seule base de son opinion. Nous pensons pour notre part que l'influence de la contagion est très restreinte et ne peut atteindre que certains sujets prédisposés. Morel tient d'ailleurs compte de l'importance du terrain favorable, car il ajoute : « Si nous descendons dans l'intimité du phénomène, nous voyons qu'il est possible, *dans la grande majorité des cas*, de les rattacher aux conditions morbides de l'organisme, dont l'ensemble constitue la prédisposition. »

Chez tous ceux qui ne réalisent pas ces conditions organiques morbides, visiteurs, médecins, infirmiers, la vue des souffrances physiques et morales des alié-

1. Morel, *Traité des maladies mentales*, p. 841 et suiv.

nés peut provoquer des émotions analogues. Mais ces émotions ne sont que passagères, et s'émoussent à la longue. D'autre part, avant de pouvoir affirmer que tel médecin, tel infirmier est devenu aliéné sous l'influence de la contagion, il faut analyser sévèrement son observation. Dans un grand asile d'aliénés des environs de Paris, où depuis 35 ans plus de 100 employés[1] vivent, à des degrés divers, en contact avec des malades, nous avons relevé parmi ce personnel 4 cas de troubles psychiques et deux suicides.

C'est déjà beaucoup, mais s'agit-il de contagion? Rien ne semble moins démontré, si l'on soumet les faits à la critique. Trois des employés qui sont devenus aliénés ont été atteints de délire alcoolique et aucun d'eux n'était infirmier de salle. B... était chef d'atelier de cordonnerie, H... était cocher, A... était concierge. Ces sujets ne voyaient guère que des malades chroniques, des travailleurs aussi peu contagieux que possible. Quant aux deux suicides, ils concernent de véritables infirmiers chargés de la surveillance et du traitement des malades, cependant ils ne semblent pas d'origine contagieuse, G... se pendit à la suite d'une déception amoureuse, qu'il avoue dans une lettre écrite avant sa mort, mais il est le frère d'un suicidé et d'une aliénée. Si l'on tient compte de la tare héréditaire évidente et si l'on tient compte aussi que G... n'avait pas eu sous les yeux d'exemple récent de suicide, il est vraiment impossible d'attribuer ce suicide à la contagion. Un second infirmier s'est tué

1. Il y a eu dans cet asile depuis sa fondation 1868 personnes employées (infirmiers, infirmières, médecins, etc.).

d'un coup de revolver à la suite de chagrins domestiques. Il semble qu'on ait eu affaire à un suicide longuement prémédité.

Si l'on soumettait à une critique de même nature l'histoire de tous les cas de folie ayant atteint les personnes approchant plus ou moins les aliénés, on arriverait sans doute à cette conclusion : que les cas de contagion réelle sont extrêmement rares et se produisent exclusivement à la faveur d'une prédisposition héréditaire ou acquise.

Dans le sens d'une prédisposition acquise, peut-être faut-il interpréter « les tourments administratifs auxquels sont soumis certains médecins-directeurs, et qui, d'après MOREL, doivent peser pour beaucoup dans l'étiologie de la folie dont quelques-uns ont été la victime » ?

Nous avons déjà insisté dans notre première partie sur l'importance du terrain, nous aurons l'occasion de faire ressortir ce fait à chacun de nos chapitres. Une adaptation spéciale nous paraît être la condition « sine qua non » de la contagion des émotions pathologigues, et en particulier des peurs morbides que nous allons maintenant passer en revue.

Chez les sujets normaux, la vue d'un aliéné, d'un chien enragé, d'un crime, ne produit que d'une façon passagère la crainte de la folie, de la rage, de la mort violente. Au contraire chez certains dégénérés dont l'état habituel est un état d'inquiétude constante d'anxiété vague et imprécise, les mêmes incidents peuvent déterminer des phobies durables, continues ou intermittentes ; une cause fortuite a suffi pour

transformer l'état *panophobique* en une crainte obsédante spéciale. A la période d'*indifférenciation*[1] a succédé une période de différenciation. Des exemples de cette modification signalés par PITRES et RÉGIS[2] nous avons retenu le suivant : « Mme X... (65 ans), reçut à 45 ans un choc émotif violent. Une femme de chambre à son service se suicida dans la maison... Mme X... la trouva étendue dans un grenier... Elle fut très émue, surtout à la pensée que cette femme, à laquelle elle était attachée, qui lui paraissait saine d'esprit avait pu se donner volontairement la mort.

« A la suite de cette émotion, Mme X... fut pendant 4 mois incessamment tourmentée par la peur de se suicider elle aussi... Depuis, l'obsession s'est peu à peu apaisée, mais s'est reproduite à diverses reprises. »

L'état panophobique, qui est en rapport avec des troubles de l'organisme est éminemment héréditaire. Aussi, n'est-il pas surprenant de le retrouver à un degré plus ou moins intense chez la mère et la fille, le père et le fils, etc. L'orientation donnée à cet état affectif diffus, qui peut dépendre, nous venons de le voir, d'un choc émotionnel quelconque, peut être directement contagieuse. La fille qui a vu sa mère manifester pendant de longues années la crainte morbide des chiens enragés pourra, à un moment donné, sous l'influence de circonstances souvent futiles, manifester la même phobie par contagion. Voici quelques cas de phobies familiales que nous empruntons encore à

1. RIBOT. *Psychologie des sentiments.*
2. PITRES et RÉGIS. *Obsessions et impulsions*, p. 53.

Pitres et Régis [1] : « Une de nos malades actuellement âgée de 60 ans, a, depuis l'âge de 25 ans, des craintes obsédantes de commettre de mauvaises actions. Sa fille n'a rien présenté de particulier durant sa jeunesse. Elle s'est mariée à 22 ans et, à 25, elle a commencé à être obsédée comme sa mère par l'idée de mal faire, de se compromettre, d'être compromise. Elle a peur de se rendre coupable de tous les méfaits dont elle entend parler, de tous les crimes dont elle lit les récits dans les journaux. Nous connaissons une famille où la grand'mère, la mère et la fille ont été successivement atteintes à partir de la 20e année de l'obsession anxieuse de la rage et des poussières. Nous en connaissons une autre où une mère et ses deux filles ont toutes trois la peur de voler, ou pour mieux dire la peur qu'on ne les soupçonne d'avoir volé. »

Il nous semble donc qu'il faut interpréter de la façon suivante les phobies héréditaires : terrain héréditaire, spécialisation directement contagieuse de la crainte morbide. Cette contagion directe existe si bien qu'elle se produit en dehors des cas de transmission d'une phobie dans la même famille, ainsi qu'en fait fois l'exemple suivant :

« I..., fils de nerveux et irritable lui-même, couchant avec une femme croit attraper la gale, il éprouve une sensation prurigineuse continue. Quelque temps après, couchant avec une autre femme, il aperçoit que cette dernière a quelques démangeaisons. *Il lui fait part de ses craintes* et la décide, quelques jours

1. Pitres et Régis. *Obsessions et impulsions*, p. 219.

après, à aller à l'hôpital demander le traitement de la gale. I... n'a que de l'hyperkératose pilaire[1]. »

Pitres et Régis qui rapportent ce fait écrivent un peu plus loin : « L'imitation peut quelquefois donner naissance à des obsessions. Il y a des phobies à deux[2]. »

Cette imitation inconsciente est ce que nous appelons contagion mentale.

Si de l'état panophobique des dégénérés, nous passons à celui des mélancoliques, nous constatons que la contagion des idées délirantes des mélancoliques ou des hypocondriaques n'est possible que dans des limites très restreintes.

L'examen clinique des mélancoliques en général apporte un argument de plus en faveur des conceptions de James, Lange et Sergi sur l'origine organique des états émotifs. Lorsque nous avons précédemment étudié la contagion des émotions normales, nous avons admis que la tristesse n'est qu'un résultat de modifications organiques, et que la contagion de ces modifications précède et explique la contagion de l'émotion proprement dite. On devient triste sans motif au contact d'un individu dont l'état physique (et en particulier les muscles de la mimique) exprime la tristesse. L'état mélancolique simple (sans délire) est une exagération pathologique de la tristesse et serait inexplicable si l'on ne savait qu'il s'accompagne d'un état cénesthésique spécial. Les réactions vitales du mé-

1. Pitres et Régis. *Obsessions et impulsions*, p. 58.
2. Pitres et Régis. *Obsessions et impulsions*, p. 224.

lancolique sont amoindries, le sang circule mal, les extrémités sont froides. Il en résulte un état indéfinissable de malaise général, dont les causes organiques sont ignorées du sujet et dont la traduction psychique est un sentiment d'impuissance, d'incapacité et de tristesse devant cette incapacité. Cette tristesse morbide ne persiste qu'autant que les troubles physiques persistent eux-mêmes. Dans quelques cas trop rares, il est vrai, ceux-ci sont faciles à expliquer. Certains mélancoliques dont la dénutrition accompagne l'état mental pathologique et s'exagère avec lui, meurent porteurs d'un cancer latent de l'estomac. Nous en avons eu un exemple récent. Plus souvent, et, malgré l'apparence brusque du début, il n'y a pas d'affection organique définie : des fatigues excessives, des maladies antérieures, une tare héréditaire ont préparé de longue date les troubles de nutrition qui provoquent la mélancolie. Celle-ci ne durerait pas s'il n'y avait pas de raisons organiques expliquant cette durée.

Les préoccupations hypocondriaques où les idées délirantes de déchéance physique et morale, qui sont la conséquence de l'état mélancolique (et que le malade en considère comme la cause) provoquent parfois chez les personnes devant qui elles sont manifestées une émotion passagère. Mais la croyance à la réalité de ces préoccupations ou de ces idées délirantes ne peut être qu'éphémère chez ceux de qui l'état général n'est pas en état de réceptivité. Encore supposons-nous les cas, déjà exceptionnels où l'erreur d'un malade peut être partagée par les personnes de son entourage, comme il est arrivé dans l'exemple suivant que nous avons personnellement observé :

P..., caissier dans une importante maison de commerce, homme d'une honnêteté scrupuleuse et jusqu'alors en bonne santé apparente, rentre un soir chez lui auprès de sa femme et de sa fille, et leur déclare qu'il est un misérable, car il a fait des détournements dans la caisse de son patron. Il manifeste la plus grande anxiété, prétend qu'on va venir l'arrêter, que la foule est amassée sous ses fenêtres pour assister à son arrestation et que d'ailleurs sa femme et sa fille, compromises par lui partageront, son sort. Les deux femmes atterrées par cette révélation, contagionnées par la vue du chagrin de P..., partagent le désespoir de celui-ci, et, sans discussion admettant ses dires, se préparent à aller en prison. Tous trois restent un jour et une nuit anxieux, attendant la venue des agents de police. Puis l'émotion contagieuse se dissipe chez la femme et la fille, elles raisonnent, remarquent que les agents sont bien longs à venir et préférant une solution prompte à l'angoisse d'attendre, elles se décident à aller chez le commissaire demander des explications. Rien n'était exact de ce que leur avait dit P... dont l'attitude ne s'est pas modifiée et devant l'assurance que leur donne de leur erreur le commissaire de police, toute émotion disparaît en elles. Elles se rendent compte de l'invraisemblance du récit de P..., de son état de maladie et s'occupent exclusivement de le soigner.

Dans ce cas l'état mélancolique de P... a provoqué par contagion, chez deux personnes de sa famille, un état émotif analogue, mais cet état a disparu parce qu'il ne reposait sur aucun substratum organique durable.

Dans d'autres cas, au contraire, quand deux mélancoliques vivent ensemble, le délire de l'un peut se communiquer à l'autre d'une façon durable, et cela par un mécanisme analogue à celui que nous avons signalé à propos des phobies.

Tel délire d'un mélancolique, explication de son état émotif servira également d'explication à un autre mélancolique. Il arrive parfois dans les services d'aliénés qu'un mélancolique, ayant des idées de ruine, les abandonne pour puiser dans les conceptions délirantes de son voisin des idées de damnation ou des craintes de mort violente.

La grande majorité des observations sur lesquelles on s'est appuyé pour étudier la contagion de la folie concernent des malades ayant présenté des idées délirantes de persécution. De 1873 à 1900 les principaux auteurs qui se sont occupés de la question sont Lasègue et Falret, Lunier et Baillarger, Régis, Marandon de Montyel, Knittel, Jœger, Legrain, Pronier, Arnaud, de Beck, L'Hoest, Kowalesky, Proal, Sorel, élève de Régis. On trouvera dans la publication de Sorel[1] l'analyse des travaux de tous ces auteurs et d'un certain nombre d'autres que nous n'avons pas signalés.

La plupart de ces travaux cherchent à établir parmi les cas de folie à deux des divisions que semblent justifier certaines différences, car les exemples cités

1. Contribution à l'étude de la folie à deux. *Thèse*, Bordeaux, 1900. Voir aussi la folie à deux ou folie simultanée. *Thèse* Régis, 1880.

ne sont pas comparables en tous points. Nous ne pouvons entrer ici dans la discussion des différentes classifications proposées. Nous nous contenterons d'indiquer les conditions qui favorisent la contagion des idées de persécution et les limites dans lesquelles cette contagion peut se produire.

D'après Lasègue et Falret, trois conditions sont nécessaires pour qu'il y ait contagion d'un délire. Ces trois conditions sont les suivantes : supériorité intellectuelle du sujet actif par rapport au sujet réceptif ; communion d'existence et de sentiments des deux sujets ; vraisemblance du délire.

Pronier, envisageant à juste titre deux ordres de conditions : celles de la graine et celles du terrain, considère que la contagion se produit d'autant mieux que les rapports *de la graine et du terrain sont plus adéquats*.

A notre avis la condition la plus importante est la communauté d'existence et de sentiments, c'est elle qui permet le mieux l'adaptation du contagionné au contagionneur, et qui permet ainsi la contagion réciproque. Quant à la vraisemblance du délire, elle est relative à l'ensemble des qualités psychiques de chaque individu.

Le caractère pathologique d'un système d'idées délirantes peut échapper à un sujet et être au contraire immédiatement reconnu par un autre sujet supérieur au premier par l'instruction et l'intelligence ou simplement différent par l'émotivité.

En un mot toutes les conditions favorisant l'adaptation du terrain (prédisposition acquise ou héréditaire) favorisent la contagion des idées délirantes de persécution qui n'échappent point à la règle géné-

rale. Aussi parmi les exemples les plus démonstratifs n'est-il pas surprenant de trouver les cas de contagion familiale.

1° Plusieurs hypothèses peuvent se réaliser. Il arrive parfois qu'un individu sain d'esprit tient momentanément pour réelles les conceptions délirantes d'un aliéné, soit parce que ces conceptions sont vraisemblables, soit parce qu'elles sont présentées de façon à émouvoir fortement (folies convaincantes et folies impressionnantes de Pronier).

Dans de telles circonstances, qui correspondent à la folie imposée de Marandon de Montyel, la contagion si elle existe se produit au minimum. L'émotion du sujet contagionné n'est que passagère et ne résiste pas à un raisonnement attentif. De plus, c'est une émotion altruiste : la personne émue des misères d'autrui se trompe sur l'explication de ces misères, mais ne les partage pas.

2° A un degré plus avancé, et dont les exemples sont plus fréquents, le sujet réceptif croit d'une façon durable à la réalité des conceptions délirantes exprimées devant lui et souvent prend sa part des persécutions supposées (folie communiquée de Lasègue et Falret). La séparation des sujets codélirants est souvent impuissante à guérir le contagionné. Les cas de folie communiquée, en raison de la prédisposition et de la vie en commun sont fréquents entre membres d'une même famille (père et fils, mère et fille, deux frères, etc.).

Les enfants constituent un admirable terrain pour le développement de la contagion. « Les enfants, appréhensifs par nature, confinés dans un milieu sans

expansion, sont disposés, au premier chef, à devenir les échos d'un délire auquel on les associe. Leur raison indécise n'engage pas la lutte et pour peu que l'aliéné les ait fait partie prenante, ils espèrent où ils craignent pour leur propre compte avec l'égoïsme inhérent à leur âge. Leur foi dans quelques cas va si loin, que l'aliéné lui-même hésite à les suivre, et qu'à première vue on croirait que les enfants ont créé les délires dont ils sont le reflet[1]. »

Voici quelques exemples de folie communiquée, dont les premiers sont empruntés à Bellat, Brunet, Lasègue et Falret et dont le dernier rapidement résumé a été observé à l'asile de Vaucluse.

« Mme Ch... présente depuis assez longtemps des signes non équivoques d'aliénation mentale dont il semble que des chagrins domestiques soient la cause. Son père et sa mère eurent également, sur le tard, l'esprit dérangé. Mme Ch... est très intelligente et *très autoritaire*.

Mlle Ch..., sa fille, est aussi très intelligente mais son indolence naturelle fait d'elle un terrain très propice où la folie de sa mère sèmera avec profit. Elle commence par croire sans peine aux torts de son père envers sa mère ; puis c'est une série de persécutions dont son esprit docile se fait l'écho assidu : ici, car elles voyagent, on lâche dans leur chambre des guêpes empoisonnés, là on organise un guet-apens avec viol ; ailleurs, dans un hôtel, on perce le plafond et les domestiques mettent du tabac dans le vin :

1. Lasègue et Falret. Folie communiquée. *Ann. médico-psychologiques*, année 1877, t. II, p. 326.

ailleurs encore, on *microbe* leurs aliments, etc. On interne les deux malades et on les sépare.

La mère continue de divaguer en corsant son délire d'attitudes « stoïques », comme elle dit.

« La fille, par contre, *cesse soudain d'être persécutée* et tourne à la mélancolie et au mysticisme[1]. »

« La nommée P..., âgée de trente ans, est placée d'office à l'asile d'aliénés de Dijon, pour cause de délire de persécution avec hallucinations de l'ouïe remontant à six mois. Elle entend des voix qui lui disent des injures, prétend qu'on la tourmente de toutes manières, que ses ennemis l'empêchent de gagner sa vie.

Sa mère, qui vient la voir quelques semaines après son entrée à l'établissement, réclame avec insistance sa sortie, prétendant que sa fille n'a jamais été aliénée ; que non seulement elle a été en butte à toutes sortes de persécutions, mais que des ennemis se sont adressés à elle-même, depuis quelques jours et veulent la réduire à la plus profonde misère.

« Le délire de la mère n'est pas accompagné d'hallucinations et lui a été communiqué par la fille[2]. »

« La femme M... a 35 ans, sa fille en a 13. Le délire vulgaire date environ de 4 mois. La mère est de taille moyenne, amaigrie, pâle et presque fébrile : physiquement elle se plaint de nausées fréquentes, d'insomnies, de fatigue sans maladie caractérisée. Des troubles gastriques assez accentués sont attribués par

1. Bellat. Contribution à l'étude de la folie à deux. *Ann. médico-psychol.*, septembre 1889, p. 209 et suiv. Résumé.

2. Brunet. Contagion de la folie. *Ann. médico-psychol.*, année 1875, t. II, p. 355.

elle a des tentatives d'empoisonnement. Elle sent dans la bouche comme un goût de safran qui l'abrutit, etc. C'est la nuit qu'on la tourmente : elle les entend remuer...

« La fille est grêle, portant moins que son âge. « On faisait peur à maman la nuit. C'était un homme qui remuait des sabots..., on entendait comme si on soulevait les meubles et la porte... Maman m'a raconté que c'était une femme qui lui en voulait[1]. »

« Deux vieilles filles ont recueilli leur nièce âgée de 8 ans. L'une d'elles meurt. Celle qui reste, sous l'étreinte d'une quasi-misère, est prise du délire de la persécution, à forme sénile : les voisins se sont ligués contre elle, des voix l'injurient, etc. Au bout de quatre années, le délire a pris de telles proportions que les voisins s'inquiètent.

« On interroge l'enfant et on apprend d'elle que de méchantes gens ont essayé de l'empoisonner, ainsi que sa tante, etc. Les assertions sont d'autant plus plausibles qu'elles représentent la folie de la malade absente, atténuée, émondée par la nièce qui n'est pas une aliénée. Chose curieuse, les conceptions délirantes réduites à leur plus faible expression en passant par la filière d'une intelligence demi-saine sont plus près de la raison qu'aucune des idées engendrées dans le cerveau d'une aliénée, les auditeurs ont moins de répugnance à se rendre...

« Les voisins prennent fait et cause pour l'enfant et en appellent à l'autorité. Enquête d'où il résulte qu'il y a eu folie communiquée de la tante, — qui

1. Lasègue et Falret. Folie communiquée. *Ann. médico-psychol.*, année 1877, t. II, p. 330 et 331.

est placée dans un asile — à la nièce qu'on place dans un orphelinat, où elle guérit[1].

« Mme P..., atteinte depuis plusieurs années du délire de persécutions et présentant des troubles hallucinatoires, vit avec son fils, âgé d'une dizaine d'années. Ce dernier, dégénéré, mais intelligent, a adopté les idées délirantes de sa mère et les confirme en tous points ; comme elle, il croit que des voisins frappent à la porte, font des menaces et répandent du pétrole sur le plancher. La séparation de la mère et du fils ne suffit pas à guérir le sujet contagionné. Loin de sa mère de qui les idées de persécution se modifient avec le milieu dans lequel elle se trouve, le jeune P... continue à accuser les anciens persécuteurs de Mme P. dans les termes où celle-ci les accusait. Toutefois l'enfant n'a pas de nouvelles idées délirantes. »

Dans toutes les observations précédentes la contagion porte sur les idées délirantes elles-mêmes, c'est-à-dire que les deux sujets expliquent d'une façon identique des persécutions imaginaires.

Ces conceptions communes sont basées sur des interprétations délirantes et sur des hallucinations. Un certain nombre d'histoires cliniques parmi celles que nous venons de citer et parmi celles qu'on peut lire dans les ouvrages de Lasègue et Falret, Régis et Sorel, etc., parlent d'hallucinations contagieuses.

Nous croyons que la contagion des hallucinations est tout à fait exceptionnelle.

Certes, il arrive parfois que sous l'influence de la

1. Lasègue et Falret. Folie communiquée. *Ann. médico-psychol.*, année 1877, t. II, p. 327 et 328.

contagion un sujet ressent une perception sans objet (sensation douloureuse). Nous avons donné des exemples de ce fait. D'autre part, il est possible par suggestion de faire éprouver à un individu en état d'hypnose une sensation visuelle, auditive ou tactile, indépendamment de l'objet auquel répond normalement cette sensation. Mais la plupart du temps, dans les cas de folie communiquée, la contagion ne porte que sur l'interprétation des sensations, à moins que le contagionné n'adopte pour lui-même, sans les avoir éprouvées, les perceptions du contagionneur: « On nous envoie de mauvaises odeurs, dit ce dernier, qui éprouve des hallucinations de l'odorat, et cela suffit pour qu'ensuite le sujet, subissant l'influence contagieuse, affirme l'existence des mauvaises odeurs en question.

Certains faits fréquemment cités pourraient être invoqués comme preuve de la possibilité d'hallucination collective contagieuse, tel le suivant: « La frégate, la *Belle Poule,* croisait en mer pour retrouver la corvette *Le Berceau* dont elle avait été séparée par un violent orage. On était en plein jour et en plein soleil. Tout à coup, la vigie signale une embarcation désemparée. L'équipage dirige ses regards vers le point signalé, et tout le monde, officiers et matelots, aperçoit nettement un radeau chargé d'hommes remorqué par des embarcations sur lesquelles flottaient des signaux de détresse. Ce n'était pourtant qu'une hallucination collective. L'amiral Desfossés fit armer une embarcation pour voler au secours des naufragés. En approchant, les matelots et les officiers qui la montaient voyaient *des masses d'hommes s'agiter,*

tendre les mains, et entendaient le bruit sourd et confus d'un grand nombre de voix. Quand l'embarcation fut arrivée, on se trouva simplement devant quelques branches d'arbres couvertes de feuilles arrachées à la cote voisine. Devant une évidence aussi palpable, l'hallucination s'évanouit[1]. »

L'hallucination s'évanouit, dit M. Le Bon: Il faudrait plutôt dire l'*illusion,* car la perception commune répondait à un objet. La vigie qui aperçut les branchages couverts de feuilles, et *qui recherchait attentivement une embarcation,* interpréta sa perception dans le sens de son désir. Ce désir: rejoindre le vaisseau perdu et peut-être désemparé par la tempête, était celui de tout l'équipage. Tous, officiers et matelots étaient un terrain éminemment favorable à la contagion. Mais encore fallait-il pour les convaincre un objet perceptible, et c'est une perception réelle que tous interprétèrent dans le sens qui convenait le mieux à l'état affectif du moment. C'est cette interprétation et non la perception elle-même qui fut l'objet de la contagion mentale.

La même explication conviendrait sans doute à d'autres exemples aussi classiques que le précédent, l'apparition de saint Georges aux croisés, au-dessus des murs de Jérusalem, et plus près de nous, les apparitions nocturnes de la Vierge à Tilly-sur-Seulle. Il faut tenir compte dans tous ces faits de l'admirable état de réceptivité de tous les contagionnés, état qui les dispose à prendre pour l'objet de leurs désirs la moindre sensation visuelle. Il faut se demander,

1. G. Le Bon. *Psychologie des foules,* p. 30 et 31.

en outre, combien ont crié au miracle sur la foi de leurs voisins et sans avoir absolument rien vu. C'est grâce à cet état de réceptivité, que dans les cas de folie communiquée, le sujet passif adopte des hallucinations qu'il n'a pas éprouvées. Cependant, la contagion qu'il subit ne dépasse pas la croyance à la réalité des hallucinations et des explications délirantes qui les accompagnent.

A l'appui de la contagion possible de la perception sans objet, on pourrait encore citer l'exemple suivant : « Le Pr Yung, de Genève, raconte que dans son laboratoire, ayant à exercer des étudiants à l'usage du microscope, il mettait, sur le porte-objet, une préparation quelconque, il décrivait d'avance des détails purement imaginaires, puis il priait les débutants de regarder, de décrire à leur tour ce qu'ils voyaient. Très souvent, dit-il, les étudiants ont attesté qu'ils voyaient les détails annoncés par leur professeur; quelques-uns même les ont dessinés. »

Encore une fois, il ne s'agirait ici que de l'interprétation inexacte d'une perception, car on voit toujours quelque chose dans le champ d'un microscope, qu'il y ait ou non une préparation sur le porte-objet, et, par conséquent, il ne peut être question d'hallucination contagieuse, il ne saurait même être question de contagion mentale, car on pourrait admettre que le professeur à suggestionné des élèves inexpérimentés.

Mais il y a plus, et M. Binet [1], qui rapporte l'anecdote, nous paraît l'interpréter à sa juste valeur quand il ajoute :

1. A. Binet. La suggestibilité. *Année psychologique*, 1899.

« Le fait est intéressant, sans doute, mais on voudrait savoir au juste ce que les étudiants ont pensé de l'expérience, peut-être n'ont-ils fait le dessin que par complaisance, parce qu'ils voulaient faire plaisir à leur futur examinateur, et il n'est pas certain qu'ils aient cru voir ce qu'ils ont dessiné. Il n'y a pas si longtemps que nous avons été étudiant nous-même, et nous avons remarqué parmi nos camarades plus de sceptiques que de croyants ; nous avons encore dans l'oreille l'écho des rires complaisants dont on saluait les mots d'esprit du professeur, mais à part soi, on se moquait souvent de lui. »

3° Dans certains cas, le délire éclate en même temps chez deux individus avec des manifestations identiques (folie simultanée, type Régis) et quoi qu'il semble au premier abord, c'est peut-être dans ces formes que l'influence de la contagion mentale est la plus grande : « La folie à deux, dit Régis, quelles que soient les formes cliniques auxquelles elle appartient, est toujours un peu une folie en partie double, une *véritable collaboration délirante* dans laquelle les conceptions fausses et les hallucinations se correspondent de manière à former un tout, se pénétrant et s'enchevêtrant jusqu'à devenir non pas similaire, *mais identique* chez les deux malades. Il faut, dès lors, admettre une certaine communication, sinon on aurait affaire à deux cas de folie survenue chez deux personnes, vivant de la même vie et délirant de façon analogue, mais toujours différente. On aurait deux aliénés distincts, au lieu d'un aliéné en deux personnes. Dans la folie à deux simultanée, les malades

sont entrés dans l'aliénation sous des influences communes, alors qu'ils en viennent à se *communiquer leurs conceptions maladives*. Cette communication devient réciproque et inconsciente, du moins *involontaire*[1]. »

Chez deux individus prédisposés (car nous savons que cette prédisposition est toujours nécessaire), vivant dans un même contact intime et perpétuel, il s'agit, en effet, d'une collaboration délirante de tous les instants. Petit à petit, les influences occasionnelles s'ajoutent les unes aux autres pareillement interprétées, et le délire se prépare. Cette collaboration est parfaitement inconsciente, et elle est réciproque. *Il s'agit donc bien de contagion mentale*, mais chacun des deux sujets est alternativement contagionneur et contagionné. C'est tantôt l'un et tantôt l'autre qui enregistre et interprète un fait ; mais chaque explication est valable pour la communauté, d'où il résulte deux individus absolument identiques, ayant les mêmes conceptions erronées, qui se sont communiquées d'une façon *involontaire*. Quand le délire éclate simultanément sans qu'on puisse déterminer dans quel sens il s'est communiqué, ce délire n'est que la manifestation d'une longue période préparatoire, où la *contagion mentale réciproque* s'est exercée en mille occasions. Cette réciprocité, cette alternance de l'activité contagieuse donne le change quand le résultat est acquis, chacun des deux malades revendique la responsabilité de son délire. Chacun possède la conviction profonde qu'il a par soi-même constaté tout

1. Régis, cité par Sorel, *Thèse*, Bordeaux, 1900.

ce qu'il avance et échafaudé sa conception délirante. Or, ce qui fait l'*identité et la simultanéité* du délire, c'est le contact intime et perpétuel, et, nous le répétons, quoi qu'il en semble à un examen un peu superficiel ; c'est dans ces formes de « folie simultanée » où la contagion apparaît le moins au premier abord, qu'elle s'est peut-être le mieux manifestée sous son véritable aspect, avec son véritable caractère d'imitation involontaire, et d'influence inconsciente d'elle-même chez les deux facteurs.

Voici deux exemples de folie simultanée à propos desquels le rôle de la contagion réciproque par la vie en commun est bien mis en relief. Le premier a été emprunté à Tebaldi :

Il y avait, dans un petit village de la province de Venise, un couple de deux êtres, nés sous la même mauvaise étoile, qui partageaient *les mêmes besoins et luttaient contre la même misère*. Le mari et la femme furent frappés de la même maladie, et la préoccupation de leurs malheurs les poussa à en attribuer la cause aux injustices du Municipe qui aurait mal distribué, selon eux, les secours dus aux pauvres. Ils s'exaltèrent l'un l'autre, et se décidèrent à aller sur la place y lancer des imprécations et menacer les autorités. La même voiture les conduisit à l'hôpital ; ils se quittèrent avec l'enthousiasme de gens destinés à se revoir dans un Eden, et, sous la même forme délirante ils entrèrent dans leurs salles respectives[1]. »

Le second a été observé par nous ; nous l'exposons avec détails :

1. Tebaldi. *Ragione et Follia*. Milan, 1884, p. 143.

« En 1887, M. Ch..., menuisier, âgé de 50 ans, et veuf, vivait avec sa fille et son fils Hector, âgé de 15 ans, lorsque sa sœur mourut laissant des enfants mineurs ; des questions d'intérêt surgirent entre M. Ch... et son beau-frère, plusieurs maisons étant propriétés indivises. Sous le prétexte de rendre service à ses neveux, peut-être pour faire une bonne affaire, Ch... emprunte 35 000 francs à un M. Bi..., achète les maisons et désintéresse son beau-frère. Il fait réparer les immeubles, les met en valeur et au moment où il va pouvoir réaliser un bénéfice, il tombe malade. Par suite il ne peut payer les intérêts de l'argent emprunté. M. Bi... exerce des poursuites et après différents procès devient propriétaire des maisons de Ch...

Ch... se trouve ruiné, non seulement il n'a fait aucun bénéfice, mais il a perdu tout ce qu'il avait, tandis que le beau-frère et ses neveux ont touché une certaine somme d'argent et que Bi... a eu pour un prêt de 35 000 francs des maisons qui en valent 50 000. Ch... se retire de cette aventure mécontent : jaloux à la fois de ses parents et de M. Bi... et croyant que ce dernier n'a pas agi légalement. Aussi Bi... a-t-il lieu de craindre les revendications de Ch... et de son fils et ne sera-t-il tranquille que lorsque ces deux hommes seront hors d'état de lui nuire.

« Alors commence pour Ch... et son fils une vie remplie de mésaventures et d'accidents ; ils changent constamment de domiciles et de chantiers : partout ils rencontrent des ennuis, des obstacles au travail. Dans une première maison, un ouvrier cherche toujours querelle au fils, dans une seconde on lui fait perdre

37 francs, dans une troisième on cherche à le débaucher; ailleurs on l'accuse indirectement d'avoir volé un billet de cent francs. Pendant le travail, des ouvriers veulent entraîner Hector à boire et à perdre son temps. Le père est à la même époque victime d'un guet-apens, un peintre qu'il ne connaissait pas, aux gages de ses ennemis, le frappe d'un violent coup de poing et est condamné à 16 francs d'amende, mais la victime n'obtient aucune compensation.

« Devant des difficultés toujours croissantes, les Ch... changent de quartier, ils travaillent pour un M. Bo..., mais à peine sont-ils installés que les ouvriers, le concierge, la bonne de M. Bo... et bientôt M. Bo... lui-même se mettent contre eux. Leurs outils disparaissent, leur ouvrage est détérioré, ils sont calomniés, méprisés. La vie est si dure qu'Hector se décide à partir pour Le Havre. A peine arrivé il trouve de l'ouvrage et écrit à son père de lui envoyer ses outils, mais il ne les attend pas, car de nouvelles difficultés ont surgi. Il quitte rapidement Le Havre et rentre à pied chez son père, exténué et très énervé. Il raconte les souffrances épouvantables qu'il a subies pendant les deux jours passés au Havre. Le père et le fils sont d'accord pour reconnaître la main de leurs persécuteurs qui ont des complices au Havre et qui ont dû être prévenus télégraphiquement de l'arrivée d'Hector.

Jusqu'à ce moment les existences du père et du fils ont été tellement confondues qu'il a été difficile d'attribuer rétrospectivement à l'un des deux le rôle actif. Ch... et Hector Ch... ont tout en commun ; intérêts, sentiments, idées. Le fils plus jeune a dû

être au début sous l'influence de son père : mais à ce moment déjà, il a 25 ans, et il semble que maintenant il va prendre le rôle principal. Le délire chez lui va devenir plus actif, plus aigu, et va revêtir la forme mélancolique.

Après son équipée du Havre, Hector reste près de son père et reprend son travail. Il semble que des projets de mariage ont été faits entre Léontine Ch..., sa cousine et lui — le mariage plaisait beaucoup au père, car la jeune cousine était riche. Le projet fut-il poussé loin?... Il est difficile de le savoir, toujours est-il qu'il n'a pas abouti. Hector devient tout à fait délirant, la nuit il cause seul, il s'entretient avec Léontine, il entend sa voix. Il accuse son père d'ouvrir la porte à Léontine qui pénètre dans sa chambre avec des assassins, etc. Il fait plusieurs tentatives de suicide et enfin doit être interné le 21 mars 1902.

A son entrée à l'asile, Hector Ch... manifeste des idées de persécution et de grandeur. Il est très hallucinié. Il entend des voix qui l'entretiennent de questions politiques, de crimes, ou lui reproche des vols, des actions indélicates, de « faire des saletés avec des petites filles ». On veut le tuer, le faire disparaître parce qu'il en sait trop long, parce qu'il est trop intelligent, etc. « On voulait, dit-il, me faire croire que je pouvais devenir tout, mais, c'est par la science que je voulais grandir ; la science a été plus forte que moi et j'en suis la victime. Il faudrait mieux que je sois mort ou que je ne sois jamais né, etc. » Il avoue du reste avoir fait de récents excès alcooliques.

Le diagnostic de débilité mentale avec délire polymorphe et alcoolisme est porté.

« Le père, M. Ch... vient voir son fils, il reconnaît que ce dernier a été malade, qu'il a eu des hallucinations ; mais pour lui cette maladie est, comme les autres persécutions déjà subies, l'œuvre de M. Bi... et de ses complices qui ont intérêt à faire disparaître les deux Ch... et alors que le fils manifeste ce délire peu cohérent que nous venons de voir, le père nous expose tout un système délirant bien coordonné. Hector se plaint d'avoir été persécuté, maltraité, etc., il a raison, il ne dit pas tout, parce que cela tiendrait plusieurs volumes. Toutes les persécutions sont dirigées par M. Bi... qui l'a dépouillé illégalement et qui a peur d'être poursuivi et obligé de rembourser. « Ces hommes qui n'ont ni conscience ni cœur, qui ont peur de la justice et qui la trompent, sont tous prêts à tuer leurs semblables soit moralement, soit autrement pour étouffer ce qu'ils ont fomenté. »

« L'internement du fils le separe du père, mais les visites rendues aussi rares que possible suffisent désormais pour que les délires des deux sujets évoluent à peu près parallèlement.

« La fille ne semble pas avoir déliré avec eux, elle croit bien que M. Bi... a cherché à faire du mal à la famille, mais ne partage pas les conceptions délirantes de son père et de son frère.

« L'internement du fils devient vite pour le père un sujet de persécution : si nous n'autorisons pas la sortie, si nous faisons passer Hector pour fou, c'est que nous aussi nous sommes de la bande. Le procureur de la République, le préfet de police qui ne ré-

pondent pas à ses lettres sont également gagnés. Pendant ce temps Hector évolue rapidement vers la mégalomanie. Il fait des inventions extraordinaires (guérison de la tuberculose, appareil pour creuser des puits artésiens, pour renflouer les navires, etc.). Mais toutes ces découvertes lui sont prises et il renonce à tout travail. Il réclame sa mise en liberté et une pension de 100 francs par jour. L'État lui doit cette compensation pour les souffrances qu'il a subies et les inventions qu'il a faites. Si cela ne lui est pas accordé, il renonce à son titre de Français et part pour l'étranger. Le père n'hésite pas à suivre son fils dans cette voie : le gouvernement doit une place à son fils qui est assez intelligent pour la remplir, etc.

« Toutefois il ne devient pas mégalomane pour lui-même, il reste toujours persécuté : à sa dernière visite il nous a fait part de sa décision de poursuivre devant les tribunaux tous les persécuteurs de son fils : ses ennemis trouvent qu'il vit trop vieux et ont cherché récemment encore à le tuer.

Notons cependant que dans le délire mégalomaniaque il suit son fils plus timidement, alors que l'un demande 100 francs par jour, l'autre demande une place de fonctionnaire, une simple compensation. »

Cette observation double nous paraît bien mettre en relief la rôle de la contagion réciproque dans le délire à deux.

Pour terminer, il nous reste à examiner en quelques lignes le rôle possible de la contagion mentale dans les cas de folie gemellaire : « Par folie gemellaire, dit le Pr Ball, j'entends l'aliénation mentale se développant dans des conditions propres aux jumeaux, et

caractérisée par trois termes : simultanéité de l'explosion des accidents, parallélisme des conceptions délirantes, spontanéité du délire chez chacun des deux individus[1]. » Nous croyons que cette spontanéité n'est qu'apparente et que les cas de folie gemellaire rentrent dans le groupe précédent. Malgré l'identité des influences prédisposantes, le contact intime et perpétuel permet seul d'expliquer l'identité et la simultanéité d'apparition du délire chez deux jumeaux. En dehors de la vie en commun, on peut voir survenir chez deux sujets issus d'une grossesse gemellaire des accidents psychiques analogues, et presque contemporains ; mais l'identité absolue dans la forme et dans le temps suppose, il nous semble, l'intervention à quelque degré d'une communication psychique de l'un à l'autre, c'est-à-dire de la contagion mentale.

1. Ball. *Folie gemellaire. Encéphale*, 1884.

CHAPITRE IV

LA COLÈRE MORBIDE : CONTAGION DE L'ÉTAT MANIAQUE ET DES IMPULSIONS VIOLENTES. IMPULSIVITÉ DES FOULES.

Si, comme le fait remarquer Ribot [1], la colère n'est pas toujours une courte folie « car l'animal ou l'homme dénué de tout instinct de défense active et de représailles serait bien pauvrement armé », aucune émotion ne devient plus rapidement morbide.

A des degrés différents, la colère pathologique, celle qui naît sans motif rationnel ou dont la durée est exagérée, existe dans certaines manifestations de l'épilepsie, dans l'excitation maniaque et dans quelques impulsions irrésistibles à caractère destructeur.

Il n'est pas impossible, *a priori*, que les accès de fureur des épileptiques puissent se communiquer par contagion psychique ; mais nous ne connaissons pas d'exemple net de ce genre. Dans les établissements d'assistance réservés aux épileptiques dangereux, les crises violentes se produisent chez chaque malade d'une façon périodique, semblables à des décharges dont la réapparition dépend plus d'un état organique

1. *Psychologie des sentiments*, p. 220.

que des circonstances extérieures. La fureur bestiale de quelques malades est souvent sous la dépendance d'hallucinations pénibles. Si la fureur de l'un, agissant à la façon d'un choc moral, précipite la réapparition d'un accès chez quelques autres, chacun de ceux-ci réagit comme il a coutume de le faire.

L'état maniaque, syndrome qui s'observe dans des conditions et des situations cliniques fort diverses, présente beaucoup de variétés ; il peut parcourir tous les degrés, depuis la simple excitation jusqu'à la fureur. Il est rare qu'on ne trouve pas, dans les antécédents héréditaires du maniaque, une tare vésanique ou nerveuse. Chez des sujets prédisposés, sous l'influence d'émotions, de chagrins, de contrariétés vives, l'excitation maniaque peut se développer par contagion. Voici la relation d'un fait emprunté à Morel [1] et concernant une jeune femme de *tempérament hystérique* qui fut atteinte de manie par contagion. « J'ai connu une jeune religieuse dont le noviciat s'est terminé péniblement au milieu de grandes perplexités morales ; un amour contrarié avait été la cause de sa vocation pour la vie religieuse, et il y avait chez elle un tempérament hystérique assez prononcé. Le but de l'institution à laquelle appartenait cette jeune fille était de secourir et de veiller les malades ; appelée un jour à donner des soins à une demoiselle atteinte de manie aiguë, causée par la rupture d'un mariage près de s'accomplir, elle ne tarda pas, après quinze nuits passées auprès de cette maniaque furieuse et agitée, à donner elle-même des signes de dérangement intel-

1. Morel. *Maladies mentales*, p. 244 et 245.

lectuel. Les deux jeunes malades entrèrent le même jour dans notre service, et je ne puis oublier les singulières similitudes de leur délire érotique et du trouble de leurs sentiments... chez l'une et l'autre, la maladie parcourait des phases tellement similaires qne nous aurions volontiers admis des relations sympathiques, s'il n'avait pas été plus naturel de chercher l'explication de la coïncidence des périodes de rémittence et d'agitation par les rapprochements fournis par l'âge, le sexe, le tempérament et surtout la similitude de la cause. »

Les observations de ce genre sont rares. Celle de Morel met bien en évidence le rôle du terrain; seule une hystérique pouvait imiter fidèlement une maniaque. Mais, dans les services d'aliénés, il arrive souvent que l'agitation d'un seul malade se communique aux autres ; ce n'est là que la contagion d'un état émotif morbide déterminé.

Parmi les impulsions irrésistibles, il en est qui concernent l'instinct offensif. Ce sont les impulsions à blesser, à tuer, à détruire ou à incendier, qui ont le caractère violent et destructeur de la colère et qu'avec Ribot[1] on peut considérer comme des manifestations morbides, mais partielles, désagrégées de cette émotion.

L'impulsivité, tendance au retour vers le réflexe élémentaire marquant l'infériorité psychique de l'individu, innée ou acquise, relève surtout des facteurs qui engendrent cette infériorité, dégénérescence ou démence[2]. La dégénérescence et la démence relè-

1. *Psychologie des sentiments*, p. 223.

2. Pitres et Régis. *Obsessions et impulsions*, p. 365 et suiv.

vent elles-mêmes de troubles organiques causés par les infections et les intoxications. Les hérédo-alcooliques, surtout, sont portés aux réactions violentes et dangereuses : « Un point tout particulièrement intéressant de l'étiologie des impulsions est celui relatif à l'influence de la contagion et de l'imitation... Ce fait éclaire la genèse d'un certain nombre de crimes commis en commun. Homicides impulsifs, impulsions à deux, impulsions familiales, crimes des foules [1]. »

Nous avons vu quel est le rôle de la contagion dans l'assassinat, le meurtre prémédité et dit volontaire, dont l'auteur doit rendre compte à la justice. Ce rôle est encore bien plus saisissant dans l'homicide impulsif (monomanie homicide), c'est-à-dire dans le meurtre accompli irrésistiblement, sans motif, parfois soudainement, parfois aussi après une lutte angoissante, car l'impulsion à l'homicide peut être précédée de l'obsession homicide. Toujours ce sont les affaiblis (débiles, dégénérés, alcooliques) qui succombent à cette contagion.

Voici plusieurs cas de meurtres impulsifs, commis sous l'influence de l'exemple :

« Un idiot, après avoir égorgé un cochon, croit pouvoir tuer un homme et l'égorge.

« Un enfant de six à huit ans étouffe son plus jeune frère « parce qu'il a vu le Diable tuer Polichinelle ».

« Un petit garçon, jouant au boucher avec sa sœur un peu plus jeune que lui, lui introduit, au moyen d'un soufflet, une telle quantité d'air dans les intestins qu'il se produit un commencement de suf-

1. Pitres et Régis. *Obsessions et impulsions*, p. 368.

focation avec ballonnement excessif du bas-ventre[1]. »

Quelquefois l'exemple n'est pas direct. La relation orale ou écrite d'un assassinat peut entraîner une répétition contagieuse, surtout s'il s'agit d'une affaire retentissante. Les grands criminels ont toujours deux catégories d'imitateurs : d'une part, d'autres criminels ; d'autre part, des déséquilibrés obsédés et impulsifs. Dans les deux cas, les sujets subissent l'influence contagieuse de la publicité, mais cette influence est beaucoup plus directe et par conséquent plus frappante chez les seconds que chez les premiers. Voici un premier exemple d'impulsion homicide déterminée par le récit d'un assassinat : « Léon Valrof, au service de M. et Mme de X... depuis un mois, sert ses maîtres à table comme à l'ordinaire : le 13 mai 1892 au soir, pendant le dîner, M. de C..., père de Mme de X..., raconte les détails d'un crime ; il a assisté le jour même, en qualité de juré, à l'audience de la cour d'assises de Nice, et il rend compte des débats. Valrof, tout en servant, paraît prendre une très vive attention à ce récit. A un moment même il s'arrête, comme saisi par l'intérêt du fait dont il entend l'exposé. Puis, le dîner terminé, il vaque à ses occupations ordinaires... Trois quarts d'heure plus tard, Mme de X..., dans son lit, est blessée par Valrof[2].

Grâce à la publicité, chaque crime célèbre est l'oc-

1. Marc. *Folie au point de vue médico-légal*, d'après Gall, Lucas, etc., p. 406 et suiv.

2. Brouardel, Motet et Garnier. *Annales d'hygiène*, juin 1893, p. 503.

casion de manifestations impulsives. La lecture des journaux, frappe fortement l'esprit de quelques déséquilibrés qui sont irrésistiblement poussés à l'accomplissement d'un nouveau meurtre : « Jamais, dit Georget[1], il n'est venu à ma connaissance autant de faits de monomanie homicide que depuis que les journaux répètent sans cesse les détails des dernières affaires où il a été question de cette maladie et en particulier celle d'Henriette Cornier (cuisinière de la rue de la Pépinière qui égorgea un enfant). En peu de temps, M. Esquirol a été consulté pour 3 cas de ce genre. Un mari a subitement été pris du désir de tuer sa femme, quoiqu'il n'ait contre elle aucun sujet de mécontentement : sa raison conservait encore assez d'empire lorsqu'il a consulté M. Esquirol, pour sentir la nécessité de rester éloigné de chez lui jusqu'à parfaite guérison. »

« Après le procès d'Henriette Cornier, dit Marc[2], une mère de quatre enfants va trouver Esquirol et lui avoue que depuis le procès de la femme Cornier elle ne cesse d'être tourmentée du désir de tuer le plus jeune de ses enfants. Esquirol la fait placer à Charenton, où elle recouvre la santé.

« Une femme étant au lavoir entend raconter l'histoire d'Henriette Cornier. Elle rentre chez elle sans fâcheuse impression. Mais le lendemain voyant son fils aîné, celui qu'elle préfère, auprès d'elle, elle devient inquiète, agitée ; elle entend *quelque*

1. Georget. *Discussion médico-légale sur la folie*, p. 111.
2. Marc. *Folie au point de vue médico-légal*, p. 409 et suiv.

chose lui dire : *Prends-le, tue-le.* Elle lutte pendant plus d'un mois contre l'atroce obsession. Elle va jusqu'à jeter dans la rivière un couteau à couper la viande. (ESQUIROL.)

« Un habitant de la province vient se fixer à Paris et amène avec lui une jeune fille de 22 ans qui aime passionnément l'aîné de ses enfants... Au bout de dix mois la santé de cette jeune fille se dérange ; elle devient pâle, perd l'appétit, a de violents maux de tête et des attaques nerveuses. Elle finit par avouer : « Je « lavais ma vaisselle, votre fils était à côté de moi. Il « me vint la pensée de lui couper la tête. J'essuyai mon « hacheret et le lui posai sur le cou... Il s'enfuit, je le « rappelai et lui posai encore le couteau sur le cou. Il « pleura : ses pleurs me rendirent la raison, et je « jetai loin de moi le hacheret en songeant à la fille « Cornier. Depuis j'ai eu cent fois le désir d'achever « ce que j'avais commencé. » Envoyée en province elle a de nouveau le désir de tuer le fils de sa nouvelle maîtresse, sans cependant que ce désir dégénère, dit-elle, en une passion violente.

Dans le même ordre d'idées P. AUBRY[1] cite le fait suivant :

« La femme Lombardi, de Genève, tue ses quatre enfants, puis tente de se suicider. Dans son autobiographie, elle prend, comme point de départ de tous ses malheurs, le jour où l'on a condamné le *nommé Dimier qui a tué sa femme.* Il n'y a aucun rapport entre elle et cet individu. Plus tard, l'idée de

1. P. AUBRY. *La contagion du meurtre*, p. 86 et 87, d'après LADAME. *Archives d'anthropologie criminelle*, 1886, p. 436.

tuer ses enfants lui vient, comme une femme l'a fait, ce qui était dans son journal. »

Ce crime en a provoqué d'autres : « J'ai eu l'occasion d'en observer moi-même, dit le Pr Ladame, un certain nombre depuis le retentissant procès de la femme Lombardi. »

Enfin voici un cas de contagion plus ancien, dont nous empruntons la relation à Calmeil[1]. Il s'agit d'une épidémie d'impulsion à l'homicide que la crédulité populaire crut causée par les habitudes d'anthropophagie des auteurs :

« Vers 1436, presque tout de suite après le supplice de Jeanne d'Arc, on crut découvrir dans le pays de Vaud, une classe d'hommes habitués à adorer le démon et à se repaître de chair humaine. Un bruit assez accrédité dans toutes les classes de la société avait fait croire que les environs de Berne, que ceux de Lausanne, principalement, regorgeaient de sorciers, et une sorte de panique s'était emparée partout des esprits.

« On fit périr un nombre considérable de ces prétendus anthropophages, — et Calmeil en fait des hallucinés que des légendes, celles de Lilith (que les Juifs accusaient de tuer des enfants), de Lamie (à qui les Grecs prêtaient de semblables habitudes) des stryges du Latium, etc. — *avaient prédisposés au délire homicide et hallucinatoire.*

« On pourrait également, par contre, d'après Calmeil, attribuer les mêmes causes à cette dangereuse manie du peuple et des inquisiteurs de prendre tous

1. Calmeil. *De la folie*, t. I, p. 135-146 et suiv.

les malades pour des tueurs et mangeurs d'enfants. Leur anthropophagie est tout illusoire. »

La contagion s'exerce parfois dans une sphère restreinte, dans une famille par exemple, comme il arrive pour certains crimes en collaboration (parricide, incendie). L'hérédité explique bien moins ces cas que la contagion réciproque : « Le parricide par cupidité, dit Regis[1], est celui des paysans âpres au gain, intéressés, supportant impatiemment l'obligation d'une rente à payer aux vieux parents ou simplement de les nourrir, et qui, *l'homme souvent poussé par la femme, et s'exaltant l'un l'autre par degrés*, en arrivent après l'avoir accablé d'injures et de privations, à se débarrasser enfin *(souvent dans un mouvement impulsif)* de l'inutile et gênant aïeul. »

Dans certaines circonstances chez deux individus d'une même famille, deux frères, les idées délirantes de l'un sont acceptées par l'autre plus excitable et déterminent chez ce dernier une réaction violente.

« Deux frères, Jean et Clément P..., mettent le feu à leur maison. Arrêtés, ils déclarent qu'ils ont mis le feu parce qu'ils avaient vu dans leur cheminée une grosse chenille jaune qu'ils avaient prise pour la mort, et qu'ils avaient voulu brûler de peur d'être emportés par elle.

« Commis avec le Dr Eyriaud à l'examen mental des deux frères, le Dr Brunet relève chez l'aîné des

1. Pitres et Régis. *Les obsessions et les impulsions*, p. 368.

symptômes de stupeur et d'analgésie profondes, constate chez le plus jeune plusieurs accès d'agitation maniaque avec fétidité de l'haleine, chaleur de la peau et accélération du pouls. La folie avait été communiquée au plus jeune par l'aîné qui, étant enfant, avait déjà eu un accès de manie.

« Les deux frères étaient du reste prédisposés à cette affection par des antécédents héréditaires du côté paternel et du côté maternel ; la vie d'isolement, les excès de boissons et d'onanisme, expliquaient facilement l'invasion de la maladie.

« Brunet remarque que les idées délirantes déterminaient chez le plus jeune des accès de manie fébrile bien caractérisés, tandis que son frère qui les lui avait communiqués, et qui, en outre, avait des hallucinations, est tombé pendant plusieurs jours dans un état de stupeur profonde avec insensibilité complète de toutes les parties du corps [1]. »

Lorsqu'on lit dans les ouvrages de Sighele, Tarde, Le Bon, les récits des crimes collectifs commis par les foules on est souvent frappé de la soudaineté de ces attentats, de l'intensité *vraiment pathologique* des émotions offensives de la foule. Celle-ci constitue un milieu des plus favorables à la contagion, et la contagion est d'autant plus rapide et d'autant plus intense que le nombre des individus est plus grand. Les attentats commis par la foule sont de grands mouvements impulsifs.

« Dans une certaine mesure, disent Pitres et

1. Brunet. Contagion de la folie. *Ann. médico-légales*, année 1875, t. II, p. 340 et 352.

Régis[1], ces mouvements nous semblent soumis aux causes provocatrices habituelles de toute folie à deux, et, il est certain que, parmi eux, les uns sont de véritables impulsions communiquées par influence suggestive des actifs aux passifs, des meneurs aux menés, tandis que les autres sont des impulsions beaucoup plus soudaines, spontanées, nées pour ainsi dire brusquement et simultanément dans l'âme des foules sous l'influence d'une émotion commune... Pris isolément les individus sont calmes et inoffensifs, agglomérés, la moindre étincelle suffit à les enflammer et à les porter aux pires actions. »

Lorsqu'il est question d'une violence à commettre, les femmes, les déséquilibrés impulsifs, passent les premiers à l'acte et entraînent la masse. La présence des dégénérés et des alcooliques dans la foule explique les monstrueuses tueries qui déshonorent les grands soulèvements et particulièrement les mouvements populaires de la Révolution française. « D'autre part, comme le fait remarquer Sighele[2], le monde des fous est toujours grand dans les révolutions et les révoltes, non seulement parce que les fous y prennent part s'ils le peuvent, mais aussi parce que les grandes commotions publiques, politiques et religieuses font devenir fous ceux qui étaient seulement prédisposés à la folie, même d'une manière légère.

« Parmi les dégénérés[3], les criminels ne furent pas les seuls qui prirent part à la Révolution, on y

1. Pitres et Régis. *Ouvr. cité*, p. 369.
2. Sighele. *Foule criminelle*, p. 104, note 1.
3. Id. *Ibid.*, p. 103-105.

vit aussi les fous. Sortis des hôpitaux — dont la foule révolutionnaire leur avait ouvert les portes — ils purent s'abandonner librement à leur délire sur les places et dans les rues, mieux que dans leur cellule solitaire. Un grand nombre de ces malheureux parcoururent Paris, portant partout le désordre et la terreur. »

« Le fils d'une folle — raconte TÉBALDI [1] — qui alternait habituellement son séjour entre l'hôpital des fous et la prison, fut un des auteurs les plus impitoyables dans les perquisitions, les massacres, les incendies. Et la plus célèbre entre toutes fut Lambertine THÉROIGNE, cette héroïne du sang, qui guida la foule à l'assaut des Invalides et à la prise de la Bastille, et qui mourut à la Salpêtrière, se traînant nue sur les genoux et sur les mains, et fouillant les ordures du plancher [2].

« Criminels, fous, fils de fous, victimes de l'alcool, la boue sociale, privée de tout sens moral, rompue au crime, composait donc la plus grande partie des révoltés et des révolutionnaires.

« Mêlez à la foule inconsidérée et, par sa nature, docile à toute impulsion, ces individus ; *ils lui communiqueront leur cruauté et leur folie*. Comment s'étonner alors que les actes de cette foule soient cruels ?

« Là où, à cause de la confusion, personne ne commande et personne n'obéit, les passions sauvages sont libres comme les passions généreuses ; et malheu-

1. TEBALDI. *Ragione e Pazzia*, p. 87. Milan, Hœpli, 1887.
2. ESQUIROL. *Des maladies mentales*. Paris, 1838.

reusement les héros — qui ne manquent pas — sont impuissants à retenir les assassins. Ceux-ci agissent ; la majorité, composée d'automates qui se laissent entraîner, assiste sans savoir et sans pouvoir réagir.

« Pour augmenter la cruauté des vrais criminels et l'irritation de tous, outre l'ivresse morale que donne le nombre même, ajoutez l'ivresse physique, le vin bu à profusion, l'orgie sur les cadavres, et tout d'un coup « de la créature dénaturée, on verra sortir le démon de DANTE, à la fois bestial et raffiné, non seulement destructeur, mais encore bourreau inventeur et calculateur, glorieux, et joyeux des douleurs qu'il fait souffrir[1]. »

1. H. TAINE. *Les origines de la France contemporaine*, vol. II, p. 302.

CHAPITRE V

CONTAGION DES MANIFESTATIONS MORBIDES DE L'ÉMOTION TENDRE (ZOOPHILIE, NOSTALGIE, INFANTICIDE). — LES ANOMALIES DU SENTIMENT PERSONNEL. — ESPRIT DE CORPS. — CONTAGION DE LA MÉGALOMANIE, ET DU SUICIDE PATHOLOGIQUE. — ROLE DE LA CONTAGION DANS LA PROPAGATION DES PERVERSIONS SEXUELLES.

« La pathologie de l'émotion tendre, dit Ribot [1], ne présente que peu d'intérêt. La tendance altruiste peut faire totalement défaut chez certains hypocondriaques et déments, qui, retranchés dans un égoïsme inexpugnable, ont subi une véritable ossification morale. La tendresse peut devenir *sensiblerie* pour les personnes, les animaux (zoophilie), les choses (nostalgie). »

Morel [2] cite le cas d'un homme d'une haute capacité intellectuelle chez qui les causes les plus petites, les plus ridicules, suscitaient des accès de sensiblerie absurde.

1. Ribot, p. 235.
2. Morel. *Études cliniques*, t. II, § 4.

« La perte des animaux domestiques qu'il élevait le jetait dans des états perplexes et des crises de larmes, comme la mort de ses meilleurs amis. Je l'ai vu un jour en proie à une douleur délirante à propos de la mort d'une des nombreuses grenouilles qu'il élevait dans son jardin. »

Cette émotivité morbide est l'indice d'un état psychique spécial et ne saurait être partagée par l'homme normal qui la constate avec surprise, mais elle peut être contagieuse pour des prédisposés et de temps en temps il est possible de prendre la contagion sur le fait. Qu'une vieille dame riche, aimant à l'excès ses chiens et ses chats, ait l'idée de fonder pour eux un cimetière et le fasse savoir, d'autres personnes viennent immédiatement ensevelir dans le lieu consacré les dépouilles d'animaux chéris. Le fait s'est produit à Paris, il y a quelques années, et maintenant il existe dans la banlieue, aux environs d'Asnières, un cimetière de chiens, dans lequel, en très peu de mois, furent déposés un grand nombre de cadavres de chiens, de chats, d'oiseaux. De superbes monuments funéraires, d'éloquentes inscriptions rappellent les traits ou les vertus de la plupart des défunts.

La zoophilie contagieuse se manifeste parfois par des réactions moins inoffensives, et les physiologistes savent bien que la publication de certains de leurs travaux peut les exposer à recevoir des lettres d'injures, ou même, à être assaillis plus violemment par de fougueux adversaires de la vivisection.

Le regret du pays natal et des choses familières peut déterminer un véritable état maladif. Chaque année, parmi les jeunes soldats, il en est que la nos-

talgie pousse à la désertion. D'autres résistent à la tentation pour ne pas se mettre en faute, mais leur état de santé devient tel, qu'il est nécessaire de les renvoyer chez eux. De nos jours, le mode de recrutement réunit souvent, dans la même caserne, les jeunes gens d'un même village ; éveillée par les mêmes regrets, la nostalgie est contagieuse, et l'on constate parfois plusieurs départs consécutifs. Plus loin de nous, chacun connaît l'exemple des montagnards suisses, enrôlés en pays étrangers, comme mercenaires, à qui le son du cor du pays natal arrachait des larmes, quand il ne les poussait pas à abandonner leur poste.

Parmi les émotions complexes dans lesquelles entre l'émotion tendre, l'affection de la mère pour ses enfants est une des plus sûres et des plus généralement normales. Pourtant, il peut arriver que cet admirable instinct maternel soit en défaut, qu'il y ait de la mère à l'enfant soit indifférence, soit même répulsion. Ainsi peuvent s'expliquer les exemples souvent contagieux d'infanticides commis par des femmes en mesure d'élever leurs enfants et les cas de sévices exercés sur les enfants : « Les sévices exercés sur les enfants, dit Paul Aubry, ne sont qu'une forme atténuée du libéricide ou aggravée, si les parents ont l'intention d'arriver à tuer lentement leurs enfants. Notons que, depuis quelques années, les sévices sur les enfants augmentent notablement. La presse les enregistre avec soin et détail ; un fait isolé de maltraitement semble devenir un véritable foyer de rayonnement. » Lorsque nous considérons les infanticides et les mauvais traitements envers les enfants comme des actes morbides,

nous ne voulons pas limiter la responsabilité de leurs auteurs, mais il nous semble que de tels crimes ne peuvent être commis qu'à la condition d'une anomalie psychique, une perversion de l'instinct maternel.

Les formes émotionnelles qui dérivent directement du moi (self-feeling[1]) sont réductibles à un fait primitif dont elles sont la traduction dans la conscience : c'est le sentiment fondé ou non de la force ou de la faiblesse personnelle avec la tendance à l'action ou à l'arrêt qui en est la manifestation motrice. Le self-feeling a deux formes : l'une positive, l'autre négative dont l'orgueil et l'humilité peuvent être pris comme types.

Les diverses manifestations de la mégalomanie et la tendance à la destruction de soi, au suicide, nous apparaissent comme les états pathologiques correspondant à ces deux formes.

La vanité, l'orgueil, la haute opinion de soi sont des exagérations du sentiment personnel, qu'il ne faut pas cependant considérer comme morbides. La vanité collective et professionnelle (esprit de corps) est contagieuse. Dans un cercle d'individus exerçant la même profession, partageant les mêmes préjugés, le nouveau venu, s'il se mêle intimement au groupe, acquiert en même temps que le dédain des élément étrangers, la satisfaction de soi, commune à ceux qui l'entourent. Ce sentiment de supériorité est très général mais il apparaît surtout chez les sujets de qui

1. Voir Ribot. *Ouvr. cité*, p. 236 et suiv.

les relations professionnelles avec le monde extérieur sont restreintes.

Un isolement relatif, l'absence de conflits sont favorables à l'exaltatation intense de la personnalité [1].

Le délire des grandeurs se rencontre bien rarement à l'état isolé, et peut se manifester dans plusieurs affections mentales très différentes les unes des autres, dont il ne constitue qu'un symptôme plus ou moins important, plus ou moins caractéristique. Les idées de grandeur sont des idées de satisfaction ou des idées ambitieuses.

Les premières (idées de force, de capacité, de richesse), se rencontrent surtout dans la paralysie générale. Les secondes succèdent aux idées de persécution des délirants chroniques : on les retrouve aussi chez certains débiles, chez certains alcooliques chroniques, mais avec un caractère de niaiserie, de puérilité, d'absurdité, qui les rapproche de celles des paralytiques généraux.

Les idées de grandeur sont rarement contagieuses ;

1. Avant de nous résoudre à citer un exemple, nous insistons sur ce fait que l'esprit de corps existe dans l'immense majorité des professions et carrières. Mais il nous paraît évident que ce sentiment se dissimule aussi peu que possible chez les officiers. Placé immédiatement après les années de collège dans une école spéciale d'où il sort avec une autorité considérable, le jeune homme destiné à la carrière des armes ne doit d'obéissance qu'à ses supérieurs hiérarchiques et voit s'incliner devant lui des gens, parfois ses aînés, qui appartiennent à toutes les classes de la société. N'est-il pas excusable dans ces conditions de concevoir une haute idée de son rôle social et de la valeur personnelle qui lui a conféré ce rôle.

Ce sentiment d'une haute valeur personnelle est d'ailleurs entretenu par la fréquentation presque exclusive des collègues.

et la contagion ne peut exister qu'à la faveur d'un terrain préparé. Lorsque les délirants chroniques ont fait partager leurs convictions erronées à une personne de leur entourage, celle-ci peut croire aux idées ambitieuses, comme elle a cru aux idées de persécution. Nous avons personnellement observé un exemple de ce genre. Le père d'un malade interné à l'asile de Vaucluse se portait garant de la réalité des persécutions infligées à son fils par le gouvernement et comptait, comme le délirant lui-même, sur une prochaine compensation à la fois honorifique et pécuniaire. Il est surtout exceptionnel d'observer la contagion des idées de satisfaction entre paralytiques généraux. Ces malades, intellectuellement affaiblis, se livrent à des conceptions ambitieuses d'une grande absurdité et d'une grande mobilité dans lesquelles ils l'isolent, incapables d'être contagionneurs ou contagionnés. Voici pourtant un cas que nous avons observé, et qui paraît venir à l'encontre de cette règle.

Deux paralytiques généraux délirants, P... et L..., étaient voisins de dortoirs. P..., malade contagionneur, après avoir eu pendant plusieurs semaines des idées de richesse concernant une fortune considérable devint, à la veille d'une rémission, plus modeste dans ses prétentions. Il ne s'agissait plus que d'un héritage de quelques milliers de francs devant être consacrés à une entreprise agricole. — P... s'imagina un jour que L... était son parent et que l'héritage devait leur être commun. L... accepta la parenté et le partage, et il fut convenu entre les deux malades qu'ils deviendraient associés. De plus, P... donna à L... la main d'une de ses belles-sœurs, relativement aisée,

dont la dot aurait alimenté l'exploitation... L... consentit à cette union. Ce délire à deux ne dura que quelques jours. Interrogés séparément les deux malades furent, pendant ce laps de temps, d'accord sur le fond de leur conception commune ; mais ils donnaient des liens de parenté qui les unissaient une explication qui variait pour chacun d'eux et suivant le jour. De plus, ils n'étaient pas d'accord sur l'importance de l'héritage. Ces contradictions étaient bien en rapport avec la mobilité et le manque de cohésion des idées délirantes des paralytiques généraux. Bientôt P... qui entrait en rémission déclara que « ces histoires étaient absurdes » et L... n'y pensa plus.

Sous sa forme négative, le self-feeling atteint sa négation suprême dans le suicide, acte le plus contraire à l'instinct fondamental de conservation. Cet acte peut être le résultat de la réflexion, être tenté après une lutte entre l'instinct de conservation et un état actuel insupportable (misère, douleur, remords). Le suicide réfléchi n'est pas, à proprement parler, pathologique. Parmi les aliénés, certains se suicident accidentellement, d'autres mettent fin à leurs jours pour échapper à des persécutions imaginaires. L'acte morbide est en quelque sorte la conséquence logique de leurs préoccupations délirantes. Mais le suicide véritablement en contradiction avec le sentiment personnel est le suicide impulsif déterminé sans motif, ou pour un motif futile, ou bien encore le suicide d'un sujet las de lutter contre une obsession. Le suicide impulsif a pour terrain d'élection la mélancolie, l'hypocondrie, état qui résume un abaissement pro-

fond des fonctions vitales. Cette variété d'*homicide de soi-même*, comme on disait encore au siècle dernier est extrêmement contagieuse. « Étrange passion que celle du suicide, écrit M. Prosper Lucas[1], elle est contagieuse, elle est épidémique, elle est une des plus esclaves de la loi d'imitation. »

La contagion porte non seulement sur l'acte lui-même mais encore sur le choix du même moyen et souvent sur le choix du lieu. Les épidémies dans les agglomérations frappent les prédisposés (fait sur lequel nous insistons à propos de la contagion de tous les actes morbides). Elles sont fréquentes dans l'armée. Des exemples historiques en font foi : En 1772, 13 invalides se pendent successivement et en peu de temps à un crochet sous un passage obscur de l'Hôtel. Il faut condamner le passage pour arrêter l'épidémie. En 1805, au camp de Boulogne, Napoléon doit faire brûler une guérite dans laquelle plusieurs factionnaires se sont fait sauter la cervelle. La menace de la privation de sépulture arrête une épidémie de même nature dans un régiment anglais à Malte[2].

Parmi les épidémies de suicide les plus célèbres dans l'histoire, rappelons celles des filles de Milet, rapportée par Plutarque ; des Romains employés à creuser les égouts sous Tarquin l'Ancien, rapportée par Pline l'Ancien ; des Juifs au siège de Jotapate, rapportée par Josèphe ; des femmes de Lyon qui se

1. De l'imitation contagieuse ou de la propagation sympathique des névroses et des monomanies. *Thèse*, Paris, 1833.

2. Voir Mesnier. Du suicide dans l'armée. *Thèse*, Paris, 1881.

jetaient dans le Rhône au XVII[e] siècle, des 1 300 Versaillais en 1763. Pendant la Révolution française les petites épidémies de suicide furent fréquentes. Il en est de même à notre époque. Nous avons déjà signalé deux exemples tout récents : celui de la maison neuve de Montrouge et celui de l'épidémie du ravin d'El Kantara[1]. Mais le fait suivant emprunté à COLLINEAU[2] est des plus intéressants, car il met en évidence la contagion du suicide illogique, exclusivement causé par l'altération du sentiment personnel : « Il existe ou existait à Crajova, en Roumanie, un club composé pour la plupart d'hommes dans la force de l'âge, à l'aise, instruits, intelligents, constitué dans le but exclusif d'organiser aux moindres frais, à loisir et de concert, le suicide de ses membres. D'après une autre information, les membres sont tenus de se suicider au fur et à mesure que leurs noms sortent de l'urne. Cinq cadets se sont déjà tués. »

La contagion, si frappante chez les impulsifs et les obsédés agit aussi sur les hésitants, les faibles que les revers accablent.

Parmi ces derniers se placent la plupart des couples de jeunes gens que les parents refusent d'unir et qui préfèrent la mort à la séparation, et les familles de malheureux qui se suicident en masse, las de supporter la misère. Dans ces cas, l'initiative du suicide

1. Voir plus haut, 1[re] partie, ch. X, p. 92.

2. Cité par AUBRY. *Contagion du meurtre*, p. 176. Dans ce même ouvrage, on trouvera le récit de nombreuses épidémies de suicides. Consulter encore RITTI. Article *Suicide du Dr Dechambre*.

vient de l'un des acteurs qui contagionne l'autre où les autres (succube et incube de CHPOLIANSKI) et comme le fait remarquer Paul AUBRY, il arrive que l'actif chargé d'accomplir le double meurtre survit à ses blessures après avoir tué le passif. « Le suicide à deux offre de grandes analogies avec la folie à deux... Ces drames d'ordinaire font beaucoup de bruit, et ce bruit va ébranler des impulsivités similaires chez des prédisposés plus ou moins éloignés[1]. » Le rôle de la publicité est en effet des plus importants.

Grâce à la presse, il n'est pas de nos jours de suicide quelque peu dramatique qui ne soit contagieux. En mars 1903, à la fin d'une représentation de *Werther* au théâtre Sarah Bernhardt, une dame s'occupant quelque peu de littérature se suicide d'un coup de revolver. Quelques jours après au Théâtre-Français un homme de lettres découragé de ses insuccès se tue au foyer d'un coup de revolver. Notons que le premier suicide avait eu lieu après une représentation de *Werther* ; les faits analogues abondent, qu'il s'agisse de l'œuvre originale ou des adaptations scéniques.

D'après M^me^ DE STAEL, le héros de *Gœthe*[2] a produit plus de suicides que toutes les femmes. Paul AUBRY qui rapporte cette opinion cite avec, après GOETHE, parmi les auteurs dont les ouvrages ont eu le plus d'influence sur la propagation du suicide : SCHOPENHAUER, M^me^ de STAEL, Lord BYRON (Manfred), CHATEAUBRIAND (René), BENJAMIN CONSTANT (Adolphe) Alfred de VIGNY (Chatterton) LAMARTINE (Raphaël)

1. CORRE. *Crime et suicide*, p. 221.
2. Voir AUBRY. *Contagion du meurtre*, p. 164, note 3.

George Sand (Jacques). Cette liste, dit P. Aubry, est très incomplète.

Le suicide est relativement fréquent chez les enfants, qui se tuent quelquefois pour un motif futile (punition légère, réprimande) ou qui acceptent avec enthousiasme le suicide collectif proposé par des camarades, et le plus souvent par leurs parents.

Des faits en quelque sorte journaliers soulèvent la question de l'hérédité du suicide. Ils donnent à penser que la transmission héréditaire de l'impulsion au suicide a plus que tout autre un caractère fatal et peut se suivre à travers plusieurs générations ; ils démontrent l'hérédité du suicide à un âge précis et l'identité du genre de suicide. Gall[1] rapporte l'histoire d'une famille dans laquelle l'aïeul, le grand-père et le père se sont suicidés.

M. L... père était monomaniaque et s'est donné la mort à l'âge de 30 ans ; son fils arrive à peine à sa trentième année qu'il est frappé comme lui de la monomanie et fait deux tentatives de suicide [2].

Parmi les exemples cités par Cazauvieilh, nous relevons celui d'une femme, qui se pendit en 1821, comme avait fait son frère en 1817 et sa grand'mère en 1802.

Le nombre des exemples analogues est considérable ; mais si d'une façon un peu grossière, tous ces faits peuvent faire admettre l'hérédité de l'impulsion au suicide, il convient de rechercher de quoi est faite cette hérédité : qu'un individu ayant mis fin à ses

1. Gall. *De la fonction du cerveau*, t. IV, p. 346.

2. Prosper Lucas. *Traité de l'hérédité naturelle*, t. II, p. 782.

jours, transmette à ses enfants son déséquilibre mental et son impulsivité, rien de plus naturel ; mais qu'il leur transmette du même coup le germe d'une impulsion déterminée quant à la nature, l'époque d'apparition, et le mode d'action, cela est fort discutable.

Il est vraisemblable que le père transmet au fils le terrain favorable, mais que c'est par contagion (à longue échéance) que le fils se suicide au même âge et par les mêmes procédés que son père : arrivé à l'âge où le père s'est suicidé (ce qu'il sait toujours) le fils prédisposé, dont le self-feeling est héréditairement amoindri devient obsédé par l'idée du suicide et passe à l'acte de la même façon que son père.

L'observation partout citée de J.-P. Falret est assez probante à ce point de vue : ayant appris que l'homme qu'elle croyait son père et le frère de cet homme s'étaient suicidés, une jeune femme fait une tentative de suicide. Elle est sauvée, mais conserve des idées de suicide jusqu'au jour où elle *connaît* son véritable père. Dès lors, sa gaieté revient et sa santé se rétablit complètement. Cette crainte de prédisposition héréditaire facilite dans une famille la réapparition d'une même obsession impulsive de génération en génération. Elle joue un grand rôle dans ce qu'on appelle l'hérédité du suicide[1].

1. M. Régis étudiant les données psychiatriques du théâtre d'Ibsen insiste sur deux d'entre elles que le dramaturge suédois a traitées dans plusieurs pièces de la façon la plus détaillée et la plus complète : l'alcoolisme et la contagion mentale.

« La contagion mentale, c'est-à-dire l'influence suggestionnante d'un esprit sur un autre, dominante parfois, au point de

*
* *

L'apparition du besoin sexuel est tardive chez l'homme et chez les animaux supérieurs. Il a pour fin la génération et la perpétuité de l'espèce. Chez l'homme l'amour résulte de l'association d'émotions tendres aux émotions sexuelles proprement dites.

Les anomalies de l'instinct sexuel peuvent être de différentes natures. L'érotomanie est une passion ardente, mais qui exclut ordinairement tout sentiment charnel, les émotions tendres y occupent une place prépondérante. Au contraire le satyriasis et la nymphomanie sont des états morbides caractérisés par la réapparition fréquente du besoin sexuel. Ces états,

l'amener à toutes sortes de pensées, de croyances et d'actes plus ou moins logiques et sensés, en particulier au suicide, tel est visiblement l'un des thèmes favoris d'Ibsen qui nous en montre des exemples dans presque toutes ses pièces : dans Solness le constructeur, où Solness, poussé par Hilde, monte malgré son vertige des hauteurs, au sommet de la tour nouvelle, d'où il tombe et s'écrase ; dans le Canard sauvage, où la jeune Edwige à l'instigation de Grégoire Werlé tue le pauvre canard et se tue elle-même ; dans Hedda Gabler... dans le petit Eyolf, où ce malheureux enfant, fasciné par la *femme aux rats*, la suit jusqu'au bord de la mer dans laquelle il se jette et se noie inconsciemment ; dans Rosmersholm enfin où Rébecca, persuadée par Rosmers, se précipite avec lui dans l'étang à l'endroit même où s'est noyée Mme Rosmers, dont le souvenir les hante. Cette puissance suggestive, qui se traduit ainsi, soit par des actes individuels, soit par des actes en commun, tel que le suicide à deux, va même, dans Brand, jusqu'à s'exercer sur des foules entraînées par l'ardeur et l'éloquence mystique de cette sorte de prophète exalté. »

RÉGIS. *La folie dans l'art dramatique*, p. 27.

transitoires ou chroniques, se développent à la faveur de conditions psycho-physiologiques spéciales. Ils ne sont pas contagieux à moins de conditions exceptionnelles. La tendance impulsive passagère à la satisfaction violente du besoin sexuel normal, a quelquefois pour résultat le viol. Parfois prémédité, le viol est le plus souvent commis d'une façon soudaine *ex abrupto*, soit par des sujets momentanément égarés, soit par de véritables aliénés, des imbéciles, des idiots, des déments, des individus à la période prodromique d'une affection mentale non encore caractérisée, de qui les vieillards et les jeunes enfants, incapables de résister, sont le plus souvent les victimes. Lorsque celles-ci se défendent, elles succombent parfois dans la lutte ; mais quelques criminels, même lorsqu'ils ne rencontrent pas de résistance, compliquent leur attentat de meurtre. A propos du viol, la contagion se manifeste de deux façons différentes. Dans certains cas, on observe, dans une même région, plusieurs viols successifs. En août 1903, quatre viols ont été commis la même semaine et par des individus différents, dans l'arrondissement de Vitry-le-François. Dans d'autres circonstances, plusieurs ivrognes se précipitent sur une femme rencontrée par hasard, ils la violent successivement, et sont d'autant plus cruels et plus raffinés dans leur lubricité qu'ils sont plus nombreux.

En août 1879, six jeunes gens bâillonnent, déshabillent et violent une femme rencontrée par eux, près de Saint-Brieuc.

En juin 1886, auprès de Joinville-le-Pont, une femme entraînée à l'écart par une quinzaine de mau-

vais drôles de 15 à 25 ans, a été torturée et violée par chacun d'eux[1]. Les exemples de ce genre sont assez fréquents.

L'onanisme est la plus commune des perversions du sens génital. Dans les deux sexes, les habitudes de masturbation sont souvent très précoces, car elles sont contagieuses dans les pensionnats. Chez la plupart des jeunes garçons, les premiers rapports sexuels normaux font disparaître le goût de la masturbation mutuelle, mais chez un petit nombre de dégénérés, les habitudes de pédérastie persistent et peuvent devenir le point de départ d'une inversion totale. De même chez la femme, le saphisme peut dater du pensionnat. Dans toutes les agglomérations où la satisfaction normale du besoin sexuel est impossible (navires, colonnes expéditionnaires, prisons), la contagion des habitudes d'onanisme solitaire ou mutuel est pour ainsi dire fatale. Chez la plupart, ces procédés de nécessité sont, dès qu'il est possible, abandonnés, mais chez le petit nombre ils persistent définitivement. Ainsi se développent le saphisme, et l'onanisme avec sodomie.

Parmi les causes occasionnelles qui permettent aux prédisposés de devenir des invertis, « il faut, écrit Moll[2], mentionner en première ligne la contagion morale, Tarnowsky lui attribue une importance toute particulière et admet qu'un garçon atteint d'inversion sexuelle et élevé dans un pensionnat, peut

1. D'après P. Aubry, p. 212-213. Voir aussi P. Moreau, de Tours, *Les altérations du sens génésique*.

2. Moll. *Inversion sexuelle*, p. 207, 208-209.

propager cette affection tout autour de lui. Pour lui, le jeune homme accomplira l'acte en évoquant d'abord l'image d'une femme. Mais lorsqu'il aura pendant un temps suffisamment long pratiqué la pédérastie, c'est-à dire en ayant toujours devant les yeux l'image de la femme, toute sa vie sexuelle prendra peu à peu une fausse direction, il finira par habitude, par devenir uraniste et trouvera sa satisfaction exclusive dans la pédérastie...

« ... Je suis convaincu qu'accidentellement l'esprit d'imitation peut conduire à essayer un acte sexuel contre nature, mais je doute que l'imitation puisse faire naître la perversion sexuelle chez un individu normal. »

Pourtant Tarnowsky admet que le désir d'imiter une personne déterminée, la curiosité malsaine, la recherche de plaisirs nouveaux peuvent pousser des individus de caractère faible à pratiquer des actes anormaux et à s'y habituer, sans qu'il existe chez eux de penchant inné ; et si le mauvais exemple vient de haut, on s'explique la généralisation des mœurs sexuelles contre nature à certaines époques de l'histoire d'un peuple, par exemple sous le règne d'Héliogabale à Rome ; souvent la dissolution des mœurs accompagne les civilisations extrêmes. Il existe actuellement de nombreux uranistes à Paris et à Berlin. D'autre part, les habitudes de perversion ou d'inversion sexuelles sont parfois signalées chez les races primitives. Les Huns avaient fait de l'amour contre nature une institution :

« Aujourd'hui [1], parmi les Indiens d'Amérique, la

1. D'après Seligmann. Perversion sexuelle parmi les races

sodomie est au moins tolérée dans certaines tribus. Quelques chefs entretiennent des harems de jeunes hommes ; ailleurs il existe des lupanars d'hommes, et bien des jeunes garçons se livrent isolément comme sujets passifs connus du reste de la tribu. Il paraît bien s'agir là de perversions et non d'anomalies congénitales. De même la pratique de la pédérastie est en honneur chez certains guerriers de la Nouvelle-Calédonie.

Dans la tribu brésilienne des Tupi, la pratique de la sodomie est courante. De même quelques femmes refusent tout mariage et vivent avec une autre femme. Elles *adoptent* des allures masculines et dans la vie publique fréquentent les hommes. »

Les perversions sexuelles telles que l'exhibitionisme, le sadisme, le fétichisme, le masochisme, la nécrophilie, la bestialité correspondent presque toujours à un état dégénératif et sont obsédantes et impulsives[2]. Sont-elles contagieuses ?

Elles peuvent l'être pour quelques déséquilibrés, fascinés par l'exemple où les mauvaises lectures. De plus il existe des cas, où des individus, momentanément anormaux, sont devenus sous l'influence de la contagion des fétichistes, des sadiques ou des vampires. Dans les révolutions, dans les crimes des foules, ou simplement dans les attentats collectifs, on trouve

primitives. *The Alienist and neurologist*. Saint-Louis, janvier 1902.

2. Voir Paul Garnier. Les perversions sexuelles obsédantes et impulsives au point de vue médico-légal. *Rapport au Congrès international de médecine de* 1900. Section de Psychiatrie.

quelquefois la trace de la contagion de ces perversions sexuelles. Dans le deuxième exemple de viol collectif que nous citions un peu plus haut[1], les malfaiteurs non contents d'abuser de leur victime lui firent sur le corps une infinité de petites brûlures avec des allumettes. Au cours des tueries de la Révolution française, il est arrivé plusieurs fois que des cadavres de femmes ont, à des degrés divers, assouvi la lubricité subitement née dans le cerveau des égorgeurs.

1. V. p. 205-206.

CHAPITRE VI

CONTAGION DES PERVERSIONS DU SENS MORAL

Comme le fait justement remarquer Ribot[1] ce n'est pas avec un sens spécial et inné (le sens moral) qu'on distingue le bien du mal ; cet acte n'est pas un acte simple, mais une somme de tendances, d'éléments intellectuels et d'éléments affectifs.

Les éléments affectifs comprennent la sympathie, la tendance altruiste faible primitivement, mais à qui l'égoïsme en se restreignant permet plus d'expansion, le sentiment de la justice, le désir de l'approbation, la crainte de la désapprobation et des peines. Comme tous les sentiments complexes, l'émotion morale varie dans sa composition suivant la prédominance variable de ses éléments constitutifs. Elle peut faire absolument défaut. Une absence complète ou une perversion profonde des sentiments altruistes, l'insensibilité à la représentation du bien et du mal d'autrui, l'égoïsme absolu avec ses conséquences caracté-

1. Ribot. *Psychologie des sentiments*, p. 293-296.

risent la cécité morale proprement dite. Comme la cécité physique, la cécité morale a ses degrés.

La cécité morale, ou folie morale, peut se manifester sous deux formes : 1° passive ou apathique ; 2° active ou impulsive. Dans cette deuxième forme la violence des appétits est sans frein.

Le plus souvent innée et pouvant coexister avec d'autres symptômes de dégénérescence, l'insensibilité morale peut être acquise et momentanée. L'épilepsie, l'hystérie, l'apoplexie, la démence paralytique, les traumatismes crâniens en sont les causes.

Les manifestations offensives de l'égoïsme, par lesquelles se traduit d'une façon active l'absence de sentiments moraux peuvent être contagieuses. Ainsi s'explique la formation et l'organisation de bandes de malfaiteurs dans notre société. Ces associations comprennent de nombreux jeunes gens aventureux, dont l'éducation incomplète a été contre-balancée, souvent dans la famille même, par de mauvais exemples. Originellement déjà, ces individus, incapables de distinguer le bien du mal, ne considèrent la loi que comme une règle qu'il est parfois dangereux d'enfreindre.

Sous l'influence de l'exemple au mépris du danger quelquefois, mais en cherchant à l'éviter le plus souvent, ils donnent libre cours à leurs émotions égoïstes et cruelles et se livrent à l'agression, au vol, au meurtre : « Rien n'est contagieux parmi la jeunesse pauvre et ardente, comme le goût de l'aventure et comme l'amour de la bataille quand aucune répression ne l'arrête. On conçoit très bien que d'abord par bravade, ensuite par entraînement et bientôt par habitude, des gaillards de 18 à 20 ans sans scrupules et

largement pourvus de mauvais exemples s'éprennent de cette existence hasardeuse où ils retrouvent la réalité des émotions imaginaires tant de fois ressenties à la lecture des romans de cape et d'épée, ou de livres de sac et de corde [1]. »

Malheureusement l'influence des malfaiteurs nés est considérable, et parmi les gens qui vivent en lutte contre la société et sa morale, il y a, avec les amoraux d'origine, et entraînés par eux, toute la foule des mécontents et des faibles. Ces derniers ne sont pas foncièrement égoïstes mais si le besoin les pousse à commettre quelque délit, ils ont l'occasion de connaître en prison les professionnels du vol et du crime qui lèvent leurs scrupules et les enrôlent avec eux contre la société.

Dans les prisons de régime commun, le rôle de la contagion est considérable. Là les hésitants et les timides sont dénoncés à tous. C'est dans les prisons que les *bons coups* se préparent et que se réorganisent les associations dispersées par la police ; même dans les prisons où les détenus sont isolés la communication est possible par lettres, grâce à la complicité des détenus employés aux travaux intérieurs. De cette façon les jeunes gens des deux sexes atteints par une condamnation légère sont définitivement acquis au vol et à la débauche.

L'existence dans l'armée du crime d'éléments moins mauvais que les amoraux d'origine est prouvée par ce fait, que beaucoup de malfaiteurs sont capables entre eux de dévouement. Les étranges règlements

1. Ch. Laurent. Article du journal *Le Matin*, juillet 1903.

des bandes sont bien observés, le butin est équitablement partagé et tout cela, non pas toujours par crainte de vengeance, mais par point d'honneur, parce que sous l'influence d'un reste de tendance altruiste ces malheureux ont horreur de manquer à leurs engagements.

D'ailleurs les gens habituellement moraux peuvent, dans certaines circonstances, devenir de véritables malfaiteurs. En groupe sous l'influence de l'excitation réciproque on revient aux émotions primitives et aux actes qui les manifestent, au pillage et au meurtre.

La moralité des troupes ayant envahi un territoire ennemi est déplorable. Aveuglés par la haine, le désir de représailles, les soldats en campagne commettent les actes les plus répréhensibles, tels le vol, l'incendie, le viol, le meurtre même, tant la justice est parfois sommaire. Les officiers sont impuissants à retenir leurs hommes. Le bon ordre et la discipline ne sont maintenus dans la troupe elle-même qu'à la condition de laisser supporter à la population envahie le besoin d'agression des soldats.

Il y a quelque chose d'analogue au fait qu'autrefois chez certains peuples un acte était plus ou moins répréhensible suivant le lieu où il était commis et l'individu auquel il s'adressait.

Les Germains, au temps de César : « ne considéraient pas comme infamants les vols commis en dehors de la tribu[1]. »

1. Latrocinia nullam habent infamiam, quæ extra fines cujusque civitatis fiunt.
(César, *Com.*, VI, 21.)

Il arrive souvent que la perversion morale se transmet du père au fils. Il y a des familles de malfaiteurs, dans lesquelles les enfants se rendent complices des crimes des parents. Sans doute cette complicité suppose un degré quelconque d'analogie morale et de conformité entre les commettants et il est difficile de transformer en voleurs des enfants bien nés et qui n'ont rien en eux des dispositions nécessaires pour l'être. Mais l'hérédité n'est pas tout, et lorsque les fils se rendent coupables des mêmes méfaits que leurs pères, c'est parce qu'ils constituent un terrain sur lequel les influences de l'éducation, de l'exemple, de l'excitation (la contagion en un mot) ont le maximum de résultats. « Le nombre des parents criminels fait apprécier l'éducation qu'ont dû recevoir les enfants, sous la tutelle de semblables guides. Instruits au mal par leurs pères, les fils ont failli sous leurs ordres et ont cru bien faire en suivant leurs exemples[1]. »

C'est grâce aux deux facteurs, hérédité et contagion que s'expliquent les exemples comparables au suivant : « Dans la commune d'Asendorf, située non loin de la route de Nieubourg à Brême en Hanovre, formée de maisons isolées et pour la plupart très distantes les unes des autres, demeuraient deux familles portant toutes deux le nom de *Hassenbrak* : les membres des deux familles étaient, par leurs vols et par leurs brigandages, devenus la terreur de toute la contrée : les tribunaux avaient souvent sévi contre eux ; tous avaient subi des peines plus ou moins fortes, et

1. De Brétignière. *Rapport sur la colonie pénitentiaire de Mettray* (12 mars 1843).

cependant pas le dixième des délits et des crimes commis par ces brigands n'était parvenu à l'oreille de la justice[1]. »

Au point de vue pratique et sans contester le rôle du terrain on peut soutenir même que dans la diffusion de la criminalité la contagion est plus néfaste que l'hérédité.

C'est sous l'influence de la contagion que les hésitants, les mécontents, les névrosés (hystériques en particulier) commettent beaucoup d'actes légalement répréhensibles.

L'idiot moral lui-même, de qui l'intelligence est parfois vive, s'il n'avait pas si souvent devant les yeux et jusque dans la famille l'exemple du crime impuni, se cantonnerait davantage dans le rôle d'égoïste passif, et se conduirait correctement, quoique n'ayant pas d'une façon nette la notion du bien et du mal d'autrui : il limiterait sa moralité à la crainte du châtiment.

1. Prosper Lucas, *De l'hérédité naturelle*, t. I, p. 518.

CHAPITRE VII

CONTAGION DES FORMES MORBIDES DU SENTIMENT RELIGIEUX

Nous avons montré dans la première partie de cet ouvrage que les manifestations normales du sentiment religieux sont parfois très contagieuses. Nous avons indiqué dans quelles circonstances ce pouvoir contagieux se fait sentir de préférence, et dans quelle mesure il facilite l'extension des religions nouvelles. A la faveur d'un terrain propice cette contagion n'est pas moindre en ce qui regarde les formes pathologiques du sentiment religieux.

Parmi les émotions morbides aucune n'a, et surtout n'a eu, une tendance plus marquée à se propager rapidement sous la forme épidémique que la folie religieuse. Le délire religieux existe quelquefois isolé, mais le plus souvent c'est un symptôme de l'hystérie, de certaines affections psychiques plus particulièrement à forme mélancolique[2].

2. Les monomanies, soit raisonnantes, soit instinctives, peuvent se propager par imitation. Mais on concevra toujours plus aisément la propagation des premières que celles des secondes. En effet, la monomanie raisonnante étant la conséquence de conceptions erronées, la facilité avec laquelle les conceptions peuvent

On peut, avec Ribot [1], réduire à une classification simple les manifestations de la folie religieuse et considérer : les formes dépressives ou asthéniques, les formes exaltées ou sthéniques.

Les formes dépressives se rattachent à deux émotions primitives : la peur et l'abaissement du self-feeling. Parmi elles, signalons la mélancolie religieuse pure et simple (anxiété basée sur des idées de culpabilité, des scrupules religieux). Voici un cas concernant la contagion de cette affection :

« Une jeune fille de 18 ans commença à ressentir de la mélancolie religieuse, avec hallucinations et obsessions et, n'ayant pas de traitement, devint bientôt complètement aliénée. Elle passa tous ses jours et toutes ses nuits à prier et à faire prier ses parents avec elle. Au bout de quelque temps, la famille ferma portes et fenêtres, et tous s'assirent autour d'une table avec la Bible et le livre de prières devant eux. Le père et la mère frappaient du poing sur la table et criaient continuellement : « Si c'est bien, cela doit être. » Tous ceux qui essayaient d'entrer étaient jetés dehors avec des coups. La plus violente de toutes était la plus jeune sœur de la malade atteinte la première. Finalement les voisins s'alarmèrent de cet état de choses et firent un assaut régulier de la maison,

se transmettre à des esprits faibles et souvent ardents, peut expliquer suffisamment le caractère épidémique de certaines monomanies, telles surtout que les monomanies fondées sur des idées politiques ou religieuses.

Marc. *De la folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-légales*, p. 402.

1. *Psychologie des sentiments*, p. 316.

où ils pénétrèrent enfin et d'où ils transportèrent les habitants à l'hôpital où ils se rétablirent l'un après l'autre[1]. »

La contagion s'exerce également sur l'obsession de la prédestination (protestantisme), la pénitence, l'ascétisme (mépris de soi-même, mortification physique), la mutilation, le suicide religieux. Les grands désastres collectifs (disette, épidémies, cataclysmes) sont parfois considérés par les prêtres comme des manifestations de la colère divine, et dans la crainte superstitieuse de maux plus grands encore (Primus in orbe Deos fecit timor) la piété redouble. Pour apaiser la divinité redoutable, chacun offre des sacrifices, les uns en se privant de leurs biens, les autres en s'infligeant des souffrances physiques. Rappelons les épidémies de pénitence qui coïncidèrent avec l'approche de l'an mille. Dans d'autres circonstances c'est dans le but de racheter de nombreuses fautes que toute une population, comme sous l'influence d'une épidémie, se soumet à la pénitence (procession, flagellations, aumônes, etc.). La mutilation, la castration sont de véritables suicides partiels commis parfois sous l'influence d'idées religieuses (*Skoptzy*). Enfin dans quelques cas, la contagion porte sur le suicide lui-même, comme il arrive chez les Hindous qui se jettent en masse sous le char de Djaganâthra.

L'idée d'indignité ou de culpabilité s'associe quelquefois à celle de la subordination à l'esprit du mal.

1. Kreuser, cité par *Annales médico-psychologiques*, mars 1887, p. 315.

C'est une des formes les plus fréquentes de la folie religieuse : la démonomanie ou démonopathie.

Cette affection est particulièrement contagieuse chez les hystériques, qui associent aux troubles psychiques et hallucinatoires des manifestations convulsives. La démonopathie n'existe plus guère de nos jours (nous verrons comment elle a été remplacée). C'était au moyen âge et jusqu'à une époque assez rapprochée de nous une folie des plus dangereuses pour le malade, qui payait de sa vie, sa « sorcellerie », ses relations avec le diable. Celui-ci tantôt se contentait de communiquer avec ses complices (hallucinations sensorielles), tantôt se fixait en eux et ne les quittait plus (illusions et hallucinations de la sensibilité générale et organique). Ces derniers étaient les *véritables possédés*.

Pour montrer le pouvoir contagieux de cette forme de folie, à une époque où les croyances religieuses étaient solidement et généralement enracinées dans l'esprit du peuple, nous avons cru devoir emprunter à Calmeil toute une série d'exemples de démonopathie collective des XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles [1].

Ces observations multiples, variables pour certains détails, sont celles d'un même syndrome contagieux.

« En 1459, en la ville d'Arras, au pays d'Artois, advint un terrible cas et pitoyable que l'on nommait Vaudoisie, ne sais pourquoi. Mais l'on disait que

1. Calmeil. *De la folie*, passim. — Tous les exemples suivants, que nous empruntons à Calmeil, ne sont qu'analogues. Ils sont pour la plupart sans rapports les uns avec les autres. Nous avons adopté pour les exposer l'ordre chronologique.

c'estoient aucunes gens, hommes et femmes, qui de nuit se transportoient par vertu du *diable* des places où ils estoient, et soudainement se trouvoient en aucuns lieux, arrière des gens, ès bois ou ès déserts, là où ils se trouvoient en très grand nombre, hommes et femmes; et trouvoient illec un diable en forme d'homme, duquel ils ne virent jamais le visage ; et ce diable leur lisoit ou leur disoit ses commandements et ordonnances, et comment et par quelle manière ils le devoient avrer et servir, puis faisoit par chacun d'eux baiser son derrière et puis il bailloit à chacun un peu d'argent, et finalement leur administroit vins et viande en grand'largesse, dont ils se repaissoient, et puis tout à coup chacun prenoit sa chacune, et en ce point s'éteindoit la lumière ... et, ce fait, tout soudainement se retrouvait chacun en la place dont ils étoient partis premièrement, etc. » Calmeil voit dans la maladie de l'Artois *comme le type d'une contagion morale.*

« De 1484 à 1500, les inquisiteurs d'Allemagne livrèrent au bras séculier une multitude d'individus qui avaient la réputation de manger des enfants et de rendre hommage au prince des esprits invisibles.

« A partir de 1491 à 1494, des religieuses de Cambrai furent vexées d'une manière horrible par des démons. On voyait les possédées courir comme des chiennes à travers la campagne, s'élancer en l'air comme des oiseaux, grimper au tronc des arbres comme des chats, se suspendre aux branches, contrefaire les cris des animaux, deviner les choses

cachées et présager l'avenir. La pratique des exorcismes, les traitements variés que l'on fit subir aux possédées ne leur procurèrent aucun soulagement : l'on prit le parti d'envoyer leurs noms à Rome, et ces noms furent lus tout haut, par le pape pendant la célébration de la sainte messe[1]. »

« De 1504 à 1523, la démonolâtrie règne épidémiquement dans la Lombardie ; les pères de Saint-Dominique font expirer par le feu jusqu'à mille malades par an dans le seul district de Côme.

« Les inquisiteurs affirment que des centaines de prévenues racontaient, avec une assurance imperturbable, qu'elles avaient été changées en chattes, qu'une fois métamorphosées en bêtes, elles avaient usé de toutes leurs ressources pour s'introduire dans les maisons où elles savaient qu'il existait des enfants, pour surprendre la vigilance des mères et pour sucer, jusqu'à extinction de la vie, le sang des nourrissons...

« Par le fait, il n'y avait qu'un état maladif qui pût inspirer à ces femmes l'idée de soutenir de pareilles choses, et elles n'avaient attenté aux jours d'aucun nouveau-né. »

Calmeil[2], à propos de cette épidémie, parle encore de contagion mentale.

« En 1527, les prisons de la Navarre se remplirent de femmes qui déraisonnaient sur les matières religieuses et qui se perdaient par des accusations mutuelles... Elles comparaient leur prétendu Dieu à un bouc noir. Elles formaient, disaient-elles, des

1. Calmeil, d'après Christ. Massœus, del Rio, Delancre.
2. Calmeil, d'après Barthélemy de l'Épine.

chœurs de danse autour de ce démon, prenaient un maigre repas à ses dépens et s'unissaient ensuite avec lui. Il leur semblait que les sons qui s'échappaient du gosier du bouc étaient rauques comme ceux de l'airain, et qu'il leur suffisait de se frotter la peau avec des excréments de reptiles ou des excréments de corbeaux pour acquérir la faculté de s'élever en plein air. Elles disaient aussi qu'elles s'évertuaient chaque nuit à tuer des enfants et à faire périr les animaux domestiques. Le pain qu'elles s'imaginaient avoir vu consacrer au sabbat pour les communions des démonolâtres leur avait semblé tout à fait noir. »

Vers le milieu du XVI^e^ siècle on vit éclater dans une foule d'endroits, mais surtout parmi les filles des cloîtres et dans les établissements consacrés à l'éducation des enfants, une affection *convulsive épidémique* compliquée de désordre dans les actes, et de la plupart des accidents qui se remarquent dans la démonopathie. Cette maladie, souvent désignée dans les anciens livres sous le nom de *possession des nonnains,* causa pendant longtemps un grand étonnement dans le Brandebourg, en Hollande, en Italie, mais principalement en Allemagne...

« 1° Les moinesses de Brigitte imitaient le cri des animaux et le bêlement des troupeaux.

...La maladie se déclara d'abord sur une jeune nonne qui avait pris le voile à la suite d'une contrariété amoureuse, et qui ne fut pas plutôt séquestrée dans l'enceinte du monastère qu'elle tomba dans une exaltation nerveuse effrayante. L'hystérie qui la tourmenta ensuite devint contagieuse dans la communauté.

« 2° Les filles du Mont-de-Hesse furent aussi considérées comme démoniaques. Elles se figuraient la nuit entendre retentir dans leur dortoir les sons de la harpe, de la cithare et différents instruments de musique : cette mélodie était attribuée à l'habileté du démon qui était accusé d'user de séduction envers ces saintes filles.

« 3° Le monastère de Kintorp contenait des filles appartenant à diverses classes de la société. Plusieurs de ces nonnes étaient issues de familles nobles presque toutes se crurent affligées par des esprits déchus.

« Dans le principe, les convulsions n'atteignirent qu'un petit nombre de moinesses ; les phénomènes musculaires et le délire étaient attribués à l'épilepsie. Les lésions du système nerveux se propagèrent par voie de contagion d'une fille à l'autre.

« ...Aussitôt qu'une nonne tombait dans ces attaques, les autres religieuses se sentaient atteintes du mal. Le bruit que faisait une malade en se débattant dans son lit suffisait pour provoquer le retour des convulsions sur toutes les moinesses qui couchaient dans les lits contigus et dans le dortoir.

« 4° Cardau, Bodin et Wier font mention d'une maladie contagieuse qui fut observée à Rome vers 1554, et qui atteignit subitement un grand nombre de jeunes filles. Ces malades, dont le chiffre s'éleva à quatre-vingts, étaient juives d'origine. Elles avaient été initiées aux vérités de la religion chrétienne dans une même maison religieuse et venait d'être lavées par les eaux du baptême... Ces énergumènes avaient la prétention de posséder la connaissance des langues. Suivant l'habitude de presque toutes les démoniaques

elles ne manquèrent pas d'attribuer leur état maladif à la scélératesse du prochain...

« Les nonnains du couvent de Nazareth, à Cologne..., ayant été, par long espace de temps, tempêtées en diverses sortes par le diable, le furent plus horriblement l'an 1564... Une fort jeune fille, nommée Gertrude, âgée de quatorze ans, laquelle avait été enfermée dans ce couvent, ouvrit la porte à tout ce malheur. Elle avait souvent été tracassée de ces folles apparitions dans son lit, dont ses risées faisaient la preuve, quoiqu'elle essayât parfois d'y remédier, mais en vain, car, ainsi qu'une sienne compagne gisait en une couchette tout exprès pour la défendre de cette apparition, la pauvrette eut frayeur en entendant le bruit qui se faisait au lit de Gertrude, de laquelle le diable prit finalement possession, et commença de l'affliger par plusieurs sortes de convulsions. En son accès, elle semblait comme aveugle, proférant paroles très étranges..., autant en faisaient plusieurs autres et, ainsi, cette peste gagna petit à petit...

« La démonolâtrie devient contagieuse dans plusieurs contrées du Midi, vers 1577.

« Près de 400 démonolâtres, périssent par le supplice du feu, dans le Haut-Languedoc.

« En 1590, trente religieuses éprouvent les symptômes de la démonopathie, à Milan.

« En 1494, quatre-vingts démoniaques attirent l'attention dans le marquisat de Brandebourg.

« De 1580 à 1595, la démonolâtrie est répandue dans la Lorraine, neuf cents mélancoliques y sont mis à mort en très peu de temps.

« Vers la fin du XVI[e] siècle la démonomanie, la

lycanthropie, la démonopathie se déclarèrent épidémiquement dans le Jura.

« Boguet — discours des sorciers — cite le cas d'une famille dont presque tous les membres furent atteints de lycanthropie et mis à mort comme sorciers : Pernette Gaudillon, Pierre Gaudillon, son frère, Georges Gaudillon fils de Pierre, etc..., dans la violence de leurs paroxysmes, parcouraient les lieux déserts et imitaient de leur mieux l'allure et les habitudes des loups. Pernette allait même jusqu'à se jeter sur des enfants. La plupart de ces malheureux attribuaient leur prétendue métamorphose à la vertu d'onguents narcotiques dont, disaient-ils, ils s'oignaient; mais Calmeil[1], par considération de la multiplication des cas de lycanthropie dans le Jura et du peu de foi qu'il faut ajouter aux dires des malades de cette catégorie, prétend qu'il n'est pas impossible que ce genre de monomanie ait régné spontanément dans ces régions et que l'influence d'*une transmission héréditaire,* de l'*exemple,* l'*attrait de l'imitation* aient contribué à le rendre plus commun dans certaines localités que dans d'autres pays.

« Calmeil présume que le voisinage de l'Espagne, pays où l'Inquisition donnait de temps à autre un grand retentissement aux affaires de sorcellerie, contribua à faire naître, ou plutôt à faire reparaître et à répandre la démonolâtrie parmi les populations du Labourd (Basses-Pyrénées) vers 1609.

« Cette épidémie n'épargna ni les enfants, ni les prêtres.

1. D'après Calmeil, t. I, p. 310 et suivantes, *passim.*

« En 1610, en Navarre, la démonolatrie devint épidémique dans la vallée de Bastau, principalement au bourg de Nera et au village de Lugarramurdi, situés sur la frontière basque. La fréquence des communications établies entre ces localités et le Labourd, où une pareille épidémie venait de sévir, la nécessité où beaucoup de familles basques s'étaient trouvées de chercher un asile dans les pays circonvoisins, expliquent, d'après CALMEIL[1], la manifestation du délire de la sorcellerie sur le sol étranger. »

CALMEIL cite, d'après MICHAELIS, *Histoire admirable de la possession et conversion d'une pénitente séduite par un magicien*, un cas assez curieux de folie démoniaque suggérée.

« Vers la fin de l'année 1609, Madeleine de Mandol, religieuse de Sainte-Ursule, à Aix..., confia à son confesseur qu'elle était tombée en la possession d'un grand nombre de démons et qu'elle avait été séduite, avant sa dixième année, par un insigne magicien.

« Une autre ursuline appartenant au même couvent, nommée Louise Capel ou Loyse Capeau, déclara presque en même temps qu'elle était possédée par trois diables. Les deux ursulines furent conduites à Saint-Maximin, pour prendre avis du P. Saint-Michaëlis et, de là, au couvent de la Sainte-Baume, où Louise accusa violemment le prêtre Gaufrédi d'être le prince des magiciens d'Espagne, de France, d'Angleterre et de Turquie, et d'avoir Lucifer pour démon. Après

1. *De la folie*, t. I, p. 470-488.

enquête du Parlement, l'Inquisition fait arrêter Gaufredi qu'on dégrade publiquement sur un échafaud à Aix, le 30 avril 1611, etc...

« Pendant l'interrogatoire des deux ursulines, où Madeleine, se joignant à Louise, ne cesse d'accuser le prêtre de toutes sortes de vilenies, de sorcelleries, celui-ci nie de toutes ses forces ce qu'on lui reproche et on est d'autant plus porté à le croire sur parole, qu'il appert, des observations qui nous sont parvenues sur ces deux femmes, qu'elles sont atteintes d'aliénation mentale présentant tous les caractères de l'hystérie convulsive compliquée de nymphomanie, etc... et que, par conséquent, elles mentent effrontément.

« Cependant, à la fin, épuisé d'inanition, de chagrin, intensément démoralisé par les instances de moines qui ne le quittaient point, Gaufrédi finit par avouer tout ce qu'on voulut et même davantage, déraisonnant pitoyablement sur tout ce qui touche à sorcellerie, démonologie, etc. Après son supplice, les nonnes de Sainte-Ursule n'en continuèrent pas moins à délirer[1]. »

« Gaufrédi était à peine mort que les filles du cloître de Sainte-Brigitte, à Lille, se crurent à leur tour possédées.

« Les maux de Sainte-Brigitte, dit Lenormand, *Histoire de ce qui s'est passé sous l'exorcisme de trois filles possédées ès pays de Flandre*, etc..., étoient prodigieux : on voyait quelques-unes des filles possédées du diable, les autres troublées en leur esprit,

1. Calmeil, *De la folie*, etc., t. I, p. 489-502, *passim*.

les autres avoir en horreur la confession, les autres tentées de désespoir, les autres d'un esprit d'impatience, etc... Les autres filles, à peine étoient-elles entrées dans ce monastère que l'on remarquoit en elles un notable et périlleux changement ; à peine en étoient-elles dehors, qu'elles se trouvoient en pleine guérison. »

Le rôle que joue Gaufrédi dans le délire de ces malheureuses, d'une surtout, Marie Sains, en montre l'origine contagieuse. Calmeil remarque, du reste, en lisant la dissertation de Michaelis sur la possession de Madeleine de Mandol, que des filles de Sainte-Brigitte assistaient à Aix aux exorcismes de ces possédées et que là une religieuse de Lille commença à ressentir les atteintes de la démonopathie.

« En 1628, presque toutes les bénédictines qui peuplaient un couvent de Madrid furent en proie à une affection nerveuse qui finit par dégénérer en une véritable folie démoniaque.

« De 1632 à 1635, la démonopathie, l'hystérie, la catalepsie, etc., atteignent les ursulines et les séculières de Loudun. Les mêmes accidents éclatent à Chinon et à Nîmes.

« La démonopathie sévit sur plusieurs exorcistes.

« En 1642, dix-huit religieuses du monastère de Louviers sont atteintes d'hystéro-démonopathie.

« Le zèle ardent, la piété mystique et contemplative du curé Picard passèrent pour avoir contribué à ce terrible malheur.

« De 1652 à 1662, l'hystéro-démonopathie extatique règne épidémiquement à Auxonne.

L'affection nerveuse s'était d'abord déclarée dans

l'un des cloîtres de la ville, puis avait fini par atteindre, en dehors de la communauté, plusieurs femmes séculières.

« En 1670, à la Haye-Dupuis, le délire de la sorcellerie donne lieu à un procès où plus de cinq cents villageois sont compromis et dix-sept condamnés à la peine de mort.

« Louis XIV casse l'arrêt, ce qui lui vaut une remontrance du Parlement de Rouen.

« En 1670, quatre-vingt-cinq démonolâtres sont brûlés à Elfdalem, en Suède.

« En 1681, l'hystéro-démonopathie tend à devenir contagieuse dans les environs de Toulouse. »

J. Bayle et Grangeron, dans une relation intéressante, nous apprennent qu'une certaine Clusette fut la première atteinte de ces accidents, qu'elle attira tout le monde après par ses extravagances... ; qu'on ne parlait plus d'autre chose dans le village... ; que Jeanne Pouchique se trouve atteinte des même maux quelque temps après, et ensuite quantité d'autres, etc., etc.[1]. »

De nos jours, les démonopathies sont plus rares. La foi naïve du moyen âge, le mysticisme, la croyance aux gnomes, aux démons, aux sorciers et au sabbat ont disparu.

Mais, l'amour du merveilleux d'une part, la prédisposition à l'automatisme psychologique d'autre part, ayant toujours subsisté, les anciennes superstí-

1. Calmeil, *De la folie*, t. II, p. 171 et suivantes.

tions ont été remplacées par d'autres, et les fantômes n'ont fait que changer de nom.

Aux démonopathes possédés par le démon, ont succédé les spirites, qui agissent, qui écrivent sous l'influence de l'esprit de Voltaire ou de Napoléon. Aux mystiques, voyant Dieu et entendant sa voix ont succédé les *médiums* visuels et auditifs.

Sans parler de l'*esotérisme*, de l'*occultisme*, de la *philosophie hermétique* ou de la *kabbale*, le *spiritisme* seul s'est propagé d'une façon effrayante en l'espace de 50 ans. Le groupe indépendant d'études esotériques [1] a enregistré l'existence de 12 millions de spirites dans les deux mondes, dont 10 millions dans le nouveau continent. En France, on en compte près de 40 000, dont 30 000 habitent Paris. La presse occultique possède 130 revues dont une trentaine paraissent en France et seize dans l'Amérique du Nord.

En dépit du scepticisme ambiant, en dépit de l'avènement du positivisme scientifique, l'amour du merveilleux, l'attrait de l'au delà, entraînent toujours les mêmes adeptes.

Nous n'avons pas à insister de nouveau sur l'automatisme psychologique: La désagrégation de la personnalité, l'existence des sensations enregistrées par le subconscient ont été bien étudiées par M. Janet [2].

La connaissance de ces faits enlève tout caractère mystérieux aux phénomènes spirites.

Mais, dans la propagation aussi rapide de cette religion nouvelle, et de ses manifestations extérieures,

1. D'après Georges Vitoux. Les coulisses de l'au delà.
2. Janet. Automatisme psychologique.

il est intéressant de prendre le rôle de la contagion sur le fait.

Comme dans les autres cas de contagion mentale que nous avons déjà étudiés, c'est sur les prédisposés que la contagion spirite produit ses effets les plus énergiques. Parmi ces derniers les hystériques tiennent toujours la première place, mais ils ne sont pas les seuls.

La contagion peut s'effectuer par le livre, la revue, le journal : mais le plus souvent il s'agit d'une contagion directe, d'une initiation.

C'est à la suite d'un chagrin, d'un deuil, d'une déception, qu'un sujet est amené à pénétrer dans une réunion spirite. Dans ce milieu de foi ardente, d'où le sceptique est rigoureusement exclu, le néophyte assiste à une sorte de spectacle très impressionnant. Un médium est là, bien en vue, et par des prières faites en commun, les assistants demandent à Dieu de faire descendre dans le médium un esprit instructeur.

L'esprit descend et parle par la bouche du médium ; il dit des choses morales et consolantes. Puis, dans une seconde partie de la séance, les assistants évoquent, par l'intermédiaire du médium, l'esprit d'un parent ou d'un ami décédé. Les uns voient l'âme du désincarné, ce sont les visuels ; les autres se contentent de causer avec lui par l'intermédiaire du médium, soit par l'écriture automatique, soit par la parole.

Au bout d'un très petit nombre de séances les néophytes deviennent eux-mêmes médiums, et suivant leurs prédispositions psychologiques, médiums visuels, auditifs ou écrivains.

Ces dons ne s'obtiennent pas toujours aussi rapidement. La spirite, de qui nous tenons ces détails, ne devint médium auditif et visuel qu'après six années d'entraînement. Son mari, employé d'octroi, était devenu médium écrivain après quelques séances.

Il y a là un entraînement volontaire à la production de phénomènes automatiques, qui crée le terrain propre à la contagion lorsque ce terrain n'est pas congénitalement préparé. De plus, nous retrouvons là, la contagion des interprétations, des illusions sur laquelle nous avons déjà longuement insisté [1].

Malheur au curieux quelque peu crédule qui se laisse entraîner dans un milieu de déséquilibrés adonnés au spiritisme : ses facultés critiques sont annihilées par une mise en scène inconsciemment habile. La forte confiance de ceux qui l'entourent lui est bientôt transmise, et le moindre craquement d'une table lui paraît être une révélation des esprits.

Encore, supposons-nous le cas où la bonne foi de tous est incontestable [2].

1. A. Vigouroux. Spiritisme et folie. *Presse médicale*, août 1899.

P. Duhem. Folie chez les spirites. *Thèse*, Paris, 1904.

2. A propos de supercherie dans le spiritisme. — Un psychologue ingénieux, M. Davey, ayant convoqué une réunion d'observateurs distingués, parmi lesquels, un des premiers savants de l'Angleterre, M. Wallace, exécuta devant eux, et après leur avoir laissé examiner les objets et poser des cachets où ils voulaient, tous les phénomènes classiques des spirites : matérialisation des esprits, écriture sur des ardoises, etc... Ayant ensuite obtenu de ces observateurs distingués des rapports écrits affirmant que les phénomènes observés n'avaient pu être obtenus que par des moyens surnaturels, il leur révéla qu'ils étaient le résultat de

Les formes morbides sthéniques du sentiment religieux dérivent, dit RIBOT, de l'attraction et de l'amour, telles sont l'extase, la théomanie, dans laquelle le patient se croit Dieu ou inspiré de Dieu. La théomanie est l'antithèse complète de la mélancolie démoniaque et s'accompagne d'une joie inaltérable et de l'exaltation de la personnalité.

Voici quelques exemples concernant la contagion de ces formes à exaltation morbide du sentiment religieux :

« L'hystérie, l'extase, le délire de la théomanie règnent épidémiquement, de 1731 à 1741, parmi les jansénistes *appelants*, à Paris. Le mal éclate 4 ans après la mise en terre, dans le charnier de Saint-Médard, à Paris, du diacre Pâris.

« Les filles jeunes et chlorotiques, les femmes, les enfants du peuple, les personnes atteintes de maladies incurables, les *appelants* les plus passionnés, payaient en plus grand nombre leur tribut à l'épidémie.

supercheries très simples... Le plus étonnant de l'investigation de M. DAVEY, écrit l'auteur de la relation, n'est pas la merveille des tours en eux-mêmes, mais l'extrême faiblesse des rapports qu'en ont fait les témoins non initiés. Donc, dit-il, les témoins peuvent faire de nombreux et positifs récits qui sont complètement erronés, mais dont le résultat est que, *si l'on accepte leurs descriptions comme exactes*, les phénomènes qu'ils décrivent sont inexplicables par la supercherie. Les méthodes inventées par M. DAVEY étaient si simples qu'on est étonné qu'il ait eu la hardiesse de les employer ; mais il avait un tel pouvoir sur l'esprit de la foule qu'il pouvait lui persuader qu'elle voyait ce qu'elle ne voyait pas. »

C'est toujours le pouvoir de l'hypnotiseur sur l'hypnotisé.

(G. LE BON. *Psychologie des foules*, p. 32, d'après les *Annales des Sc. psychiques*.)

« Sur les infirmes, les demi-paralytiques, les convulsions prenaient parfois le caractère de tics, de mouvements brusques de la tête, des épaules, de secousses saccadées agitant le membre habituellement impotent.

« En 1732, au moment où l'épidémie convulsive de Saint-Médard atteignait à Paris son plus grand degré d'intensité, la démonopathie reparaissait dans une bourgade de Normandie, dans la commune de Laude, près de Bayeux, et devenait vite contagieuse en se compliquant de somnambulisme et *d'accès extatiques*.

« De 1680 à 1707, la théomanie extato-convulsive règne épidémiquement dans le Dauphiné, le Vivarais et les Cévennes. »

Calmeil[1] voit dans les persécutions commandées pour la révocation de l'édit de Nantes, la cause déterminante de cette épidémie ; des sectaires qu'on opprime s'exaltent vers le ciel.

Jamais les persécutions n'ont enrayé la progression contagieuse d'une religion.

A propos de la contagion des formes morbides du sentiment religieux, faut-il rappeler une fois de plus l'importance du terrain neuropathique. Qu'il s'agisse de démonopathie ou d'extase la contagion porte le plus souvent sur des manifestations convulsives de l'hystérie et accessoirement sur des phénomènes psychiques afférents.

1. Calmeil. *Ouvr. cité.*

CHAPITRE VIII

CONTAGION DES MODIFICATIONS PATHOLOGIQUES DU SENTIMENT ESTHÉTIQUE ET DU SENTIMENT INTELLECTUEL.

Le sentiment esthétique peut être plus ou moins développé suivant les sujets. Il est chez certains très incomplet ou fait même totalement défaut. L'insensibilité absolue pour la musique n'est pas rare. Peut-être l'indifférence vis-à-vis des manifestations d'un art particulier est-elle en rapport avec des anomalies organiques sensorielles ou centrales.

Chez les individus normaux, voici comment le sentiment esthétique est contagieux. Une production artistique, qu'il s'agisse d'un tableau, d'une statue, d'une symphonie ou d'un poème, est l'expression d'un état émotif. La perception de l'œuvre d'art fait passer l'émotion de l'artiste créateur dans l'esprit du public, mais le pouvoir contagieux de chaque création, qui est naturellement d'autant plus grand que les moyens d'expression sont meilleurs, varie indépendamment de ces moyens d'expression (c'est-à-dire du talent de l'auteur) avec la nature de l'émotion exprimée par elle-même. Inaccessible aux uns, cette émotion est immédiatement ressentie par les autres et à des degrés divers.

Voilà pourquoi chaque grand artiste a ses fanatiques, ses admirateurs et ses détracteurs. De même, lorsqu'un artiste de talent use des moyens d'expression dont il dispose pour manifester des émotions pathologiques, il ravive ces émotions chez ceux qui sont capables de les ressentir.

Il y a donc des manifestations esthétiques d'émotions pathologiques, et le goût de l'art triste qui prédomine à notre époque, par exemple, est « l'expression du malaise de ceux qui créent et de ceux qui goûtent. Ce pessimisme n'est pas une maladie de l'art, mais de l'individu et de l'époque... L'amour constant, savouré avec complaisance, du lugubre, du morbide, du macabre est la forme esthétique du plaisir de la douleur [1].

« La mélancolie, dit M. Régis, n'a jamais atteint dans la littérature le degré de généralisation et d'intensité qu'elle a acquis aujourd'hui..., mais c'est qu'au pessimisme littéraire correspond avec une fréquence significative un pessimisme public ayant comme type la neurasthénie mentale et l'obsession... Les causes du pessimisme (toutes celles qui concourent à produire un excès de sensibilité) sont surtout en rapport avec les progrès de l'évolution des peuples, et l'on peut presque ériger en loi cette formule que le pessimisme est un produit des civilisations avancées [2]. » Comme toujours la contagion n'est possible qu'à la faveur d'une prédisposition.

1. Ribot, p. 352-353.

2. Régis. *La médecine et le pessimisme contemporain*, Bordeaux, 1898, *passim*.

La vanité suraiguë de certains artistes peut être contagieuse. « La remarque sur le *genus irritabile vatum* est de vieille date, dit RIBOT [1]. Mais à diverses époques la folie des grandeurs sévit dans le domaine esthétique à la manière d'une épidémie. Elle a trouvé son expression suprême en ce siècle dans la doctrine de la « divinité de l'art » proclamée par l'école de SCHELLING et qui sévit chez les « esthètes contemporains. »

L'hypertrophie du sentiment personnel et la conscience vague d'une faveur exceptionnelle de la nature, d'une inspiration (émotion analogue à celle des théomanes) sont les causes qui favorisent la mégalomanie littéraire.

Chez les artistes et les littérateurs qui se complaisent dans les raffinements plus ou moins morbides de la sensibilité et du style, on constate une modification, qui peut être considérée comme pathologique, du sentiment esthétique.

On a donné le nom de *décadents* à tous les littérateurs qui, de parti pris, font de l'art une virtuosité subtile, qui n'aimant que le factice et le compliqué, ont en horreur le simple et le naturel.

On a pu dire que la plupart de nos écrivains de la fin du XIX^e^ siècle avait subi la contagion de ce *décadisme* dont BAUDELAIRE fut le premier théoricien.

Il s'agit bien là d'une influence contagieuse pouvant être exercée par un artiste de grand talent sur l'évolution esthétique de son époque. Mais cette con-

1. RIBOT, p. 353.

tagion peut encore se produire dans des conditions plus précises et plus étroites, dans un groupement littéraire ou dans une école poétique.

Nous pouvons prendre comme exemple l'école des décadents ou des symbolistes dont Stéphane Mallarmé fut un des principaux maîtres. Ce poète, d'ailleurs plein de talent, surtout théoricien, architecte de raisonnements subtils, par suite d'une esthétique très spéciale a donné à ses vers une obscurité voulue, mais très réelle.

Cette esthétique fut pourtant goûtée par un grand nombre ; et les imitateurs de chef d'école furent plus obscurs encore que leur modèle.

« J'ai lu leurs vers, écrit M. Lemaitre[1]. Je ne puis prendre mon parti de ces séries de vocables, qui, étant enchaînés selon les lois de la syntaxe, semblent avoir un sens, mais n'en ont point, et qui vous retiennent malicieusement, l'esprit tendu dans le vide, comme un rébus fallacieux, ou comme une charade dont le mot n'existerait pas. »

Il semblerait qu'une esthétique, produisant de tels résultats, dût rester strictement personnelle. Nullement : elle a trouvé des admirateurs et de nombreux partisans.

Certes, parmi les écrivains qui se rattachent à une école littéraire volontairement obscure, il se trouve quelques mystificateurs, mais la majorité est certainement convaincue : elle est contagionnée.

Lorsqu'on étudie les éléments de ces groupements littéraires, à esthétique étrange, on retrouve avec

1. J. Lemaitre, *Revue litteraire*, 1888, n° 1.

leurs facultés intellectuelles inégalement développées les individus de qui l'équilibre cérébral est instable, ceux mêmes que nous avons considérés comme constituant toujours le terrain le plus propice à la suggestion et à la contagion.

Pour Lombroso[1] ce sont des *mattoïdes*. « Ils se groupent bien par une sympathie d'intérêt, et surtout par la haine de l'ennemi commun, l'homme de génie. Ils forment une sorte de franc-maçonnerie, d'autant plus puissante, qu'elle est moins régulière. »

Ce sont encore des littérateurs de cette franc-maçonnerie qui ont voulu réglementer (sous le nom d'instrumentation poétique) les affinités existant entre certains sons, certaines couleurs et certains états d'âme.

Pour Arthur Raimbaud, on le sait, *a* est noir, *e* est blanc, *i* bleu, *o* rouge, *u* jaune.

Le noir c'est l'orgue ; le blanc, la harpe ; le bleu, le violon, le rouge, la trompette ; le jaune, la flûte. L'orgue exprime la monotonie ; le violon, la passion, etc.

De tels rapports entre des sensations d'ordre différent et des sentiments semblent à priori pouvoir n'être perçus que d'une façon purement individuelle. Il est possible cependant d'admettre que par contagion, par imitation involontaire, un certain nombre de gens arrivent à éprouver les mêmes associations visuelles et auditives.

Dans une récente étude sur l'audition colorée fami-

1. Lombroso. L'homme de génie. Schleicher, 1903, p. 388.

liale, M. Laignel-Lavastine[1] met bien en évidence le rôle de la contagion mentale dans la production de ce phénomène psychologique. Il montre comment il est probable que les parents aient pu, involontairement et inconsciemment, suggestionner leurs enfants et comment d'une façon analogue, les enfants ont été contagionnés les uns par les autres : « La contagion mentale, dit-il, comme toute contagion, ne se produit que sur des individus réceptifs. Il les faut suffisamment suggestionnables et de formule psychologique adéquate. Une mémoire à prédominance visuelle, une imagination concrète permettent la contagion de l'audition colorée. »

Cette contagion familiale nous permet d'expliquer, jusqu'à un certain point, qu'une contagion plus étendue puisse se produire dans une école littéraire, dont les éléments individuels se sont groupés suivant certaines affinités psychologiques et morales.

Il resterait à discuter la contagion des formes morbides du sentiment intellectuel : le doute systématique et la tendance opposée, celle qui consiste à substituer la croyance à la démonstration et que Ribot[2] appelle le *mysticisme scientifique*. Ribot fait remarquer que ces deux manières d'être ne sont pas essentiellement des maladies de l'entendement, mais se rattachent aussi à la vie affective et à la volonté ; elles sont de toutes les époques. Le doute vraiment pathologique qui porte non seulement sur les idées, mais sur les

1. Laignel-Lavastine. *Revue neurologique*, 1901, p. 1161.
2. *Psychologie des sentiments*, p. 366-370.

perceptions et les actes, l'état d'esprit dans lequel un sujet arrive à discuter *pratiquement* la réalité de son organisme, de son existence, de son activité, ne peut être considéré comme contagieux en fait. On peut admettre qu'il l'est théoriquement si des conditions particulières, favorables de réceptivité se trouvent réalisées.

CHAPITRE IX

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Il est possible de résumer en quelques propositions l'étude que nous avons faite au cours des pages précédentes.

La contagion mentale est un des modes de l'imitation ; c'est l'imitation involontaire. Dans certaines conditions toutes les manifestations de l'activité mentale d'un individu peuvent être reproduites spontanément par un autre individu. Le sujet qui est sous l'influence de la contagion mentale est, ou, non conscient de son activité, mais ce dont il n'a pas conscience c'est que cette activité est une copie. L'imitateur proprement dit, sait qu'il imite. Le contagionné imite sans le savoir. Il diffère en outre du suggestionné par la spontanéité même de son acte, celui-ci n'étant pas voulu par un suggestionneur. En d'autres termes, lorsqu'une manifestation de l'activité psychique d'un individu est reproduite par un second, nous considérons :

Qu'il y a *imitation* si l'initiative de la répétition vient du sujet qui répète cette manifestation.

Qu'il y a *suggestion,* si l'initiative de la répétition vient du sujet de qui la manifestation est répétée.

Qu'il y a *contagion*, lorsque l'initiative de la répétition est inconsciente de part et d'autre.

Toutes les manifestations de la vie psychique sont contagieuses : les actes réflexes simples ou complexes ont une tendance à être reproduits du fait qu'ils sont perçus : les états affectifs sont contagieux par l'intermédiaire des modifications organiques (élément moteur) qui les traduisent et les constituent : les idées sont contagieuses lorsqu'elles ont une valeur affective, le plus grand nombre de nos actions dites volontaires, parce qu'elles ne sont qu'une résultante d'états affectifs à propos desquels la contagion peut faire sentir son influence.

L'activité volontaire est surtout inhibitrice et intervient, la plupart du temps pour empêcher la contagion. Au contraire, toutes les conditions qui favorisent la désagrégation de la personnalité, qui livrent à eux-mêmes les centres automatiques favorisent la contagion mentale : telles sont la distraction, l'agglomération ; certaines conditions sociologiques, certaines manières d'être pathologiques, acquises ou héréditaires (intoxications, névroses, dégénérescence).

Par conséquent, les individus normaux, de qui le pouvoir inhibiteur est suffisant, ne sont *contagionnables* que dans des proportions restreintes et dans des conditions bien déterminées, et ne sont pas exposés, en général, à reproduire les manifestations pathologiques de l'activité cérébrale.

Par contre, chez les névropathes, les intoxiqués, les dégénérés, on constate fréquemment la contagion des convulsions, des actes impulsifs, des idées obsédantes, des idées délirantes de toute nature.

La prédisposition neuro-psychopathique étant nécessaire, le mécanisme de cette imitation involontaire ne diffère pas de celui qui préside à l'imitation involontaire des actes, des états affectifs et des idées non pathologiques.

C'est par l'étude des phénomènes inconscients et de l'automatisme psychologique qu'il est possible d'expliquer la transmission d'un individu à un autre, ou la contagion des mouvements des réflexes, des états affectifs et des idées.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

A

Andrianjafy, 133.
Andrieu, 117.
Arnaud, 160.
Aubry (P.), 90, 91, 185, 200, 201.

B

Baldwin, 36.
Baillarger, 160.
Bain, 32.
Ball, 178.
Baudelaire, 143, 148.
Bayle, 229.
Beck (De), 160.
Bellat, 163, 164.
Bernheim, 12.
Bertrand, 20, 33.
Betcherew, 45, 124.
Binet, 13, 16, 105, 169.
Bordier, 101.
Bouveret, 148.
Bretignières (De), 214.
Bricheteau, 126.
Brouardel, 183.
Brunet, 163, 164, 187, 188.

C

Cadéac, 125.
Calmeil, 123, 124, 128, 129, 186, 219 à 234.
Cazauvieilh, 202.
Charcot, 20, 35, 117.
Chomel, 125.
Collineau, 200.
Colojani, 108.
Corre, 91, 101, 107, 201.
Crampton, 126.
Cuyer, 50, 51.

D

Darwin, 49, 53, 57.
Delancre, 123.
Desfosses, 133.
Duhem, 232.
Dumas, 37.
Durkheim, 7.

E

Espinas, 26, 32, 100.
Esquirol, 184, 185, 190.
Eyriaud, 187.

F

Falret, 160 à 166, 203.

Feindel, 121, 122.
Féré, 20, 118, 119.
Forel, 108, 109.

G

Gall, 90, 202.
Garnier (P.), 183, 208.
Georget, 184.
Gilles de la Tourette, 122.
Grangeron, 229.
Grasset, 12, 20.
Gratiolet, 41.
Guignebert, 61.
Guyau, 14.

H

Hack-Tuke, 41.

J

James, 36, 157.
Janet (Cl.), 70.
Janet (Pierre), 20, 35, 230.
Joeger, 160.
Joly, 125.

K

Knittel, 160.
Kowalesky, 160.
Kraepelin, 37, 108.
Kreuser, 218.
Kuhnen, 114.

L

Ladame, 186.
Laignel-Lavastine, 129, 240.
Lange, 36, 37, 49, 157.
Lasègue, 160 à 166.
Laurent, 212.
Lauzanus, 41.
Lebon, 76, 90, 98, 99, 103, 168, 188, 233.
Le Dantec, 4, 29.
Legrain, 111, 160.
Legrand du Saulle, 102.
Lehmann, 37.
Lemaitre (J.), 238.
Lenormand, 227.
Leube, 126, 127.
L'Hœst, 160.
Lindsay (L.), 150.
Lombroso, 239.
Lucas (Pr.), 199, 202, 215.
Lunier, 160.

M

Magnan, 111.
Maigron, 83.
Maistre (X. de), 97.
Malebranche, 41.
Mallarmé, 238.
Mantegazza, 49.
Marandon de Montyel, 160, 162.
Marc, 183, 184, 217.
Mareska, 119, 120.
Marion, 8.
Marmont, 52.
Maudsley, 21, 101.
Meige, 121, 122.
Mesnier, 199.
Michaelis, 226.
Moll, 206.
Montaigne, 23, 29.
Morel, 111, 152, 154, 180, 181, 192.
Mosso, 49.
Motet, 183.
Mullin, 126.

Muriset, 42.
Myers, 20.

N

Nogués, 122.
Nordau (Max), 106.

P

Pascal, 11.
Perez, 53, 57.
Planat, 119.
Pitres, 155, 156, 157, 181, 182, 187, 189.
Poë (E.), 21.
Preyer, 53.
Proal, 160.
Pronier, 160, 162.

R

Ramisiray, 133.
Raymond, 126 à 128.
Régis, 155, 156, 157, 160, 166, 171, 181, 182, 187, 189, 203, 236.
Renan, 75, 99.
Ribot, 28, 35, 36, 39, 43, 48, 51, 59, 69, 75, 105, 106, 150, 155, 179, 181, 192, 194, 210, 217, 233, 236, 237, 240.
Richardson, 108.
Richet (Ch.), 20, 27.
Roubinovitch, 145.
Rudler, 125.
Ruinart, 64, 66.

S

Séailles, 87 et suivantes.
Seligmann, 207.
Sergi, 37, 49, 51, 53, 57.
Sérieux, 108, 109.
Sévigné (Mme de), 43.
Sighele, 26, 55, 100, 103, 105, 108, 115, 188, 189.
Sorel, 160, 166, 171.
Soury, 37, 45, 124.
Stricker, 20.
Sully, 71.

T

Taine, 191.
Tarde, 8, 9, 11, 14, 19, 20, 32, 46, 47, 68, 70, 72, 73, 74, 77, 78, 100, 103, 104, 107, 188.
Tarnowsky, 206, 207.
Tebaldi, 172, 190.
Tucker, 30.

V

Vallès, 80 à 84.
Van Swieten, 115.
Vigouroux, 232.
Vitoux, 230.
Voguë (De), 55.
Voltaire, 99.

W

Wagner, 73.

Y

Yung, 169.

Z

Ziemssen, 126.
Zola, 72.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

A

Accent (Contagion de l'), 29
Actes volontaires (Contagion des), 87.
Actualité, 79.
Affectifs (Etats), 32 et suiv.
Agglomérations, 98 et suiv.
Aïssahouas, 129.
Alcool (Son influence sur la contagion), 108.
Alcoolisme (Contagion de l'), 141.
Amorphes, 105.
Appelants, 233.
Arsénicophagie (Contagion de l'), 147.
Audition colorée (Contagion de l'), 239.
Automatisme psychologique, 33, 236, 244.

B

Baillement (Contagion du), 27.
Besoins acquis (Contagion des), 139 et suiv.
Besoins organiques (Contagion des), 45.

C

Catalepsie (Épidémie de), 116.
Cénesthésie, 44.
Chorée (Contagion de la), 125.
Choréomanie, 128.
Colère (Contagion de la), 53, 55.
Colère morbide (Contagion de la), 179.
Contagion mentale (Définition), 1, 3.
— (Mécanisme), 19, 22.
— des mouvements, 22.
— unilatérale, 31.
— des états affectifs, 32.
— des émotions, 39.
— des idées, 75.
— des actes volontaires, 87.
— (conditions favorables), 95.
— des mouvements morbides, 113.
— des perversions d'appétit, 134.
— des besoins acquis, 139.
— de la peur morbide, 150.
— de la folie, 151.
— des idées de persécution, 160.
— de la colère morbide, 179.
— des perversions sexuelles, 204.
— des perversions morales, 210.
— des folies religieuses, 216.
Contagionneur, 3.

Contractions musculaires douloureuses (Épidémie de), 119.
Crime (Contagion du), 91.
Crises convulsives, 114 et suiv.
Curiosité (Contagion de la), 73, 107.

D

Décadents, 237.
Dédain, 54.
Dégénérescence, 110 et suiv.
Délire des grandeurs (Contagion du), 196.
— de persécution (Contagion du), 160.
Démonopathie (Épidémie de), 219 et suiv.
Dipsomanie, 148.
Distraction, 97.
Douleur physique, 39 et suiv.
— morale, 40.
— (Contagion de la), 40, 41, 42.
Doute (Contagion du), 240.
Duel (Contagion du), 91.

E

Émotions (Théorie périphérique des), 38.
— primitives, 40 et suiv.
— tendres, 57.
— supérieures, 59.
Enfants (Contagion chez les), 105, 162.
Envie, 54.
Épilepsie (Contagion de l'), 118.
Érotomanie, 204.
Esprit de corps, 196.
Esthètes, 237.
Exemple (Contagion par l'), 16.
Extase religieuse, 233.

F

Fluide neurique, 33.
Folie (Contagion de la), 151.
— à deux, 160.
— communiquée, 162.
— simultanée, 170.
— gemellaire, 177.
— morale, 210.
— religieuse, 216.
Foule (Contagion dans la), 98 et suiv.
— esthétique, 71.
— (Crédulité de la), 76.
— (Impulsivité de la), 188.

H

Haine, 54.
Hallucinations (Contagion des), 166.
Homicide impulsif, 182.
Hypnose, 35.
Hypocondrie, 157.
Hystérie, 110, 113, 149, 181, 234.

I

Idées (Contagion de s), 75 e suiv.
Idées délirantes, 158.
Idées de persécution, 160.
Illusions (Contagion des), 168.
Imitations, 4, 11.

— spéculaire, 35.
Impulsions (Contagion des), 187 et suiv.
Infanticides, 194.

J

Journal (Contagion par le), 101.

L

Larmes (Contagion), 28.
Livre (Contagion par le), 80 et suiv.
Lois des réflexes, 24.
— de l'imitation, 4 à 11.

M

Manie (Contagion de la), 180.
Martyre (Contagion du), 65 et suiv.
Mattoïdes, 239.
Médium, 230.
Mélancolie, 157.
— littéraire, 236.
Mépris, 54.
Meurtre (Contagion du), 90.
Mimétisme, 4, 7.
Mode (Contagion dans la), 102, 103.
Morphinomanie (Contagion de la), 146.
Mouvements morbides (Contagion des), 113.
Mouvements réflexes (Contagion des), 23.
Mutilation (Au point de vue religieux), 218.
Mutilation (Épidémie de), 93.
Mysticisme scientifique, 240.

N

Nostalgie (Contagion de la), 194.

O

Onanisme (Contagion de l'), 206.
Opium (Contagion de l'usage de l'), 144.

P

Paniques, 52, 150.
Panophobique (État), 155.
Perception sans objet, 167.
Persécution (Contagion des idées de), 160.
Perversions d'appétit, 134.
— sexuelles, 204 à 208.
Pessimisme (Contagion du), 236.
Pessimisme littéraire, 237.
Peur, 48.
— morbide, 150.
Phobies (Contagion des), 156.
— familiales, 156.
Plaisir (Contagion du), 43.
Popularité, 58.
Presse (Contagion par la), 101.
Prestige, 104.
Public, 68, 77, 78.
Publicité (Contagion par la), 101.

R

Rancune, 54.
Réflexes, 5, 23.

Ressentiment, 54.
Rire (Contagion du), 28.

S

Sens moral (Perversion du), 210.
Sentiments (Contagion des), 59 et suiv.
— altruistes, 69.
— esthétique, 71.
— intellectuel, 72.
— moral, 68.
— religieux, 60.
Sitiomanie (Contagion de la), 148.
Sitiophobie (Contagion de la), 149.
Snobisme, 71.
Spiritisme (Contagion du), 230.
Stampèdes, 151.
Suggestion, 12 à 18.
Suggestionneur, 12.
Suicide (Contagion du), 92, 198 et suiv.
— partiel, 218.
Sympathie, 32, 35, 68, 210.

T

Tabac (Contagion de l'usage du), 139.
Tarentisme, 129.
Tendresse, 57.
Théo-chorémanie, 128.
Théomanie (Contagion de la), 233.
Tics (Contagion des), 29, 120.
Tic de l'ours, 124.
Toux (Contagion de la), 29.

U

Uranisme (Contagion de l'), 207.

V

Villes (Contagion dans les grandes), 100.
Viol (Contagion du), 205.
Vol (Contagion du), 210, 215.

Z

Zoophilie (Contagion de la), 193.

BIBLIOGRAPHIE

ANDRIEU. — *Annales médico-psychologiques*, 1848, t. II.

AUBRY. — *La contagion du meurtre.*

BALL. — *Folie gemellaire* (Encéphale, 1884).

BALDWIN. — *Mental developpement in the child and race.*

BAUDELAIRE (CH.). — *Les paradis artificiels. Du vin et du Haschich.* Calmann Lévy, 1899.

BELLAT. — Contribution à l'étude de la folie à deux. *Annales médico-psychologiques*, 1875.

BERTRAND. — *Psychologie de l'effort.*

BINET. — La suggestibilité. *Année psychologique*, 1899.

BOUVERET. — *Traité des maladies de l'estomac.* Paris, Baillière, 1893.

BRETIGNIÈRES (DE) — *Rapport sur la colonie pénitentiaire de Mettray*, 12 mars 1843.

BROUARDEL, MOTET, GARNIER. — *Annales d'hygiène*, juin 1893.

BRUNET. — Contagion de la folie. *Annales médico-psychologiques.* 1875.

CALMEIL. — *De la folie*, t. I et II.

CHARCOT. — *Leçons sur les maladies du système nerveux*, t. III.

CORRE (A.). — *Préface de la contagion du meurtre*, par P. AUBRY.

— *Crime et suicide.*

CUYER. — *La mimique.* Paris, Doin, 1903.

DUHEM (P.). — Folie chez les spirites. *Thèse*, Paris, 1904.

ESPINAS. — *Des sociétés animales.*

FÉRÉ. — *Les épilepsies.*
— *Sensations et mouvements.*
GALL. — *Sur les fonctions du cerveau*, t. IV.
GARNIER (PAUL). — Les perversions sexuelles obsédantes et impulsives au point de vue médico-légal. *Rapport au Congrès international de médecine de* 1900. *Section de Psychiatrie.*
GRASSET. — *Hypnotisme et suggestion.* Paris, Doin, 1903.
GUYAU. — *Éducation et hérédité.*
HACK-TUKE. — *L'esprit et le corps*, traduct. VICTOR PARANT.
JANET. — *Automatisme psychologique.*
KREUSER. — *Annales médico-psychologiques*, mars 1887.
KÜHNEN. — *XXII^e Congrès des aliénistes de l'Allemagne du Sud-Ouest.* Cité par *Annales médico-psychologiques*, septembre 1891.
LADAME. — *Archives d'anthropologie criminelle*, 1886.
LAIGNEL-LAVASTINE. — L'hypnotisme collectif en Tunisie. *Presse médicale*, 1901.
— Audition colorée familiale. *Revue de neurologie*, 1901.
LASÈGUE et FALRET. — *Annales médico-psychologiques*, 1877.
LAURENT (CH.). — Article du journal *Le Matin*, juillet 1903.
LE BON (G.). — *Psychologie des foules.*
— *L'homme et les sociétés*, t. II.
LE DANTEC. — *Mimetisme et imitation. Revue philosophique*, 1896.
LEGRAND DU SAULLE. — *Annales médico-psychologiques*, 1860.
LEMAITRE. — *Revue littéraire*, 1888, n° 1.
LINDSAY (L.). — *Mental Science*, 1872.
LOMBROSO. — L'homme de génie. Schleicher, 1903.
LUCAS (PROSPER). — De l'imitation contagieuse ou de la propagation sympathique des névroses et des monomanies. *Thèse*, Paris, 1833.
— *Traité de l'hérédité naturelle*, t. II.
MAGNAN et LEGRAIN. — Les dégénérés. *Bibliothèque Charcot-Debove*, 1895.
MAIGRON (LOUIS). — G. Sand et les mœurs. *Revue de Paris*, 15 octobre 1903.
MALEBRANCHE. — *De la recherche de la vérité*, livre II.

Marc. — *Folie au point de vue médico-légal.*
Maréska. — *Annales médico-psychologiques*, 1846, t. I.
Marion. — *De la solidarité morale.*
Mathieu et Sérieux — *L'alcool.*
Maudsley. — *Le crime et la folie.*
— *Corpe et Mente.*
— *Pathologie de l'esprit.*
Meige et Feindel. — *Les tics et leur traitement.*
Mesnier. — Du suicide dans l'armée. *Thèse*, Paris, 1881.
Moll. — *Inversion sexuelle.*
Montaigne. — *Essais.*
Moreau de Tours. — Le crime à deux. *Annales médico-psychologiques*, juillet-août 1893.
Moreau de Tours (P.). — *Les aberrations du sens génésique.*
Morel. — *Maladies mentales.*
— *Études cliniques*, t. II.
Noguès. — Les tics. *Rapport au Congrès de Grenoble*, 1902.
Nordau (Max). — *Paradoxes*, chap. III.
Ochorowicz. — *La suggestion mentale.* Doin, 1889.
Pitres et Régis. — *Obsessions et impulsions.* Paris, Doin, 1902.
Poë (Edgar). — *Histoires extraordinaires.* Traduction Baudelaire. Calmann-Lévy, 1893.
Raymond. — *Dictionnaire Dechambre.* Article danse de Saint-Guy.
Renan (E.). — *Vie de Jésus.*
Régis. — *La folie dans l'art dramatique.*
— *La médecine et le pessimisme contemporain.* Bordeaux, 1898.
— La folie à deux ou folie simultanée. *Thèse*, Paris, 1880.
Ribot. — *Psychologie des sentiments.*
— *Maladies de la volonté*, 6e édit.
Richet (Ch.). — *Dictionnaire de physiologie.*
Ritti. — *Dictionnaire Dechamdre.* Article suicide.
Roubinovitch. — *Traité de médecine mentale Gilbert-Ballet.* Doin, 1903.
Rudler (F.) et Chomel (C.). — Le tic de l'ours chez le cheval

et les tics d'imitation chez l'homme. *Revue neurologique*, 15 juin 1903.

Séailles (G.). — *Les affirmations de la conscience moderne*. Paris, A. Colin, 1903.

Seligmann. — Perversions sexuelles parmi les races primitives. *Alienist and neurologist*, janvier 1902. Saint-Louis.

Sergi. — *Les émotions*. Paris, Doin, 1903.

Sighele. — *La foule criminelle*.

Sorel. — Contribution à l'étude de la folie à deux. *Thèse*, Bordeaux, 1900.

Soury (J.). — *Œuvres*, passim.

Tarde. — *Les lois de l'imitation*.

— Le public et la foule. *Revue de Paris*, 1898.

Tebaldi. — *Ragione et Follia*. Milan, 1884.

Tucker. — *Année psychologique*, t. V.

Vallès (Jules). — *Les réfractaires*.

Vigouroux (A^te^). — Spiritisme et folie, *Presse médicale*, août 1899.

Vitoux (Georges). — Les coulisses de l'au delà.

Voguë (E.-M. de). — *Les morts qui parlent*.

XXX. — L'ennemi invisible. *Revue de Paris*, 1^er^ juillet 1903.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

		Pages.
Chapitre I.	— Introduction.	1
Chapitre II.	— De l'imitation.	4
Chapitre III.	— De la suggestion.	12
Chapitre IV.	— Mécanisme général du développement de l'imitation involontaire ou contagion mentale.	19
Chapitre V.	— De la contagion des mouvements et des actes.	23
Chapitre VI.	— Mécanisme de la contagion des états affectifs	32
Chapitre VII.	— Contagion des états affectifs (Émotions primitives, douleur et plaisir).	39
Chapitre VIII.	— Contagion des états affectifs, *suite* (Les émotions supérieures). . .	59
Chapitre IX.	— Contagion des idées.	75
Chapitre X.	— Du rôle de la contagion dans les actions considérées comme volontaires.	87
Chapitre XI.	— Conditions dans lesquelles se développe la contagion mentale. . .	95

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE I. — Contagion des mouvements morbides. 113
CHAPITRE II. — Perversion des instincts relatifs à la nutrition générale de l'organisme. — Contagion des perversions d'appétit, des besoins acquis (Tabac, alcool, morphine). — Contagion de la sitiophobie et des dégoûts variés. 135
CHAPITRE III. — Contagion des formes morbides de la peur. — Le rôle du terrain. — Phobies. — Idées délirantes des mélancoliques et des persécutés. . 150
CHAPITRE IV. — La colère morbide. — Contagion de l'état maniaque et des impulsions violentes. — Impulsivité des foules. 179
CHAPITRE V. — Contagion des manifestations morbides de l'émotion tendre (Zoophilie, nostalgie, infanticide). — Les anomalies du sentiment personnel. — Esprit de corps. — Contagion de la mégalomanie et du suicide pathologique. — Rôle de la contagion dans la propagation des perversions sexuelles. . 193
CHAPITRE VI. — Contagion des perversions du sens moral. 210
CHAPITRE VII. — Contagion des formes morbides du sentiment religieux (Démonopathie, spiritisme). 216
CHAPITRE VIII. — Contagion des modifications pathologiques du sentiment esthétique et du sentiment intellectuel. . . 235
CHAPITRE IX — Résumé et Conclusions. 242
Table alphabétique des auteurs. 245
Index alphabétique des matières. 248
BIBLIOGRAPHIE. 253

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

3 6105 011 789 018

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD AUXILIARY LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(650) 723-9201
salcirc@sulmail.stanford.edu
All books are subject to recall.
DATE DUE

JUN 16 2002
SEP 24 2002

G.E.STECHERT & Co.